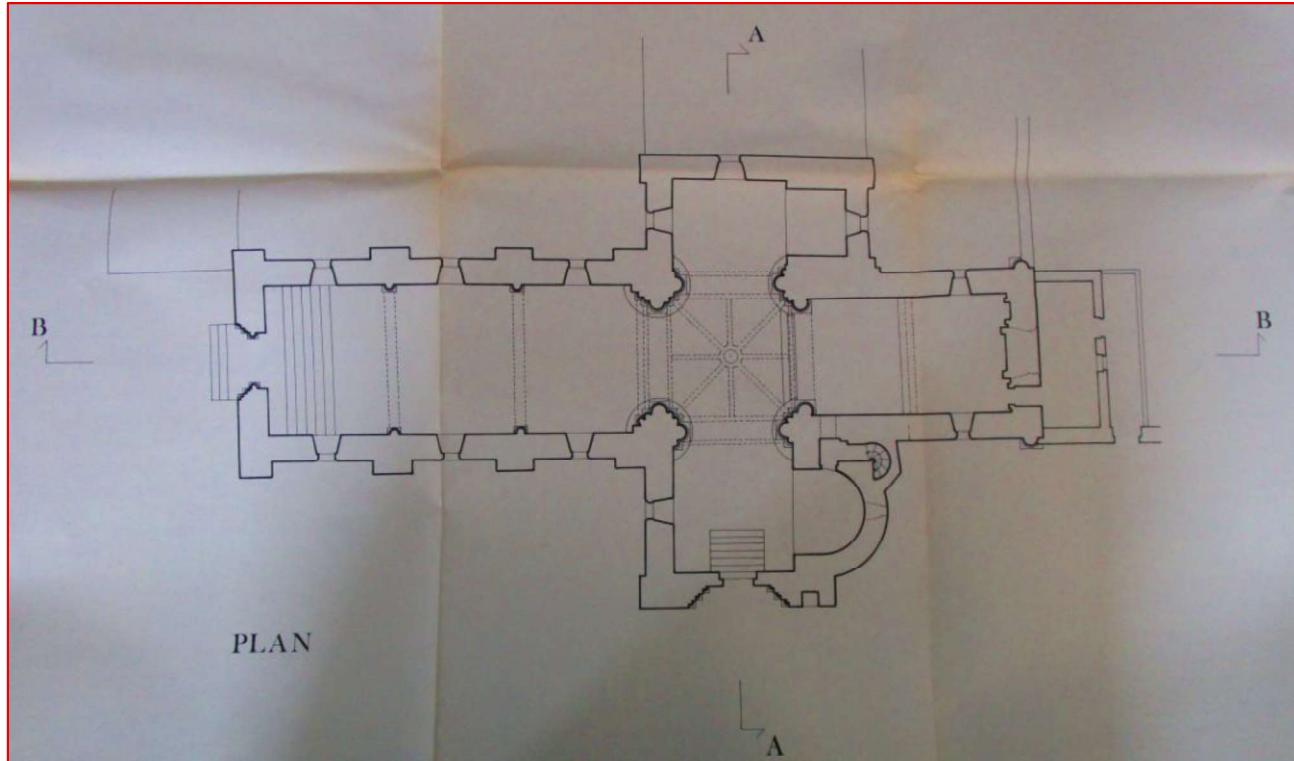
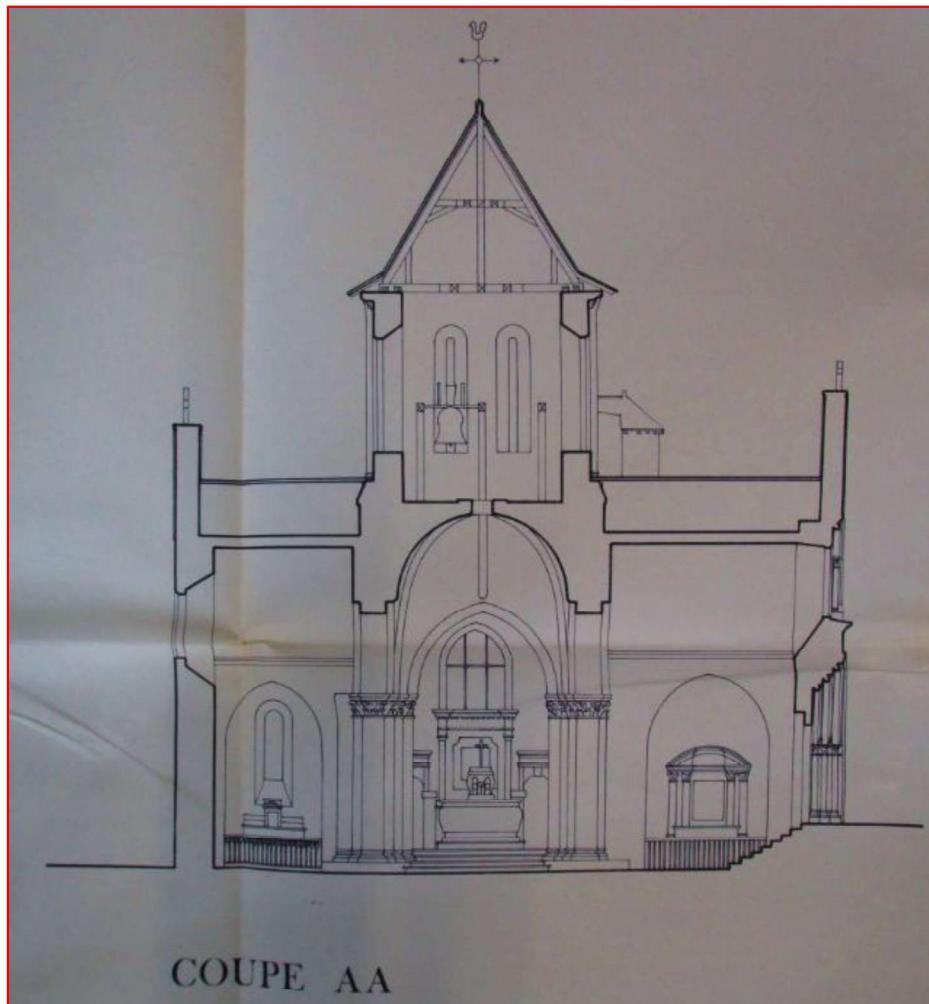


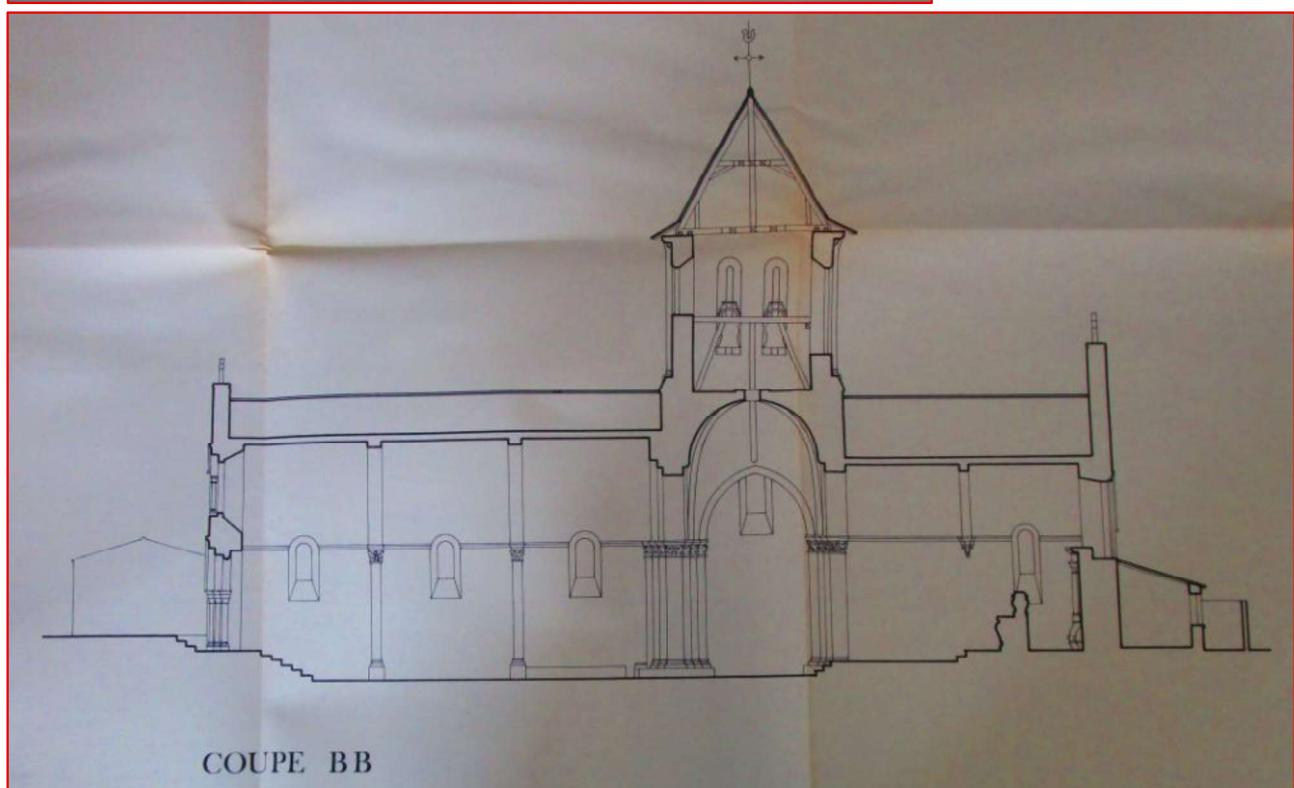
**Etat actuel de l'église,
par l'ACMH Pierre Bonnard, décembre 1987**



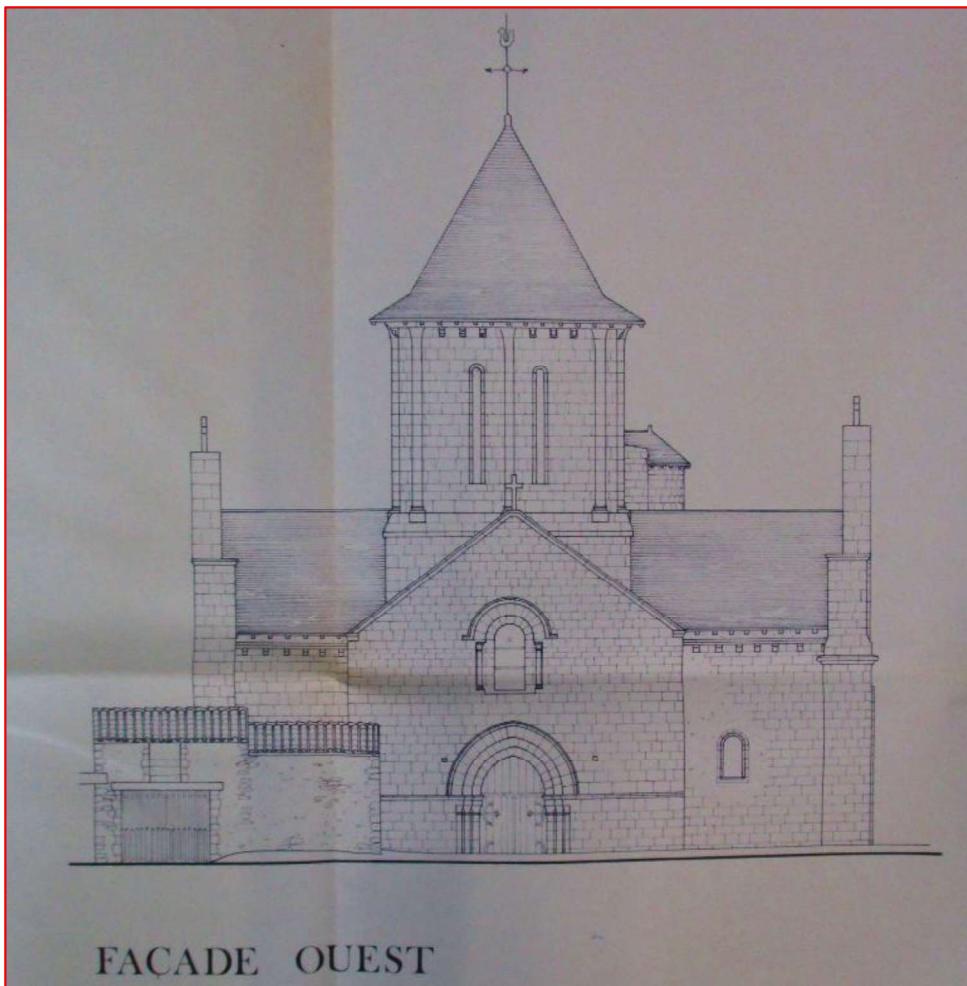
Archives de la MPP, E/80/465/451-3766



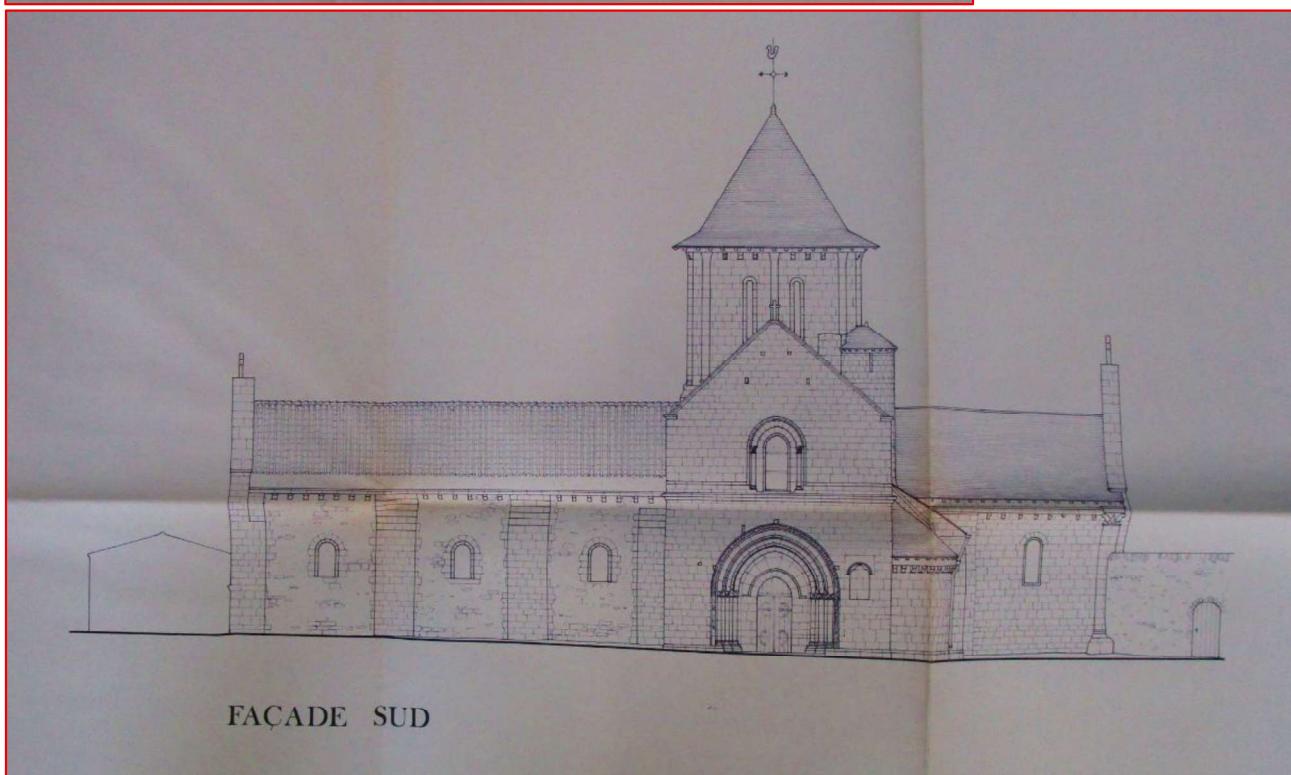
COUPE AA



COUPE BB



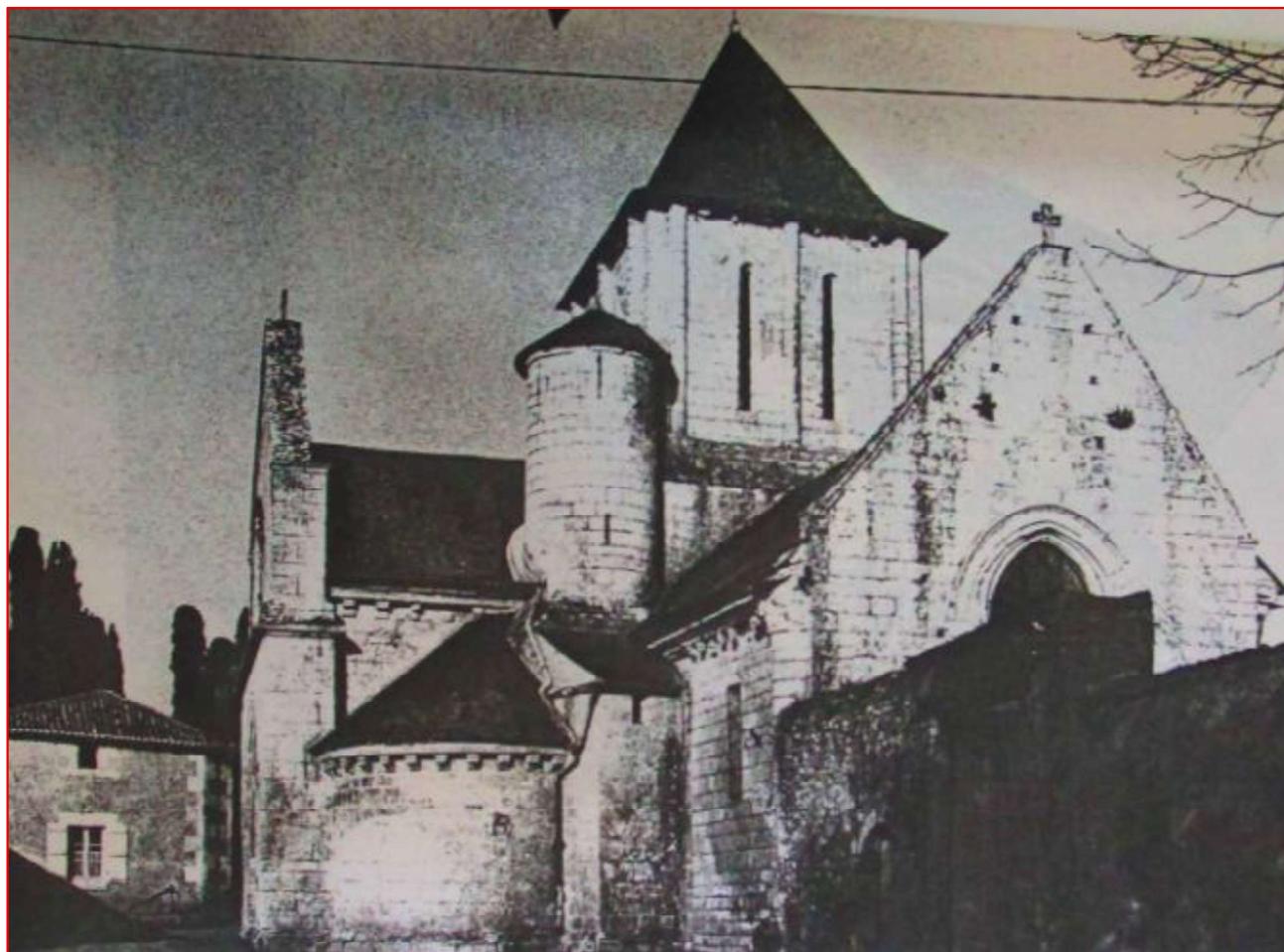
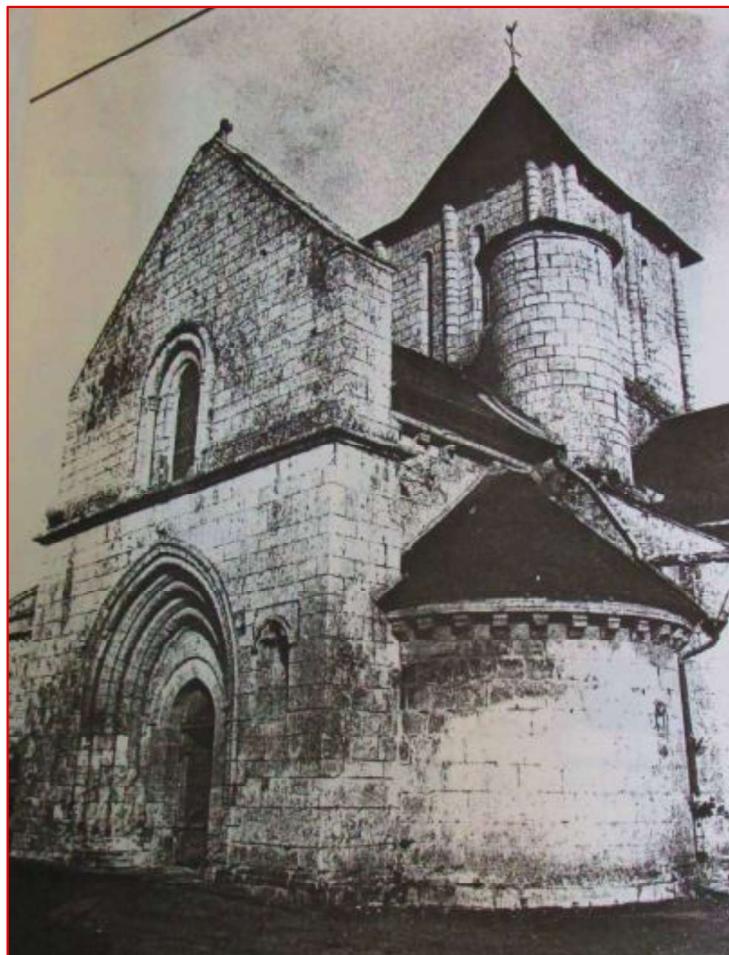
FAÇADE OUEST

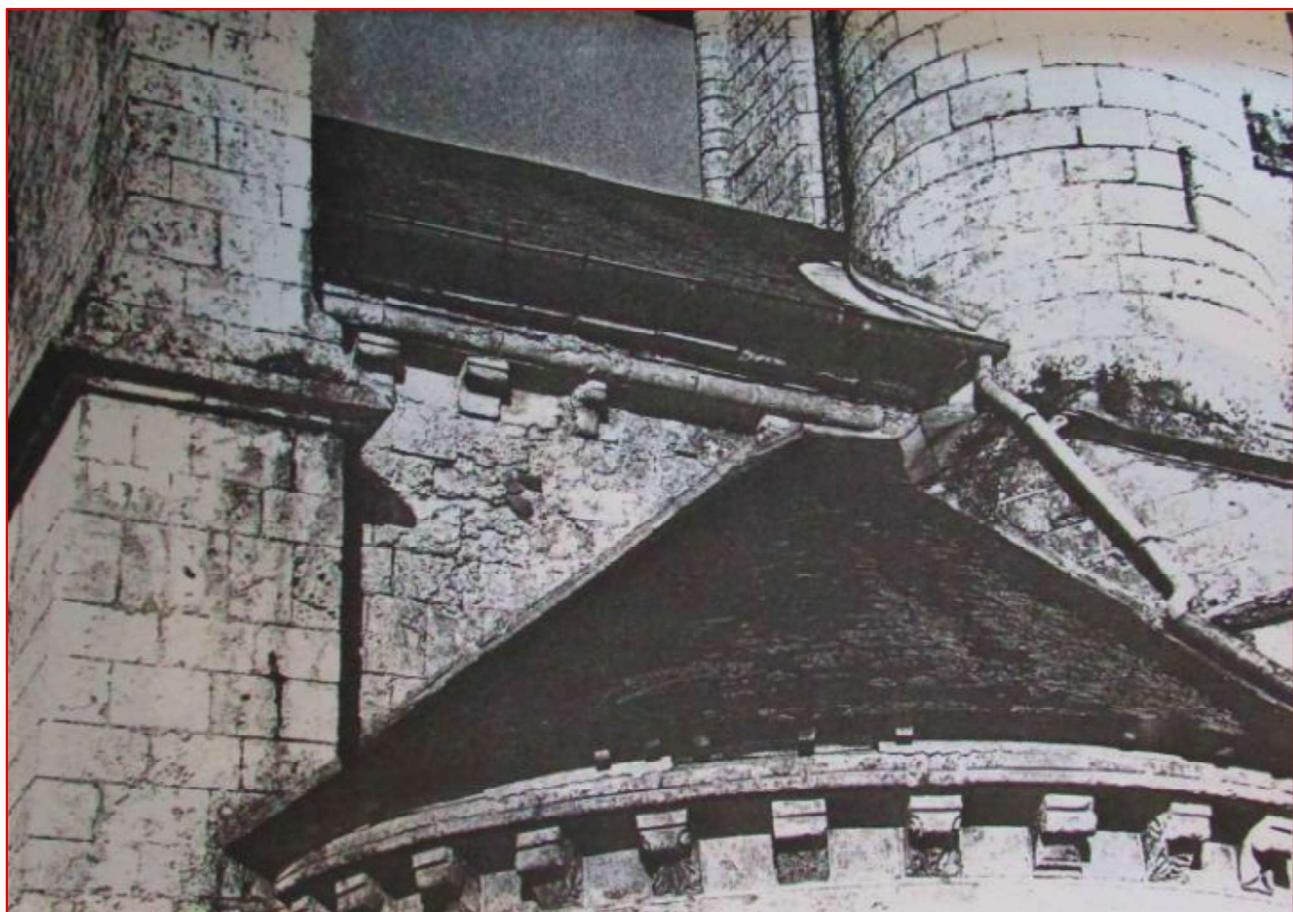


FAÇADE SUD

**Dossier
photographique,
par l'ACMH Pierre
Bonnard, décembre 1987**

*Archives de la MPP, E/80/465/451-3766,
Dossier photographique,
par l'ACMH Pierre Bonnard, décembre 1987*





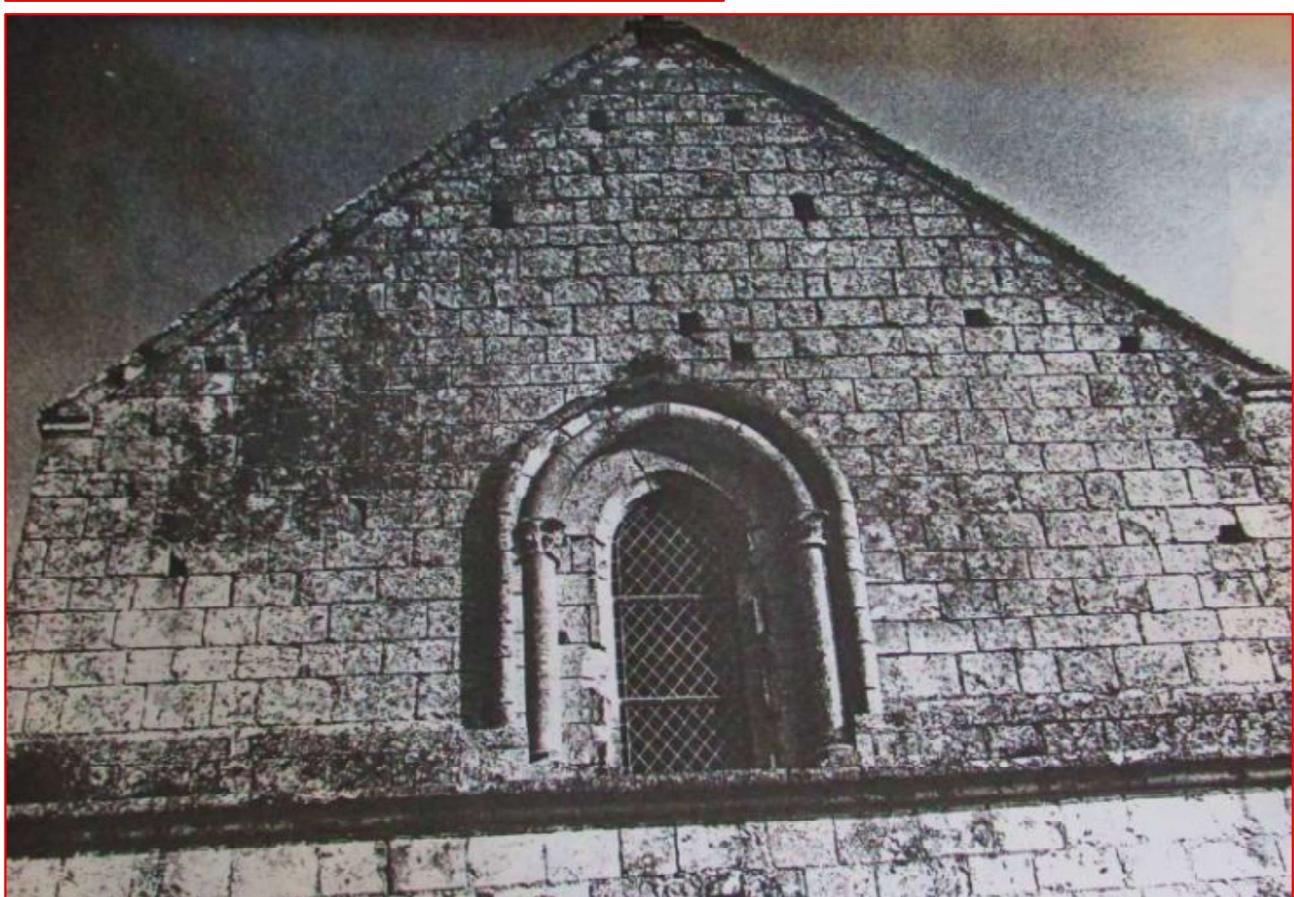
Archives de la MPP, E/80/465/451-3766, Dossier photographique, par l'ACMH Pierre Bonnard, décembre 1987

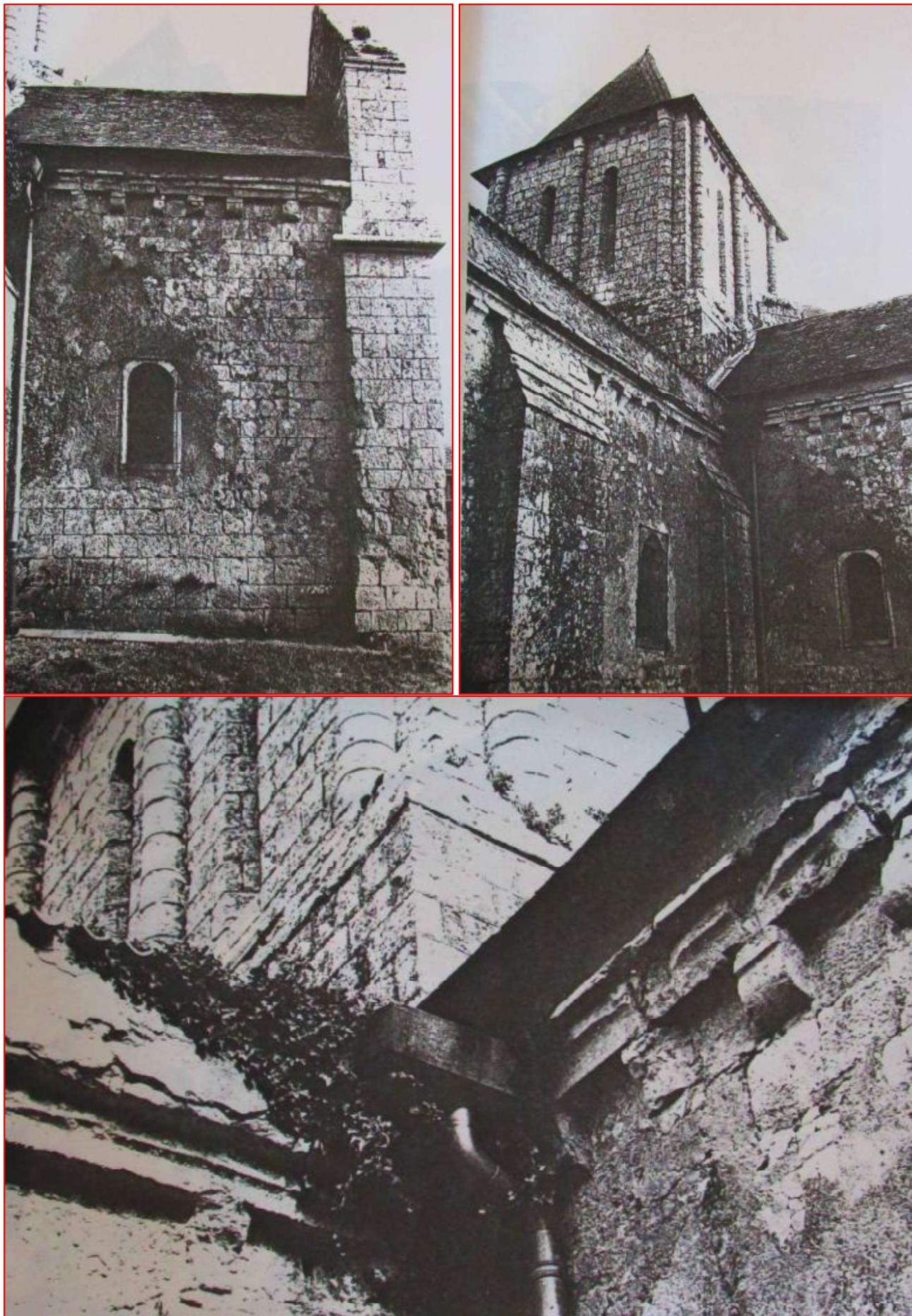


Archives de la MPP, E/80/465/451-3766
Dossier photographique, par l'ACMH Pierre
Bonnard, décembre 1987



Archives de la MPP, E/80/465/451-3766,
Dossier photographique, par l'ACMH Pierre
Bonnard, décembre 1987

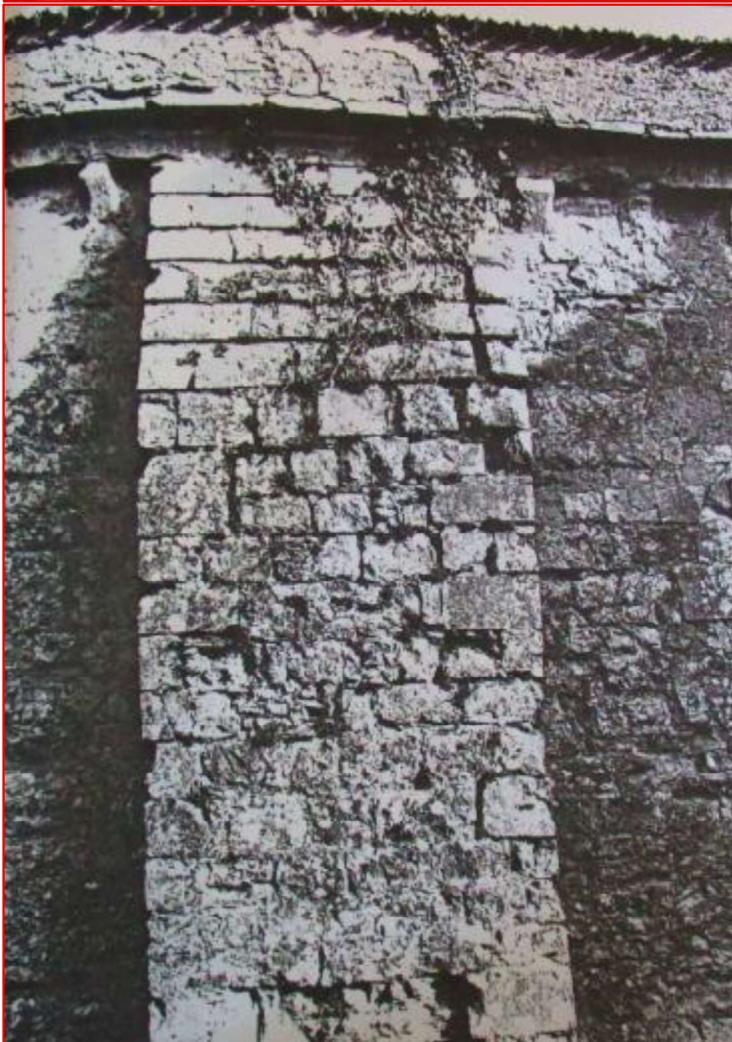




Archives de la MPP, E/80/465/451-3766, Dossier photographique, par l'ACMH Pierre Bonnard, décembre 1987

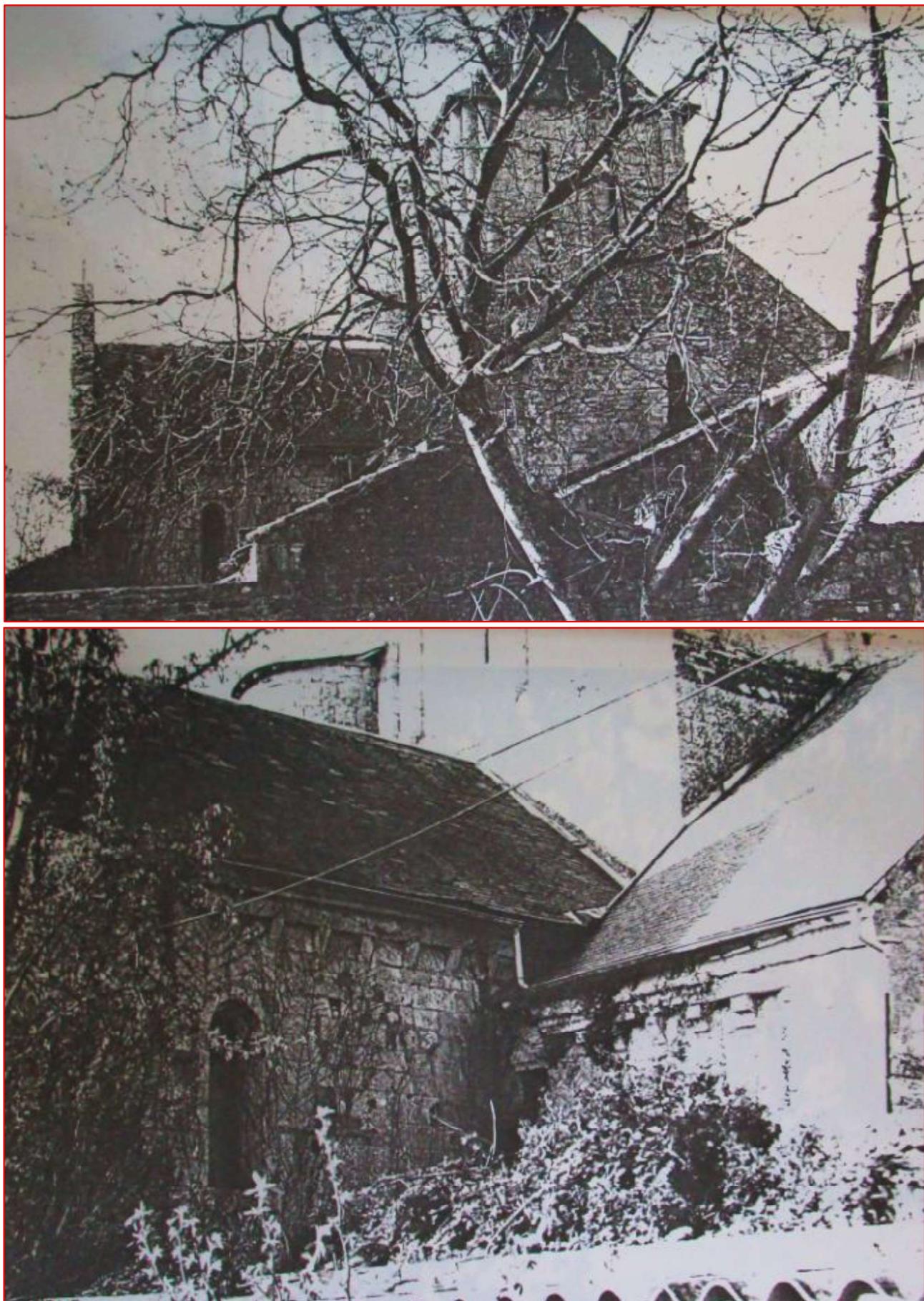


Archives de la MPP, E/80/465/451-3766,
Dossier photographique, par l'ACMH Pierre
Bonnard, décembre 1987

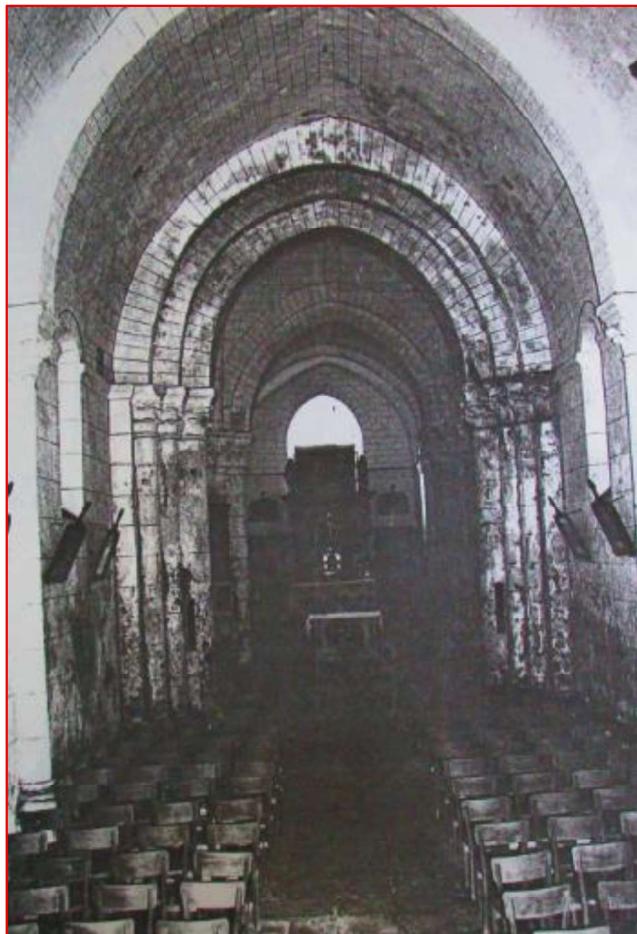




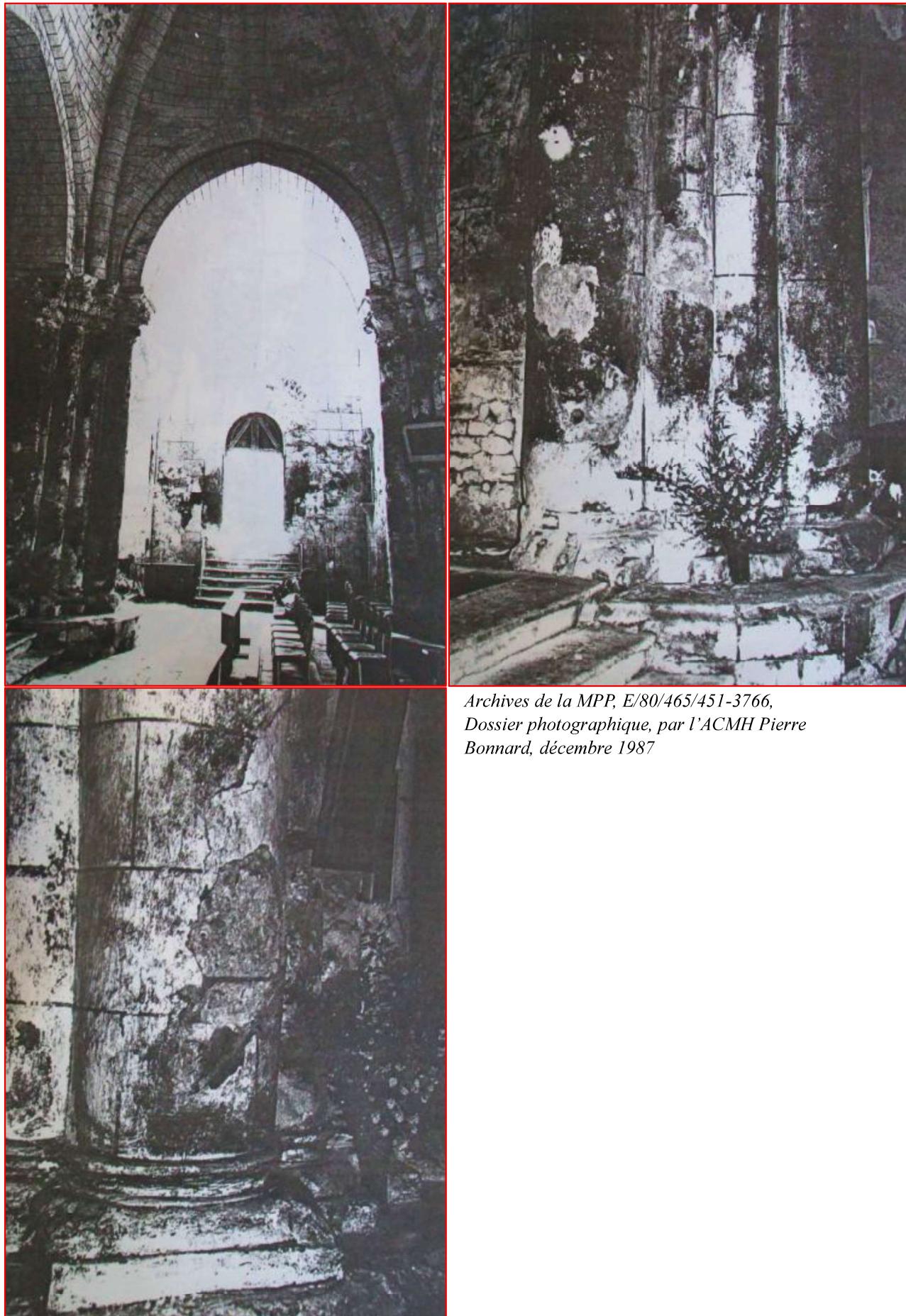
Archives de la MPP, E/80/465/451-3766, Dossier photographique, par l'ACMH Pierre Bonnard, décembre 1987



Archives de la MPP, E/80/465/451-3766, Dossier photographique, par l'ACMH Pierre Bonnard, décembre 1987



Archives de la MPP, E/80/465/451-3766, Dossier photographique, par l'ACMH Pierre Bonnard, décembre 1987



Archives de la MPP, E/80/465/451-3766,
Dossier photographique, par l'ACMH Pierre
Bonnard, décembre 1987



Archives municipales, Dossier photographique, par l'ACMH Pierre Bonnard, décembre 1987

Années 90

28 mars 1990	<p>Estimation de la dépense pour la restauration du clocher du chœur et du transept. Tranche 1/3 : croisillon Nord et face Nord clocher (maç. + cou) : « <i>E. croisillon Nord et face Nord du clocher</i></p> <p><i>Echafaudages 40/49</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>De pied Est, Ouest</i> - <i>En bascule : côté Nord et Nord clocher</i> <p><i>Découverte d'ardoises, arrachage des bois, dépose des ossatures, support, enlèvement des gravois, bâchages</i></p> <p><i>Unités de main d'œuvre maçonnerie</i></p> <p><i>Enlèvement de végétation parasite :</i></p> <p><i>Démolition d'arases surmontant les corniches pierre et de l'arase remontée du pignon Nord de l'absidiole</i></p> <p><i>Refouillement sur moellon sur reprise du pignon Nord</i></p> <p><i>Dépose de lauzes sans réemploi</i></p> <p><i>Démolition de blocages pour dégagement des reins de voûtes</i></p> <p><i>Unités de main d'œuvre sur pierre :</i></p> <p><i>Dépose de pierre par le dessus sans réemploi</i></p> <p><i>Corniche absidiole</i></p> <p><i>Corniche Est croisillon</i></p> <p><i>Corniche Ouest croisillon</i></p> <p><i>Modillons sur l'ensemble</i></p> <p><i>Divers au surplus</i></p> <p><i>Pour réemploi et recalage d'arases</i></p> <p><i>Parties unies</i></p> <p><i>Parties moulurées</i></p> <p><i>Refouillements et évidements sur pierre de dureté 10 pour reprises en élévation par petites parties</i></p> <p><i>Au droit des gravures</i></p> <p><i>Sur face Nord clocher</i></p> <p><i>Sur surmont (face intérieure)</i></p> <p><i>Sur face Est absidiole</i></p> <p><i>Sur face Nord absidiole</i></p> <p><i>Sur pignon Nord du croisillon</i></p> <p><i>Et chaînes d'angles</i></p> <p><i>Sur goutterot Ouest croisil.</i></p> <p><i>Descente et enlèvement des gravois</i></p> <p><i>Cubes provenant des 3 articles précédents</i></p> <p><i>Fourniture et pose en incrustement de moellons durs 1 parement compris jointoient et toutes sujétions</i></p> <p><i>Fourniture, débit et transport de pierre de Lavoux à grains</i></p> <p><i>Taille de la pierre neuve (dureté 10) : modillons, corniches, autres parements unis</i></p> <p><i>Pose de pierre neuve unie en incrustement compris montage, fichage</i></p> <p><i>Pose ou repose de pierre unie en reprise simple</i></p> <p><i>Pose ou repose d° de pierre moulurée</i></p>
-----------------	--

	<p><i>Sur les pierres déposées et reposées, retailles partielles de lits et de joints et rejoointoientement chaux grasse</i> <i>Rejoints au mortier de chaux grasse (joints 0.02 moy refichés à 0.07) sur vieille pierre non déposée</i> <i>PV parties moulurées</i> <i>Rejoints d) sur moellons vieux du pignon Nord du croisillon, compris refichages profonds</i> <i>Coulis de mortiers à la demande dans les blocages désorganisés</i> <i>Couvertures en lauzes</i> <i>Sur l'extrados des voutes du croisillon et de l'absidiole, rejoints, refichages profonds et coulis</i> <i>Sur rampants, formes en béton de vermiculite expansée, chape avec hydrofuge et application de produits bitumeux 3 couches</i> <i>Fourniture de lauzes compris déchets et façon de couverture en lauzes compris tailles d'ajustement et scellement : surface d° (3^{ème} article)</i> <i>Rives en lauzes</i> <i>Ruellées et solins</i> <i>Faitage en lauzes</i> <i>Total TTC : 538 634 »</i></p> <hr/> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, estimation de la dépense</i></p>
12 juin 1990	<p>Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal :</p> <p>« Restauration générale de l'église : (croisillon et absidiole Nord et face Nord du clocher) : Après l'exposé fait par Monsieur le Directeur Régional des Affaires Culturelles sur la restauration Générale de l'église et le financement de ces travaux le Conseil Municipal accepte l'entreprise de ces travaux pour la première tranche de restauration générale (croisillon et absidiole Nord et face Nord du clocher), et autorise Monsieur Beaudron Gilles Maire à signer la convention financière et la convention pluri-annuelle. La commune s'engage avec le concours de la Région et du Conseil Général à verser à l'Etat un fond de concours de 403 300 F. »</p> <hr/> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal</i></p>
9 août 1990	<p>Convention pluri-annuelle entre le Préfet et le Maire :</p> <p>« Nature des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1990 : restauration clocher, chœur, transept : croisillon, absidiole Nord et face Nord clocher - 1991 : restauration clocher, chœur, transept : croisillon Sud, face Sud du clocher et pignon Sud transept - 1992 : Restauration clocher, chœur, transept : absidiole Sud-Est, chœur et face Est clocher - 1994 : restauration de la nef : couverture de la nef et face Ouest clocher - 1995 : restauration de la nef : façade occidentale, murs goutterots de la nef et contreforts. » <hr/> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, convention pluri-annuelle entre le Préfet et le Maire</i></p>
26 décembre 1990	Estimation de la dépense pour la restauration du clocher du chœur et du transept tranche 2/3 : chapitre A et B de l'étude :

<p>« A/ façade Sud du clocher. Arases et couvertures du croisillon Sud Echafaudages tubulaires 40/49 en 1^{ère} installation, loués jusqu'à 6 mois : De pied En bascule Découverte d'ardoises, arrachage des voligeages et bois de support, gravois Unités de main d'œuvre maçonnerie : - Enlèvement de végétations parasites - Démolition d'une gargouille béton - Démolition des arases remontées au-dessus des corniches pierre - Dépose de lauzes sans réemploi - Démolition des blocages et dégagement de l'extrados des voûtes Unités de main d'œuvre sur pierre Dépose de pierre par le dessus - Sans réemploi : Corniche, corbeaux, divers unis - Pour réemploi et recalage d'arases - PV mouluré Refouillements et évidements sur pierre de dureté 10 de l'édifice Reprise au droit des engravures Reprises diverses en élévation sur surmont, clocher et escalier Gravois Pierre neuve de Lavoux (dureté 10) fournie compris débit et transport Taille de la pierre neuve de dureté 10 (suivant métré MH) : Gargouille, corbeaux, corniche, autres Pose de pierre compris montage, fichage et incrustements, patine à la demande : Pierre vieille, pierre neuve PV pour pose de pierre moulurée Rejointolements au mortier de chaux grasse sur pierre, joints de 0.02 moy refichés à 0.07 prof Face Sud, face intérieure Tourelle Arases, corbeaux, corniches Sur pierres déposées et reposées, retaillage de lits et de joints à la demande, jointolement d° à 0.05 Coulis de mortiers dans les blocages désorganisés : Sur extrados dégagé des voûtes pierre du croisillon Sud, rejoointolements compris refichages Profonds et coulis à la demande Couvertures en lauzes : Sur les rampants, façon d'une forme en béton de vermiculite expansée (2p. moy 0.25) d'une chape de 0.03 avec hydrofuge incorporé et application de produits bitumeux à 3 couches Fourniture, transport au chantier de lauzes de pierre calcaire taillées Surface compris déchets Façon de couverture en lauzes compris taille d'ajustement et scellements : Parties droites Parties circulaires Façon d° de faitage compris calages</p>

	<p><i>Façon de ruellées et solins au mortier sur lauzes</i> <i>Estimation pour mise en place d'une descente neuve dans l'angle rentrant formé par le croisillon Sud et la nef, raccordement avec la gargouille remplacée</i> <i>Total TTC 594 651</i> <i>B / reprise sur le pignon Sud du transept</i> <i>Echafaudages 40/49 loués jusqu'à 3 mois :</i> <i>Sapine</i> <i>Façade Sud</i> <i>Retour Ouest</i> <i>Pour étanchéité du couronnement, dépose pour réemploi de pierre moulurée (récupération à 90 % env.), façon d'une chape étanche au mortier gras avec incorporation d'hydrofuge et repose du couronnement avec remplacement des pierres irrécupérables</i> <i>Pour reprises isolées sur pignon en encadrement de la baie d'axe, refouillements, gravois, pierre de Lavoux fournie, taille et posée en incrustement compris toutes PV</i> <i>Rejointements au mortier de chaux grasse, joints 0.02 moy refichés à 0.07 prof.</i> <i>Parties unies</i> <i>Parties moulurées</i> <i>Jointement d° à 0.05 prof sur couronnement déposé et reposé PV mouluré</i> <i>Injections de mortiers et coulis pour consolidations</i> <i>Unités de main d'œuvre sur pierre :</i> <i>Nettoyage, brossage et émoussage de parements pierre</i> <i>Raccords divers de petite dimension au brasier avec goujonnage éventuel</i> <i>Cout d'objectif suivant étude préalable :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Chapitre A de l'étude HT : 501.392 - Chapitre B de l'étude HT : 107.446 <i>Montant TTC valeur 03.88 : 722.081 »</i> <i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, estimation de la dépense</i> </p>
13 janvier 1991	<p>Lettre adressée au Maire de la part du Préfet : « <i>J'ai l'honneur de vous informer que la Conférence Administrative Régionale, qui s'est tenue à Poitiers le 23 octobre dernier, sous la présidence de M. le Préfet de Région, a décidé de donner son accord à l'octroi d'une aide de l'Etat pour la réalisation de la restauration générale de l'église de Marnes croisée Sud, face Sud du clocher, pignon Sud du transept, édifice classé au titre des Monuments historiques. Cette opération, qui sera programmée dans le cadre du budget de l'Etat 1991, a été évaluée à 810 000 F TTC étant entendu que la maîtrise d'ouvrage des travaux sera assurée par l'Etat (chapitre 56.20 article 35). Le plan de financement prévisionnel a été arrêté de la façon suivante :</i></p> <p><i>Etat : 340 200 F</i> <i>Région : 121 500 F</i> <i>Département : 283 500 F</i> <i>Propriétaire 64 800 F »</i></p> <i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, lettre adressée au Maire de la part du Préfet</i>

14 janvier 1991	<p>Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal :</p> <p>« Restauration générale de l'église tranche 2/3 : Le Conseil Municipal accepte l'entreprise des travaux de la tranche 2/3 de restauration générale (restauration du clocher du chœur et du transept) et autorise Monsieur Beaudron Gilles, Maire à signer la convention financière. La commune s'engage avec le concours de la région et du Conseil Général à verser à l'Etat un fond de concours de 469 800F. »</p> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal</i></p>
14 février 1991	<p>Attestation : « Je soussigné Alain Rieu, Conservateur Régional des Monuments Historiques de Poitou-Charentes, atteste que le projet architectural et technique relatif à la restauration générale de l'église de Marnes m'a été remis et que rien, en conséquence, ne s'oppose au versement de la subvention du Conseil Général prévu au titre du budget départemental 1990. »</p> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, attestation</i></p>
27 février 1991	<p>Lettre adressée à Raymond Lachat de la part de Jean De Gaulle : « J'avais appelé l'attention de Monsieur le Ministre de la Culture sur la restauration de l'église de Marnes (Deux-Sèvres), classée parmi les monuments historiques. Cette église du XIIe siècle souffre en effet de l'envahissement progressif de l'humidité, en raison du mauvais état de la couverture et du manque d'assainissement périphérique. Or, chacun mesure aujourd'hui la place de cet édifice dans le patrimoine artistique Deux-Sévrien. Fin 1989, il m'avait précisé que vos services étudiaient la possibilité d'inscrire une première tranche de travaux de couverture au programme 1990 établi par la Conférence Administrative Régionale. N'ayant pas à ce jour reçu de réponse définitive à ma démarche, il me serait donc agréable que vous puissiez me tenir informé de la programmation financière susceptible d'être envisagée pour la rénovation de cette église. »</p> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, lettre adressée à Raymond Lachat de la part de Jean De Gaulle</i></p>
5 mars 1991	<p>Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal :</p> <p>« Augmentation du fonds de concours strict entretien Eglise : Afin de faire face en temps utile au financement de travaux de strict entretien de l'église, édifice classé parmi les Monuments Historiques, le Conseil Municipal décide de verser la somme de 2500, 00 F de fonds de concours au lieu de 300, 00F dans l'intérêt de procéder à un entretien suivi de l'édifice, pour éviter l'apparition ou l'aggravation de désordres susceptibles de menacer la pérennité du Monument. »</p> <p><i>Archives municipales, extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal</i></p>
Mars 1991	<p>Rapport de présentation par l'ACMH François Jeanneau : « L'église Saint Jean de Marnes est un bel édifice d'origine romane mais qui a subi de nombreuses modifications au cours de son histoire. De plan basilical traditionnel, l'édifice est composé d'une nef unique voûtée en berceau brisé qui ouvre sur un transept saillant dont la croisée est voûtée d'une coupole à huit nervures toriques. Chaque bras du transept, voûté de la même manière que la nef, est muni d'une absidiole. Celle du bras Nord a été modifiée, mais</p>

celle du Sud a conservé sa forme et son voûtement en cul-de-four. Enfin, le chœur modifié, se termine aujourd’hui par un chevet plat percé d’une baie masquée partiellement par une sacristie. L’étude préalable, confiée à mon prédécesseur M. Bonnard, a montré l’intérêt de cet édifice qui se trouve dans un site rural tout à fait remarquable, avec son cimetière planté de cyprès. L’essentiel des travaux à réaliser se porte sur les couvertures en ardoise qui n’assurent plus leur rôle d’étanchéité. Il est envisagé de revenir au couvrement d’origine dont on voit en de maints endroits du monument les traces significatives : une toiture en platins (ou lauzes). Compte tenu du coût de mise en œuvre de telles couverture, il a été décidé de partager la dépense et d’effectuer des travaux sur plusieurs années. Le présent projet de travaux concerne la mise en œuvre des toitures en lauzes sur le transept et le chœur, le clocher conservant sa couverture actuelle en ardoise, en bon état. Pour ce faire, nous prévoyons la démolition des couvertures en ardoise et des charpentes qui les supportent, sur les deux bras du transept, l’absidiole Sud, la chapelle Nord, l’accès au clocher et la tour de l’escalier du clocher ainsi que le chœur. Les pentes de couvertures en platins sont différentes d’une partie de l’édifice à l’autre afin de respecter les extrados plus ou moins élevés des voûtes. Notons toutefois qu’elles se situent autour de 30 °, ce qui nous paraît acceptable, compte tenu de la nature du matériau et d’exemples existants sur d’autres édifices de la région. Nous profitons de ces travaux pour effectuer les rejoings et changements de pierres de parement altérées, quand ceux-ci s’avèrent nécessaires.

Programme des travaux :

Les travaux ne comportent qu’un seul lot maçonnerie-pierre de taille et sont divisés en trois tranches fonctionnelles de réalisation. Le programme est identique pour chacune des tranches :

- Echafaudage de pied sur la partie concernée et en bascule sur le complément, compris toutes protections
- Découverture et démolition des charpentes, bâchage pendant les travaux
- Débلايement de l’extrados des voûtes
- Reprise des parements et rejoingement
- Rejointolement de l’extrados des voûtes
- Coulis de chaux pour confortation des maçonneries internes
- Béton de vermiculite expansée
- Chape de mortier avec étanchéité
- Mise en œuvre de couverture en lauze, compris taille, ajustement, réglage
- Faitage en lauze à double lignolet
- Chargement et enlèvement des gravois

Le découpage en tranches se décompose ainsi :

1^{ère} tranche : tranche ferme

Croisillon Nord-chapelle nord et face Nord du clocher progr. 1990

2^{ème} tranche : 1^{ère} tranche conditionnelle

Croisillon Sud-face Sud du clocher et pignon Sud du transept progr. 1990

3^{ème} tranche- 2^{ème} tranche conditionnelle

Absidiole Sud-Est Chœur et face Est du clocher ; Progr. 1992

	<p><i>Un second projet de travaux concernera la restitution des couvertures en platsins de la nef, la reprise en pierre de taille qui l'accompagne ainsi que la mise en œuvre d'un drainage en périphérie de l'édifice. »</i></p> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, rapport de présentation par l'ACMH François Jeanneau</i></p>
4 avril 1991	<p>Lettre adressée à Jean De Gaulle, Député des Deux-Sèvres de la part du Directeur Régional des Affaires Culturelles : « <i>Vous avez à nouveau appelé mon attention sur l'indispensable restauration de l'église de Marnes, édifice depuis fort longtemps classé au titre des Monuments Historiques cela au titre de la liste de 1862. J'ai l'honneur de vous faire connaître que depuis notre dernier échange de correspondances, cette affaire a connu une évolution notable. La commune de Marnes a accepté une programmation de travaux établie sur 5 ans et devant débuter en 1990 par la restauration du clocher, du chœur et du croisillon Nord du transept. En 1991 se poursuivra cette opération par la restauration du transept Sud, en 1992 il est prévu d'intervenir sur la face Est de l'édifice, enfin en 1994 et en 1995 nous procéderons à la restauration de la nef, couverture et maçonnerie.</i></p> <p><i>Au terme de ces 5 années de restauration, environ 4 500 000 Francs de travaux auront été réalisés avec des participations exceptionnelles de l'Etat (42 %) à laquelle s'ajoutent une participation de la région de 15 % et du Conseil Général à hauteur de 35 %.</i></p> <p><i>Le Conseil municipal de Marnes a apporté un avis très favorable à ce programme de travaux qui devrait débuter très prochainement. »</i></p> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, lettre adressée à Jean De Gaulle, de part du Directeur Régional des Affaires Culturelles</i></p>
Avril 1991	<p>Cadre de bordereau par Soporen sous les directives de l'ACMH François Jeanneau :</p> <p>« <i>Tranche ferme :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <i>1. Echafaudage vertical en matériel tubulaire 40 x49 en 1^e installation comprenant pose, montage, dépose, double transport et location pendant la durée des travaux</i> <i>2. Echafaudage vertical en matériel tubulaire 40 x49 en 1^e installation prenant appui sur les bascules ou reposant sur les couvertures comprenant montant à toute hauteur, pose, dépose, double transport et location pendant la durée des travaux.</i> <i>3. Sapine d'accès en matériel tubulaire 40 X 49 en 1^e installation comprenant pose, montage, dépose, double transport et location pendant la durée des travaux</i> <i>4. Ecran de garantie ou de protection sans ossature fixe sur l'extérieur de l'échafaudage en enveloppe, en grillage ou bâche PVC afin d'éviter les projections, comprenant pose, dépose, montage, double transport et location pendant la durée des travaux</i> <i>5. Clôture de chantier en planche ou tôle fixée sur ossature, bois ou tubulaire, comprenant pose, dépose après coup, double transport, location pendant la durée des travaux, surveillance et entretien</i> <i>6. Ecran de garantie avec ossature pour bouchement provisoire des baies, comprenant pose, dépose, montage double transport et location pendant la durée des travaux</i> <i>7. Découverture d'ardoise clouée en démolition pour 45 au M2</i>

	<p>8. <i>Démolition de faitage en faitière</i></p> <p>9. <i>Arrachage de bois en démolition sous couverture en ardoise</i></p> <p>10. <i>Dépose en démolition de bois de charpente assemblée</i></p> <p>11. <i>Bâche en PVC fixe sur les combles pour protection contre les intempéries comprenant la pose, dépose, double transport y compris fixations et location pendant la durée des travaux</i></p> <p>12. <i>Arrachage, coupement, extraction et destruction de racine de lierre ou d'arbuste de végétation enracinée dans les maçonneries avec précautions afin d'éviter l'éboulement</i></p> <p>13. <i>Démolition de maçonnerie de moellon hourde au mortier is toutes précautions au droit des maçonneries attenantes y compris descente et mise en dépôt</i></p> <p>14. <i>Dépose en démolition de lauzes y compris descente des matériaux et toutes manutentions</i></p> <p>15. <i>Déblaiement extrados voûtes cis piochement, toutes manutentions jusqu'en rive de couverture, descente au sol et mise en tas en attente d'enlèvement général</i></p> <p>16. <i>Dépose de pierre de toutes natures en démolition par le dessus y compris descente</i></p> <p>17. <i>Dépose de pierre de toutes natures en conservation par le dessus y compris descente</i></p> <p>18. <i>Sujétion et précaution complémentaire à prendre pour dépose en conservation de pierre moulurée ou sculptée</i></p> <p>19. <i>Refouillement et évidement dans pierre « ferme »</i></p> <p>20. <i>Maçonnerie en moellon neuf hourdes au mortier de chaux pour mur en élévation à une face alignée</i></p> <p>21. <i>Fourniture de pierre demi-dure « pierre de Lavoux à grain » pour ouvrage courant, rendu chantier</i></p> <p>22. <i>Taille de parement uni sur pierre « ferme » : unité de taille de parement uni1</i></p> <p>23. <i>Taille de parement mouluré sur pierre « ferme » : unité de taille de parement mouluré</i></p> <p>24. <i>Pose de pierre au mortier de chaux en condition normale ou sans incrustement</i></p> <p>25. <i>Sujétions et difficultés complémentaires pour incrustement contigu dans pierre ferme</i></p> <p>26. <i>Sujétion et difficultés complémentaires pour incrustement isolé sans pierre ferme</i></p> <p>27. <i>Sujétions et précautions complémentaires pour pose de pierre moulurée ou sculptée</i></p> <p>28. <i>Bouchon en pierre de taille jusqu'à [impossible à lire] à l'équerre, fourni, taille, pose, refouille en pierre ferme</i></p> <p>29. <i>Patine sur pierres neuves pour harmonisation des tons avec le parement existant comprenant tous procédés de teinte à plusieurs couches, en partie verticale unie.</i></p> <p>30. <i>Patine sur pierre neuves pour harmonisation des tons avec le parement existant comprenant tous procédés de teinte à plusieurs couches, en partie verticale moulurée</i></p>
--	---

	<p>31. Rejointoient par grandes parties au mortier de chaux grasse sur vieille pierre avec joints de 20 mm de largeur et refiche à 5 cm de profondeur, sur extrados</p> <p>32. Surprofondeur de joint au-delà de 5 cm et par 1 cm en plus pour rejointoient par grande surface, sur extrados</p> <p>33. Fourniture et façon de coulis de chaux par gravite</p> <p>34. Retaille des lits et joints sur pierre ferme de récupération</p> <p>35. Rejointoient par grande partie au mortier de chaux grasse sur pierre déposée reposée avec joints de 20 mm de largeur en partie verticale unie</p> <p>36. Rejointoient par grandes parties au mortier de chaux grasse sur vieille pierre avec joints de 20 mm de larguer et refiche à 5 cm de profondeur, en partie verticale unie</p> <p>37. Rejointoient par grandes parties au mortier de chaux grasse sur vieille pierre, avec joints de 20 mm de largeur et refiche à 5 cm de profondeur, en partie verticale moulurée</p> <p>38. Brossage et émoussage de parement en pierre de taille, en partie verticale unie</p> <p>39. Brossage et émoussage de parement en pierre de taille en partie verticale moulurée</p> <p>40. Béton de vermiculite expansée dose à 1.400 m³ de vermiculite et de 250 kg de ciment CPJ</p> <p>41. Chape au mortier de ciment avec hydrofuge incorporé en couche de 0.03 m</p> <p>42. Imprégnation à froid d'émulsion bitumineuse à trois couches</p> <p>43. Fourniture et transport à pied d'œuvre de lauze en pierre calcaire dur, compris déchets, façon de couverture en lauze, taille d'ajustement, pose de lauze scellée</p> <p>44. Façon d'égout en lauze, taille d'ajustement, réglage et toutes sujétions de scellement</p> <p>45. Rive latérale compris tailles d'ajustement et solin au mortier de chaux sur couverture en lauze</p> <p>46. Tranchée d'engravure dans pierre de taille ferme, pour mise en place du solin des rives (0.15 M à 0.20 M à l'équerre)</p> <p>47. Façon de faitage en lauze pour pose en lignolet, compris taille d'ajustement et scellement</p> <p>48. Chargement en enlèvement des gravois aux décharges publiques comprenant descente, toutes manutentions et règlement des droits éventuels de décharge</p> <p>49. Chargement et enlèvement des déblais aux décharges publiques</p>
	Total TTC : 624 331.10
	1 ^{ère} tranche conditionnelle :
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Echafaudage vertical en matériel tubulaire 40 X 49 en 1^e installation comprenant pose, montage, dépose, double transport et location pendant la durée des travaux 2. Echafaudages vertical en matériel tubulaire 40 x49 en 1^e installation prenant appui sur les bascules ou reposant sur les couvertures comprenant montage à toute hauteur, pose, dépose, double transport et location pendant la durée des travaux

	<p>3. Sapine d'accès en matériel tubulaire 40 X 49 en 1^e installation comprenant pose, montage, dépose, double transport et location pendant la durée des travaux</p> <p>4. Ecran de garantie ou de protection sans ossature fixe sur l'extérieur de l'échafaudage en enveloppe, en grillage ou bâche PVC afin d'éviter les projections comprenant pose, dépose, montage, double transport et location pendant la durée des travaux</p> <p>5. Clôture de chantier en planche ou tôle fixée sur ossature, bois ou tubulaire, comprenant pose, dépose après coup, double transport, location pendant la durée des travaux, surveillance et entretien</p> <p>6. Ecran de garantie avec ossature pour bouchement provisoire des baies comprenant pose, dépose, montage double transport et location pendant la durée des travaux</p> <p>7. Découverture d'ardoise clouée en démolition pour 45 au m²</p> <p>8. Démolition de faitage métallique</p> <p>9. Arrachage de bois en démolition de bois de charpente assemblée</p> <p>10. Dépose en démolition de bois de charpente assemblée</p> <p>11. Bâche en PVC fixe sur les combles pour protection contre les intempéries comprenant la pose, dépose, double transport y compris fixations et locations pendant la durée des travaux</p> <p>12. Arrachage, coupement, extraction et destruction de racine de lierre ou d'arbuste de végétation enracinée dans les maçonneries avec précautions afin d'éviter l'éboulement</p> <p>13. Démolition de béton armé ou non avec soins afin de ne pas détériorer les parements attenants cis coupement éventuel des fers</p> <p>14. Démolition de maçonnerie de moellon hourde au mortier cis toutes précautions au droit des maçonneries attenantes y compris descente et mise en dépôt</p> <p>15. Dépose en démolition de lauzes y compris descente des matériaux et toutes manutentions</p> <p>16. Déblaiement extrados voûtes cis piochement, toutes manutentions jusqu'en rive de couverture, descente au sol, et mise en tas en attente d'enlèvement général</p> <p>17. Dépose de pierre de toutes natures en démolition par le dessus y compris descente</p> <p>18. Dépose de pierre de toutes natures en conservation par le dessus y compris descente</p> <p>19. Sujétion et précaution complémentaire à prendre pour dépose en conservation de pierre moulurée ou sculptée</p> <p>20. Refouillement et évidement mécaniques dans pierre « ferme »</p> <p>21. Fourniture de pierre demi-dure « pierre de Lavoux à grain » pour ouvrage courant, rendu chantier</p> <p>22. Taille de parement uni sur pierre « ferme » (unité de taille de parement uni)</p> <p>23. Taille de parement mouluré sur pierre « ferme » (unité de taille de parement mouluré)</p> <p>24. Pose de pierre à mortier de chaux en condition normale ou sans incrustement</p> <p>25. Sujétions et difficultés complémentaires pour incrustement contigu dans pierre ferme</p>
--	---

	<p>26. Sujétions et difficultés complémentaires pour incrustement isolé dans pierre ferme</p> <p>27. Sujétions et précautions complémentaires pour pose de pierre moulurée ou sculptée</p> <p>28. Bouchon en pierre de taille jusqu'à 0.20 M à l'équerre, fourni, taille, pose, refouille, en pierre ferme</p> <p>29. Patine sur pierre neuves pour harmonisation des tons avec le parement existant comprenant tous procédés de teinte à plusieurs couches, en partie verticale unie</p> <p>30. Patine sur pierre neuves pour harmonisation des tons avec le parement existant comprenant tous procédés de teinte à plusieurs couches, en partie verticale moulurée</p> <p>31. Rejointoiement par grandes parties au mortier de chaux grasse sur vieille pierre avec joints de 20 mm de largeur et refiche à 5 cm de profondeur, sur extrados</p> <p>32. Surprofondeur de joint au-delà de 5 cm et par 1 cm en plus pour rejointoiement par grande surface, sur extrados</p> <p>33. Fourniture et façon de coulis de chaux par gravité</p> <p>34. Retaille des lits et joints sur pierre ferme de récupération</p> <p>35. Rejointoiement par grande partie au mortier de chaux grasse sur pierre déposée reposée, avec joints de 20 mm de largeur en partie verticale unie</p> <p>36. Rejointoiement par grandes parties au mortier de chaux grasse sur vieille pierre avec joints de 20 mm de largeur et refiche à 5 cm de profondeur, en partie verticale unie</p> <p>37. Rejointoiement par grandes parties au mortier de chaux grasse sur vieille pierre, avec joints de 20 mm de largeur et refiche à 5 cm de profondeur, en partie verticale moulurée</p> <p>38. Brossage et émoussage de parement en pierre de taille, en partie verticale unie</p> <p>39. Brossage et émoussage de parement en pierre de taille en partie verticale moulurée</p> <p>40. Béton de vermiculite expansée dose à 1400 m³ de vermiculite et de 250 kg de ciment CPJ</p> <p>41. Chape au mortier de ciment avec hydrofuge incorporé en couche de 0.03M</p> <p>42. Imprégnation à froid d'émulsion bitumineuse à trois couches</p> <p>43. Fourniture et transport à pied d'œuvre de lauze en pierre calcaire dur, compris déchets, façon de couverture en lauze, taille d'ajustement, pose de lauze scellée</p> <p>44. Façon d'égoût en lauze, taille d'ajustement, réglage et toutes sujétions de scellement</p> <p>45. Rive latérale compris tailles d'ajustement et solin au mortier de chaux sur couverture en lauze</p> <p>46. Tranchée d'gravure dans pierre de taille ferme, pour mise en place du solin des rives</p> <p><i>A l'équerre</i></p> <p>47. Façon de faitage en lauze pour pose en lignolet compris taille d'ajustement et scellement</p>
--	---

	<p><i>Nota : L'évacuation des eaux pluviales dans l'angle Est de la nef est reprise provisoirement, les travaux définitifs seront traités lors de la réfection de la couverture de la nef</i></p> <p>48. Dépose descente EP. en démolition comprise dépose crochets et colliers</p> <p>49. Descente d'eau pluviale en cuivre de 6/10^e compris fourniture, façon pose et soudure de diamètre 100</p> <p>50. Naissance cylindrique pour descente d'eau pluviale en cuivre de diamètre 100</p> <p>51. Coude cintré en cuivre de 6/10^e fourni, façonné, ajusté, posé et soudé en diamètre 100</p> <p>52. Collier double à deux boulons en cuivre cis fourniture, pose, trous et scellement pour tuyau de diamètre 100</p> <p>53. bague double en cuivre de 5/10^e fournie, façonnée, ajustée, posée et soudée pour tuyau de diamètre 100</p> <p>54. dauphin fonte en 1.00 M longueur cis fourniture, pose, joint d'étanchéité et peinture antirouille à 2 couches de diamètre 100</p> <p>55 chargement et enlèvement des gravois aux décharges publiques comprenant descente, toutes manutentions et règlement des droits éventuels de décharge</p> <p>56. chargement et enlèvement des déblais aux décharges publiques</p> <p>Total TTC : 620 484, 97</p> <p>2^e tranche conditionnelle :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Echafaudage vertical en matériel tubulaire 40 x 49 en 1^e installation comprenant pose, montage, dépose, double transport et location pendant la durée des transport et location pendant la durée des travaux 2. Echafaudage vertical en matériel tubulaire 40 x49 en 1^e installation prenant appui sur les bascules ou reposant sur les couvertures comprenant montage à toute hauteur, pose, dépose, double transport et location pendant la durée des travaux 3. Sapine d'accès en matériel tubulaire 40 x49 en 1^e installation comprenant pose, montage, dépose, double transport et location pendant la durée des travaux 4. Ecran de garantie ou de protection sans ossature fixe sur l'extérieur de l'échafaudage en enveloppe, en grillage ou bâche PVC afin d'éviter les projections, comprenant pose, dépose, montage, double transport et location pendant la durée des travaux 5. Clôture de chantier en planche ou tôle fixée sur ossature, bois ou tubulaire, comprenant pose, dépose après coup, double transport, location pendant la durée des travaux, surveillance et entretien 6. Ecran de garantie avec ossature pour bouchement provisoire des baies, comprenant pose, dépose, montage double transport et location pendant la durée des travaux 7. Découverture d'ardoise clouée en démolition pour 45 au m² 8. Démolition de faitage en faitière 9. Arrachage de bois en démolition sous couverture en ardoise 10. Dépose en démolition de bois de charpente assemblée
--	--

	<p>11. Bâche en PVC fixe sur les combles pour protection contre les intempéries comprenant la pose, dépose, double transport y compris fixations et location pendant la durée des travaux</p> <p>12. Arrachage, coupement, extraction et destruction de racine de lierre ou d'arbuste de végétation enracinée dans les maçonneries avec précautions afin d'éviter l'éboulement</p> <p>13. Démolition de maçonnerie de moellon hourde au mortier cis toutes précautions au droit des maçonneries attenantes y compris descente et mise en dépôt</p> <p>14. Dépose en démolition de lauzes y compris descente des matériaux et toutes manutentions</p> <p>15. Déblaiement extrados voûtes cis piochement, toutes manutentions jusqu'en rive de couverture, descente au sol, et mise en tas en attente d'enlèvement général</p> <p>16. Dépose de pierre de toutes natures en démolition par le dessus y compris descente</p> <p>17. Dépose de pierre de toutes natures en conservation par le dessus y compris descente</p> <p>18. Sujétion et précaution complémentaire à prendre pour dépose en conservation de pierre moulurée ou sculptée</p> <p>19. Refouillement et évidement mécaniques dans pierre « ferme »</p> <p>20. Fourniture de pierre demi-dure « pierre de Lavoux à grain » pour ouvrage courant, rendu chantier</p> <p>21. Taille de parement uni sur pierre « ferme » (unité de taille de parement uni)</p> <p>22. Taille de parement mouluré sur pierre « ferme » (unité de taille de parement mouluré)</p> <p>23. Pose de pierre au mortier de chaux en condition normale ou sans incrustement</p> <p>24. Sujétions et difficultés complémentaires pour incrustement contigu dans pierre ferme</p> <p>25. Sujétions et difficultés complémentaires pour incrustement isolé dans pierre ferme</p> <p>26. Sujétions et précautions complémentaires complémentaire pour pose de pierre moulurée ou sculptée</p> <p>27. Bouchon en pierre de taille jusqu'à 0.20 m à l'équerre, fourni, taille, pose, refouille, en pierre ferme</p> <p>28. Patine sur pierre neuves pour harmonisation des tons avec le parement existant comprenant tous procédés de teinte à plusieurs couches en partie verticale unie</p> <p>29. Patine sur pierre neuves pour harmonisation des tons avec le parement existant comprenant tous procédés de teinte à plusieurs couches, en partie verticale moulurée</p> <p>30. Rejointoiement par grandes parties au mortier de chaux grasse sur vieille pierre avec joints de 20 mm de largeur et refiche à 5 cm de profondeur, sur extrados</p> <p>31. Surprofondeur de joint au-delà de 5 cm et par 1 cm en plus pour rejoointoiement par grande surface, sur extrados</p> <p>32. Fourniture et façoon de coulis de chaux par gravite</p> <p>33. Retaille des lits et joints sur pierre ferme de récupération</p>
--	---

	<p>34. Rejointoient par grande partie au mortier de chaux grasse sur pierre déposée reposée, avec joints de 20mm de largeur en partie verticale unie</p> <p>35. Rejointoient par grandes parties au mortier de chaux grasse sur vieille pierre avec joints de 20 mm de largeur et refiche à 5 cm de profondeur, en partie verticale unie</p> <p>36. Rejointoient par grandes parties au mortier de chaux grasse sur vieille pierre, avec joints de 20 mm de largeur et refiche à 5cm de profondeur en partie verticale moulurée</p> <p>37. Brossage et émoussage de parement en pierre de taille, en partie verticale unie</p> <p>38. Brossage et émoussage de parement en pierre de taille en partie verticale moulurée</p> <p>39. Béton de vermiculite expansée dosé à 1400 m3 de vermiculite et de 250 kg de ciment CPJ</p> <p>40. Chape au mortier de ciment avec hydrofuge incorporé, en couche de 0.05 m</p> <p>41. Imprégnation à froid d'émulsion bitumineuse à trois couches</p> <p>42. Fourniture et transport à pied d'œuvre de lauze en pierre calcaire dur, compris déchets, façon de couverture en lauze, taille d'ajustement, pose de lauze scellée</p> <p>43. Façon d'égout en lauze, taille d'ajustement, réglage et toutes sujétions de scellement</p> <p>44. Rive latérale compris tailles d'ajustement et solin au mortier de chaux sur couverture en lauze</p> <p>45. Tranchée d'engravure dans pierre de taille ferme, pour mise en place du solin des rives (0.15 M à 0.20 M à l'équerre)</p> <p>46. Façon de faitage en lauze pour pose en lignolet, compris taille d'ajustement et scellement</p> <p>47. Chargement et enlèvement des gravois aux décharges publiques comprenant descente, toutes manutentions et règlement des droits éventuels de décharge</p> <p>48. Chargement et enlèvement des déblais aux décharges publiques</p> <p>Total TTC : 8330161,67 »</p> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, cadre de bordereau</i></p>
14 mai 1991	<p>Rapport de dépouillement des offres par l'ACMH François Jeanneau : « Je soussigné, François Jeanneau, Architecte en Chef des Monuments Historiques confirme l'analyse financière des offres effectuées par Monsieur le Vérificateur des Monuments Historiques et propose au Maître d'Ouvrage de retenir l'entreprise suivante :</p> <p><i>Lot maçonnerie : Je propose au Maître d'Ouvrage de retenir l'Entreprise Soporen qui a l'analyse financière, présente l'offre la moins disante. L'Entreprise soporen, par son expérience sur des chantiers similaires, sa compétence en travaux de restauration sur les Monuments Historiques et sa qualification, est tout à fait habilitée à exécuter le travail demandé sur la petite église de Marnes. »</i></p> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, rapport de dépouillement des offres par l'ACMH François Jeanneau</i></p>
14 juin 1991	Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal :

	<p>« Restauration générale de l'église tranche 2/3 chapitre C/D : Le Conseil Municipal accepte l'entreprise des travaux de la tranche 2/3 de restauration générale (restauration du clocher du chœur et du transept) et autorise Monsieur Beaudron Gilles, Maire à signer la convention financière. »</p> <p><i>Archives municipales, extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal</i></p>
28 juin 1991	<p>Convention entre l'Etat représenté par le Préfet et la commune de Marnes :</p> <p>« Article 1 : objet</p> <p><i>L'Etat assure la maîtrise d'ouvrage des travaux ci-après : restauration générale de l'église de Marnes (Deux-Sèvres)</i></p> <p><i>Les travaux sont évalués à la somme de 810 000 francs y compris les honoraires de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques et du Vérificateur. Au cas où le déroulement des travaux impliquerait une modification du programme de l'opération, un avenant à la présente convention serait alors établi.</i></p> <p>Article 2 : Exécution des travaux</p> <p><i>Les travaux décrits à l'article précédent seront réalisés sous la direction de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques territorialement compétent. Les règles applicables aux marchés de travaux y compris au choix des entreprises chargées de leur exécution seront celles applicables aux marchés de l'Etat et notamment le Code des Marchés Publics (livres I et II). Le propriétaire sera avisé en temps utile de la date de commencement des travaux.</i></p> <p>Article 3 Règlement des travaux</p> <p><i>L'Etat assurera le paiement des situations, décomptes et mémoires vérifiés par la maîtrise d'œuvre et notifiera la réception des travaux.</i></p> <p>Article 4 : Participation de l'Etat</p> <p><i>L'Etat s'engage à participer financièrement aux travaux décrits à l'article 1 ci-dessus pour une somme de 340 200 francs (trois cent quarante mille deux cent francs)</i></p> <p>Article 5 : participation du propriétaire</p> <p><i>Le propriétaire désigné ci-dessus s'engage à verser à l'Etat à titre de fonds de concours pour la réalisation des travaux ci-dessus une somme de 469 800 francs (quatre cent soixante-neuf mille huit cent francs). Le versement de ce fonds de concours devra intervenir dans un délai maximum de six mois à compter de la date d'émission du Titre de Perception. En cas de non-respect de ces délais, le propriétaire s'engage à verser des intérêts moratoires correspondant au taux d'escompte de la Banque de Francs majoré de un point. »</i></p> <p><i>Archives de la MPP, E/80/465/451-3766, convention entre l'Etat représenté par le Préfet et la commune de Marnes</i></p>
22 juillet 1991	<p>Lettre adressée au Maire de la part du Directeur Régional des Affaires Culturelles : « Afin de rassembler au plus tôt l'ensemble des données techniques et financières nécessaires à l'élaboration du programme des travaux à entreprendre en 1992 sur les Monuments Historiques de Poitou-Charentes, il nous est apparu indispensable de vous écrire pour vous demander si vous seriez prêt l'année prochaine à financer une tranche de travaux pour la restauration du clocher, du chœur et du transept de l'église, édifice classé au titre des Monuments Historiques (cf : convention pluriannuelle). L'ensemble des spécialistes que j'ai réuni dernièrement ont</p>

	<p><i>en effet appelé mon attention sur l'intérêt de poursuivre la restauration de l'église de Marnes, en vue de la dernière tranche des travaux de l'abside Sud-Est et du chœur pour un montant de 880 000 francs. A ce moment de l'année, nul ne peut préjuger des crédits d'Etat dont le Poitou-Charentes pourra bénéficier l'année prochaine, ni des budgets qui seront arrêtés par les Assemblées territoriales qui participent aux côtés de l'Etat et des propriétaires à la sauvegarde des Monuments Historiques de Poitou-Charentes. Toutefois, je me permets d'ores et déjà d'avancer les hypothèses financières suivantes pour l'opération que je vous propose,</i></p> <p><i>Etat : 369 600 francs</i></p> <p><i>Conseil Régional : 132 000 francs</i></p> <p><i>Conseil Général : 308 000 francs</i></p> <p><i>Propriétaire : 70 400 francs</i></p> <p><i>J'ai l'honneur de vous demander de m'apporter avant le 1^{er} septembre votre réponse sur cette proposition qui ne constitue pour le moment qu'une hypothèse. Je me tiens à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information tant sur les travaux prévus que sur le budget prévisionnel de l'opération. »</i></p> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, lettre adressée au Maire de la part du Directeur Régional des Affaires Culturelles</i></p>
29 juillet 1991	<p>Lettre adressée au Directeur Régional des Affaires Culturelles de la part du Maire :</p> <p><i>« Je soussigné Beaudron Gilles, Maire de la commune de Marnes donne un avis favorable pour le financement en 1992 d'une tranche de travaux pour la restauration du clocher, du chœur et du transept de l'église, édifice classé au titre des Monuments Historiques. »</i></p> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, lettre adressée au Directeur Régional des Affaires Culturelles de la part du Maire</i></p>
17 septembre 1991	<p>Lettre adressée au Maire de la part du Directeur Régional des Affaires Culturelles : « Suite à l'entretien téléphonique que vous avez eu avec mon service, je tiens à vous indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Que les marchés viennent d'être envoyés au contrôleur financier local pour visa préalable</i> - <i>Qu'étant donné la mise en place des crédits du programme 1991, la première et deuxième phases des travaux débuteront en même temps, à savoir :</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Restauration du croisillon Nord et face Nord du clocher</i> • <i>Restauration du croisillon Sud et face Sud du clocher</i> - <i>Qu'une réunion de chantier sera organisée courant octobre</i> - <i>Que les travaux pourront débuter d'ici la fin octobre</i> <p><i>J'adresse copie de ce courrier à Mr Jeanneau, ACMH, maître d'œuvre de cette opération, afin qu'il prenne toutes ces dispositions pour l'organisation du 1^{er} rendez-vous de chantier. »</i></p> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, lettre adressée au Maire de la part du Directeur Régional des Affaires Culturelles</i></p> <p><i>Archives municipales, lettre adressée au Maire de la part du Directeur Régional des Affaires Culturelles</i></p>
Non daté	Rapport de présentation :

	<p>« 1. <i>Nature et étendue des besoins à satisfaire :</i> <i>L'église est classée M.H. depuis 1862. Actuellement la couverture en ardoise n'assure plus son rôle d'étanchéité. L'essentiel des travaux prévus portent donc sur la réfection des couvertures. Il est envisagé de revenir au couvrement d'origine dont on voit en de maints endroits du monument, les traces significatives : une toiture en lauzes. Pour ce faire, une opération d'un montant prévisionnel global de 2.390.000 a été programmé sur 3 ans. Une première tranche de 700.000 F a été affectée en 1990.</i></p> <p>2. <i>économie générale, déroulement prévu et montant du marché :</i> <i>L'opération ne comporte qu'un seul lot : maçonnerie. Le projet de marché est découpé en 1 tranche ferme et 2 tranches conditionnelles. Les délais d'exécution prévus sont de 5 mois pour la tranche ferme et de 6 et 7 mois pour les tranches conditionnelles.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le montant du projet de marché est de 2.077.977,74 F.</i> - <i>prix : cadre de bordereau</i> - <i>le futur titulaire est : l'entreprise Soporen, entreprise bien connue du service</i> <p>3. <i>mode de passation :</i> <i>Ce projet de marché fait suite à une procédure d'appel d'offres restreint. Les entreprises appelées en concurrence ont fait l'objet d'une sélection suite à l'avis de candidature paru au Moniteur des Travaux Publics du 16 février 1990. Après analyse des offres, l'entreprise moins disante a été retenue pour le lot maçonnerie (voir procès-verbal d'ouverture des plis ci-joint).</i></p> <p>4. <i>compte rendu du déroulement de la procédure :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>envoi des offres : 25/03/91</i> - <i>réception des offres ! 23/04/91</i> - <i>ouverture des plis : 26/04/91</i> - <i>réception de l'analyse des offres : 24/05/91</i> <p>5. <i>dérogations éventuelles aux normes et spécifications :</i> <i>voir fascicule technique de la Direction du Patrimoine concernant les travaux sur les monuments historiques.</i></p> <p>6. <i>origine des fournitures :</i> <i>Les matériaux sont d'origine française.</i> <i>C'est ce projet de marché passé entre l'Etat et l'entreprise Soporen qui vous est transmis pour avis. »</i></p>
	<p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, rapport de présentation</i></p>
	<p>Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal :</p>
	<p>« <i>Le Conseil Municipal accepte l'entreprise des travaux de la tranche 2/3 de restauration générale (restauration du clocher du chœur et du transept) et autorise Monsieur Beaudron Gilles, maire à signer la convention financière. La commune s'engage avec le concours de la Région et du Conseil Général à verser à l'Etat un fonds de concours de 510.400 F. »</i></p>
	<p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal</i></p>
	<p>Lettre adressée au Maire de la part du Directeur Régional des Affaires Culturelles :</p> <p>« <i>En confirmation de ma lettre du 22 juillet 1991 et suite à votre réponse du 29 juillet dernier, j'ai le plaisir de vous faire savoir que la Conférence Administrative Régionale, saisie par mes soins le 15 octobre dernier, a</i></p>

	<p>accepté de prendre en compte, dans la perspective 1992, la restauration du clocher, du chœur et du transept de l'église de Marnes. J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le devis des travaux accompagné du plan de localisation de l'opération ainsi que d'une convention à passer entre l'Etat et votre commune. Je vous rappelle à cet égard que la maîtrise d'ouvrage de l'opération sera exercée par l'Etat. Le plan de financement proposé est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat 369 600 francs - Conseil Régional 132 000 francs - Conseil Général 308 000 francs - Commune 70 400 francs <p>Etant entendu que vous devez vous engager sur la somme de 510 000 francs correspondant à votre propre participation et à l'avancement des contributions du Conseil Régional et du Conseil Général qui vous verseront directement leur part sous forme de subvention. Je souhaiterais recevoir la délibération du Conseil Municipal accompagnée des conventions signées par vos soins avant le 20 février prochain. »</p> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, lettre adressée au Maire de la part du Directeur Régional des Affaires Culturelles</i></p>
19 février 1992	<p>Compte-rendu de chantier n°1 du 19 février 1992 par l'ACMH François Jeanneau :</p> <p>« Avancement des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Croisillon Nord échafaudé. Découverte en cours - Croisillon Sud échafaudé et en cours de découverte <p>Décisions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ancienne couverture en lauze ayant été découverte sous la couverture en ardoise, il convient d'en faire un repérage photographique et un relevé succinct avec relevé des détails tels que faïtage, noue, gargouille - La nouvelle couverture en lauze devra prendre en compte la découverte archéologique de l'ancienne couverture à savoir : • Rétablissement des pentes et des dispositions à l'identique • Conservation ou restitution du même module de lauze et du même aspect de taille • Conservation des éléments en pierre du faïtage qui pourront être réemployés - Avant tout début d'exécution, présenter un échantillon de la pierre choisie et faire une présentation de pose et de taille pour le prochain rendez-vous de chantier - Compléter l'échafaudage du croisillon nord par le retour sur le pignon - Bien bâcher le croisillon Sud après la découverte » <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, compte-rendu n°1 par l'ACMH François Jeanneau</i></p>
19 mars 1992	<p>Compte-rendu de chantier n°2 du 19 mars 1992 par l'ACMH François Jeanneau :</p> <p>« Avancement des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Croisillon Nord, face Nord du clocher en cours <p>Décisions :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Fournir sans délai le repérage photographique et les relevés succincts demandés concernant l'ancienne couverture en lauze</i> - <i>La nouvelle couverture en lauze devra prendre en compte la découverte archéologique de l'ancienne couverture à savoir :</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Rétablissement des pentes et des dispositions à l'identique</i> • <i>Conservation ou restitution du même module de lauze et du même aspect de taille</i> • <i>Conservation des éléments en pierre du faitage qui pourront être réemployés</i> - <i>Accord pour l'échantillon de pierre présentée. Bien contrôler le module des lauzes. Elles sont plutôt plus grandes en bas de pentes qu'au faitage</i> - <i>Accord pour l'aspect des joints sur la face nord du clocher</i> - <i>Le lavage et brossage pourrait être légèrement plus efficaces afin d'éviter les verdissements mais tout en conservant la patine</i> - <i>Croisillon Sud : Bien faire le repérage et relevé succinct des différentes formes et taille des lauzes</i> - <i>Faire sondages préalables pour constat d'aspect de lauzes sous la couverture en ardoise du chœur »</i> <p style="text-align: center;"><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, compte-rendu n°9 par l'ACMH François Jeanneau</i></p>
14 avril 1992	<p>Compte-rendu de chantier n°3 du 14 avril 1992 par l'ACMH François Jeanneau :</p> <p>« <i>Avancement des travaux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Croisillon Nord et face nord du clocher en cours</i> - <i>Croisillon Sud découvert</i> - <i>Taille de lauze en cours</i> <p><i>Décisions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Fournir sans délai le repérage photographique et les relevés succincts demandés concernant l'ancienne couverture en lauze. Fournir également des photographies du levage des lauzes en carrière</i> - <i>La nouvelle couverture en lauze devra prendre en compte la découverte archéologique de l'ancienne couverture à savoir :</i> • <i>Rétablissement des pentes et des dispositions à l'identique</i> • <i>Conservation ou restitution du même module de lauze et du même aspect de taille</i> • <i>Conservation des éléments en pierre du faitage qui pourront être réemployés</i> - <i>Choix des lauzes : elles présenteront un nez taillé et une face vue dressée selon les témoins existants en place. Dimension des lauzes : 40 au minimum, 60 au maximum, ép. 5 cm au moins</i> - <i>Sur l'extrados des voûtes, rejoindre l'extrados puis béton de vermiculite, chape étanche et en bas de pente mettre en place un feutre bitumé</i> - <i>Pour prochain rendez-vous de chantier, présentation de la lauze en couverture</i>

	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Face Nord du clocher ; faire un lavage brossage supplémentaire pour atténuer les salissures</i> - <i>Accord pour l'aspect des joints</i> - <i>Faire calepinage des faces Ouest et Est du transept Nord avec indication des pierres à changer »</i> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, compte-rendu n°3 par l'ACMH François Jeanneau</i></p>
6 mai 1992	<p>Convention entre l'Etat représenté par le Préfet et la commune :</p> <p>« <i>Il a été convenu ce qui suit,</i></p> <p><i>Article 1 : Objet</i></p> <p><i>L'Etat assure la maîtrise d'ouvrage des travaux ci-après :</i></p> <p><i>Restauration du clocher, du chœur et du transept de l'église de Marnes (Deux-Sèvres). Les travaux sont évalués à la somme de 880 000 francs y compris les honoraires de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques et du Vérificateur. Au cas où le déroulement des travaux impliquerait une modification du programme de l'opération, un avenant à la présente convention serait alors établi.</i></p> <p><i>Article 2 : exécution des travaux</i></p> <p><i>Les travaux décrits à l'article précédent seront réalisés sous la direction de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques territorialement compétent. Les règles applicables aux marchés de travaux y compris au choix des entreprises chargées de leur exécution seront celles applicables aux marchés de l'Etat et notamment le Code des Marchés Publics (livres I et II). Le propriétaire sera avisé en temps utile de la date de commencement des travaux.</i></p> <p><i>Article 3 : Règlement des travaux</i></p> <p><i>L'Etat assurera le paiement des situations, décomptes et mémoires vérifiés par la maîtrise d'œuvre et notifiera la réception des travaux.</i></p> <p><i>Article 4 : Participation de l'Etat</i></p> <p><i>L'Etat s'engage à participer financièrement aux travaux décrits à l'article 1 ci-dessus pour une somme de 369 600 francs (trois cent dix mille quatre cent francs).</i></p> <p><i>Le versement de ce fonds de concours devra intervenir dans un délai maximum de six mois à compter de la date d'émission du Titre de Perception. En cas de non-respect de ces délais, le propriétaire s'engage à verser des intérêts moratoires correspondant au taux d'escompte de la Banque de France majoré de un point. »</i></p> <p><i>Archives de la MPP, E/80/465/451-3766, convention entre l'Etat représenté par le Préfet et la commune</i></p> <p><i>Archives de l'UDAP, convention entre l'Etat représenté par le Préfet et la commune</i></p>
15 mai 1992	<p>Compte-rendu de chantier n°4 du 15 mai 1992 par l'ACMH François Jeanneau :</p> <p>« <i>Avancement des travaux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Face Nord du clocher terminé</i> - <i>Pierre de taille en cours de pose</i> - <i>Taille de lauze en cours</i> <p><i>Décisions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Accord pour l'échantillon de pose des lauzes effectué. Les lauzes présenteront un nez dressé à la chasse comme présenté et non taillé</i>

	<p><i>au taillant. Les lauzes seront plus longues en bas de pente qu'en partie haute</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Sur l'extrados des voûtes, rejoindre l'extrados puis béton de chaux et vermiculite, chape étanche et en bas de pente mortier hydrofugé</i> - <i>Face Nord du clocher : accord pour l'aspect présenté</i> - <i>Les versants de lauze présenteront une légère courbe dans leur pente</i> - <i>Confirmation de la mise en œuvre d'un seul rampant dans le versant Est du transept nord</i> - <i>L'entreprise mettra en place sans tarder le panneau de chantier prévu et en principe réalisé (voir avec la DRAC) »</i> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, compte-rendu n°4 par l'ACMH François Jeanneau</i></p>
22 mai 1992	<p>Bon de commande pour un panneau de chantier :</p> <p><i>« Mentions à porter sur le panneau : Eglise Saint-Jean Restauration générale du transept, du clocher et du chœur La grande qualité de la construction de l'église Saint Jean atteste un XIIe siècle déjà très évolué. Une nef unique, voutée en berceau brisé, précède un carré couvert par une coupole établie sur pendentifs dont la vision est effacée par les huit nervures toriques qui ornent cette coupole. Le transept possède sur chaque bras une chapelle orientée et voutée en cul de four. Le chœur se termine par un chevet plat. L'essentiel des travaux à réaliser se porte sur les couvertures en ardoise qui n'assurent plus leur rôle d'étanchéité. Il est envisagé de revenir au couvrement d'origine dont on voit en maints endroits du monument les traces significatives : une toiture en plats (ou lauzes). Les travaux concernent la mise en œuvre des toitures en lauzes sur le transept et le chœur, le clocher conservant sa toiture actuelle. »</i></p> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, bon de commande pour un panneau de chantier</i></p>
18 juin 1992	<p>Compte-rendu de chantier n°5 du 18 juin 1992 par l'ACMH François Jeanneau :</p> <p><i>« Avancement des travaux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Face Nord du clocher terminée</i> - <i>Pierre de taille en cours de pause façades Est et Ouest du transept</i> - <i>Taille de lauze en cours à 80 %</i> <p><i>Décisions :</i></p> <p><i>Tranche Ferme :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Sur l'extrados des voûtes, rejoindre l'extrados puis béton de chaux et vermiculite, chape étanche et en bas de pente mortier hydrofugé</i> - <i>Les versants de lauze présenteront une légère courbe dans leur pente</i> - <i>Pose de lauzes à faire début juillet</i> - <i>Confirmation de la mise en œuvre d'un seul rampant dans le versant Est du transept Nord</i> - <i>Sur parement de pierre de taille, faire essai de vieillissement et présentation de patine</i> <p><i>La taille doit être plus grossière. Taille au taillant uniquement.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Modillons : la partie verticale des modillons doit être diminuée à 6-6,5 de hauteur.</i> - <i>Détail liaison contrefort et corniche dans l'angle Nord-Ouest du bras Nord du transept : petit glacis à hauteur d'une assise</i>

	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Pignon Nord : lavage brossage sur parement existant et rejoointoientement à la chaux grasse (articles 3.10 et 3.11 du CCTP)</i> - <i>Panneau de chantier à mettre : en place dès livraison »</i> <hr/> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, compte-rendu n°5 par l'ACMH François Jeanneau</i></p>
16 juillet 1992	<p>Compte-rendu de chantier n°6 du 16 juillet 1992 par l'ACMH François Jeanneau :</p> <p>« <i>Avancement des travaux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>- reprise de parement en pierre de taille des façades Nord, Ouest et Est du transept Nord terminée</i> - <i>Préparation de l'extrados de la voûte en cours</i> - <i>Panneau de chantier mis en place</i> <p><i>Décisions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Sur l'extrados des voutes, rejoointoyer l'extrados puis béton de chaux et vermiculite ou pouzzolane, chape étanche et en bas de pente mortier hydrofugé</i> - <i>Les versants de lauze présenteront une légère courbe dans leur pente. Pose de lauzes à commencer</i> - <i>Tracer les pentes de toit du versant Est du transept Nord afin d'examiner si ce versant est à un seul rampant ou à rupture de rampant entre le bras Nord du transept et la chapelle</i> - <i>Accord pour essai de vieillissement et présentation de patine ; reste juste une tâche Nord à atténuer sur la face Nord du clocher</i> - <i>La conservation du chéneau en pierre contre le mur de l'abside principale étant indispensable, vois les possibilités de liaison avec la couverture de l'absidiole et faire proposition à l'architecte »</i> <hr/> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, compte-rendu n°6 par l'ACMH François Jeanneau</i></p>
16 septembre 1992	<p>Compte-rendu de chantier n°7 du 16 septembre 1992 par l'ACMH François Jeanneau :</p> <p>« <i>Avancement des travaux :</i></p> <p><i>Tranche ferme : Croisillon Nord, face Nord du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Couverture en lauze en cours</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 1 : Croisillons Sud, face Sud du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Echafaudage terminé</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 2 : Absidiole Sud-Est, chœur et face Est du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Echafaudage en cours</i> - <i>Parement Est du clocher nettoyé</i> <p><i>Décisions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Sur l'extrados des voutes, rejoointoyer l'extrados puis béton de chaux et vermiculite ou pouzzolane, chape étanche et en bas de pente mortier hydrofugé</i> - <i>Les versants de lauze présenteront une légère courbe dans leur pente</i> - <i>Pentes du versant Est du bras Nord du transept : accord pour les pentes présentées sur le bras Nord mais la jonction avec la couverture de l'absidiole Nord-Est du massif du clocher au droit de la présence d'un chéneau en pierre probablement d'origine et qui doit être conservé</i>

	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Faire les calepinages des reprises de pierre de taille des parements des faces Ouest, Sud et Est du transept Nord sans délai</i> - <i>Démarrer les travaux sur la couverture du chœur : démolition de la couverture ardoise et charpente dès que possible »</i> <p style="text-align: center;"><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, compte-rendu n°7 par l'ACMH François Jeanneau</i></p>
21 septembre 1992	<p>Compte-rendu de chantier n°8 du 21 septembre 1992 par l'ACMH François Jeanneau :</p> <p>« <i>Avancement des travaux :</i></p> <p><i>Tranche ferme : Croisillon Nord, face Nord du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Couverture en lauze en cours.</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 1 : Croisillons Sud, face Sud du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Echafaudage terminé</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 2 : Absidiole Sud-Est, chœur et face Est du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Echafaudage en cours</i> - <i>Parement Est du clocher nettoyé</i> <p><i>Décisions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Sur l'extrados des voutes, rejoindre l'extrados puis béton de chaux et vermiculite ou pouzzolane, chape étanche et en bas de pente mortier hydrofugé</i> - <i>Les versants de lauze présenteront une légère courbe dans leur pente</i> - <i>Les deux pentes du bras Nord du transept seront symétriques. Côté Est, la corniche à modillons sera restituée comme sur les plans du PAT présenté</i> - <i>Suite aux différents sondages exécutés dans l'angle Nord-Est du massif du clocher, au droit du chéneau en pierre existant, la couverture en lauze de l'absidiole Nord-Est sera effectuée selon le projet d'origine. Le chéneau en pierre d'origine sera conservé sous la couverture en lauze. La gargouille dans l'angle Sud-Est de l'absidiole sera déposée et remise en place après sondages dans cette partie ;</i> - <i>Faire les calepinages des reprises de pierre de taille des parements des faces Ouest, Sud et Est du transept Nord sans délai</i> - <i>Faire sondages dans le portail Sud pour voir possibilité de débouchement</i> - <i>Démarrer les travaux sur la couverture du chœur : démolition de la couverture ardoise et charpente dès que possible</i> - <i>Les travaux de la tranche ferme et de la tranche conditionnelle n°1 sont en retard par rapport aux prévisions compte-tenu des découvertes archéologiques pouvant entraîner des modifications du projet. Terminer au plus vite la couverture du croisillon Nord. »</i> <p style="text-align: center;"><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, compte-rendu n°8 par l'ACMH François Jeanneau</i></p>
29 octobre 1992	<p>Lettre adressée à Monsieur Rieu Conservateur Régional des Monuments Historiques de la part du Maire : « <i>Suite à la Réunion de chantier du 21 octobre 1992 concernant la restauration de l'église de Marnes, comme convenu, je vous adresse le courrier à transmettre à Monsieur</i></p>

	<p><i>Chaussebourg de la Trésorerie Générale pour le report de l'échéance de la tranche conditionnelle n°2 d'un montant de 510.400 F. »</i></p> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, lettre adressée à Monsieur Rieu Conservateur Régional des Monuments Historiques de la part du Maire Archives municipales, lettre adressée à Monsieur Rieu de la part du Maire</i></p>
5 novembre 1992	<p>Compte-rendu de chantier n°9 du 5 novembre 1992 par l'ACMH François Jeanneau :</p> <p>« <i>Avancement des travaux :</i></p> <p><i>Tranche ferme : Croisillon Nord, face Nord du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Couverture en lauze livrée. Pose à faire.</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 1 : Croisillons Sud, face Sud du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Reprise de parement en cours</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 2 : Absidiole Sud-Est, chœur et face Est du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Parement Est du clocher terminé</i> <p><i>Décisions :</i></p> <p><i>Tranche Ferme :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Sur l'extrados des voutes, rejoindre l'extrados puis béton de chaux (déjà indiqué dans le compte-rendu précédent- à mettre en œuvre obligatoirement à l'exclusion du ciment) et vermiculite ou pouzzolane, chape étanche et en bas de pente mortier hydrofugé</i> - <i>Les versants de lauze présenteront une légère courbe dans leur pente</i> - <i>Les deux pentes du bras Nord du transept seront symétriques. Côté Est, la corniche à modillons sera restituée comme sur les plans du PAT présenté</i> - <i>La couverture en lauze à l'égout passera au-dessus de la gargouille dans l'angle Sud-Est de l'absidiole</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 1 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Fournir les calepinages des reprises de pierre de taille des parements des faces Ouest, Sud et Est du transept Nord sans délai</i> - <i>Sondages dans le portail Sud : poursuivre le sondage au droit du jambage</i> - <i>Poursuivre le piquetage de joints et la purge des joints ciment</i> - <i>Les trous de boulin du pignon Sud seront traités avec une pierre de bouchement à 10 cm en retrait de la façade</i> - <i>Tourelle d'escalier : faire une présentation de la restitution de la couverture en lauze de la tourelle d'escalier avec des câbles tendus afin d'examiner les raccord ou pénétrations vers le clocher. Faire sondages dans la maçonnerie sous la base de la colonne d'angle du clocher (angle Sud-Est)</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 2 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Corriger les quelques reprises de pierre en soubassement de l'absidiole Sud »</i> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, compte-rendu n°9 par l'ACMH François Jeanneau</i></p>

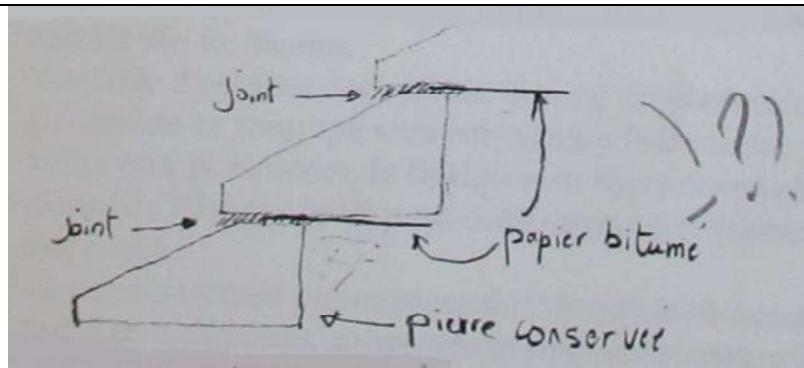
16 novembre 1992	<p>Lettre adressée au trésorier payeur général des Deux-Sèvres de la part du Directeur Régional des Affaires Culturelles :</p> <p><i>« J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, copie de la correspondance de Monsieur le Maire de Marnes, sollicitant un report d'échéance pour le versement du fond de concours de 510.400 Francs, dont le recouvrement était prévu pour septembre 1992. Ce fond de concours correspond à la participation de la commune, cumulée avec les contributions du Conseil Général et du Conseil Régional, pour la troisième et dernière tranche des travaux d'urgence, à réaliser sur l'église de Marnes, opération programmée en 1992. S'agissant de la fin d'une restauration pour laquelle, la commune de Marnes a déjà amplement contribué, et selon une procédure financière qui exige que la collectivité communale fasse l'avance des aides de la région et du département, j'émet un avis très favorable pour que la requête de Monsieur le Maire de Marnes connaisse une issue favorable. »</i></p> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, lettre adressée au trésorier général des Deux-Sèvres de la part du Directeur Régional des Affaires Culturelles</i></p>
19 novembre 1992	<p>Compte-rendu de chantier n°10 du 19 novembre 1992 par l'ACMH François Jeanneau :</p> <p><i>« Avancement des travaux :</i></p> <p><i>Tranche ferme : Croisillon Nord, face Nord du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Couverture en lauze livrée. Pose en cours</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 1 : Croisillons Sud, face Sud du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Reprise de parement en cours</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 2 : Absidiole Sud-Est, chœur et face Est du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Parement Est du clocher terminé</i> <p><i>Décisions :</i></p> <p><i>Tranche Ferme :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Présenter à l'architecte l'épure de pose des platinis selon la pente donnée et la réservation, et faire une présentation pour le prochain RV</i> - <i>Les versants de lauze présenteront une légère courbe dans leur pente</i> - <i>Les deux pentes du bras Nord du transept seront symétriques. Côtés Est, la corniche à modillons sera restituée comme sur les plans du PAT présenté</i> - <i>La couverture en lauze à l'égout passera au-dessus de la gargouille dans l'angle Sud-Est de l'absidiole</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 1 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Rappel : fournir les calepinages des reprises de pierre de taille des parements des faces Ouest, Sud et Est du transept Nord sans délai</i> - <i>Sondages dans le portail Sud : poursuivre le sondage au droit du jambage, à revoir au prochain RV</i> - <i>Poursuivre le piquetage de joints et la purge des joints ciment</i> - <i>Les trous de boulin du pignon Sud seront traités avec une pierre de bouchement à 10 cm en retrait de la façade</i> - <i>Tourelle d'escalier : faire une présentation de la restitution de la couverture en lauze de la tourelle d'escalier avec des câbles tendus afin d'examiner les raccords ou pénétrations vers le clocher. Faire sondages dans la maçonnerie sous la base de la colonne d'angle du clocher (angle Sud-Est)</i>

	<p><i>Tranche Conditionnelle 2 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Corriger les quelques reprises de pierre en soubassement de l'absidiole Sud - Découvrir une partie de la couverture en ardoise afin d'examiner le mode de pose de la lauze sur le chœur » <hr/> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, compte-rendu n°10, par l'ACMH François Jeanneau</i></p>
2 décembre 1992	<p>Compte-rendu de chantier n°11 du 2 décembre 1992 par l'ACMH François Jeanneau :</p> <p>« <i>Avancement des travaux :</i></p> <p><i>Tranche ferme : Croisillon Nord, face Nord du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Couverture en lauze livrée. Pose en cours <p><i>Tranche Conditionnelle 1 : Croisillons Sud, face Sud du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Reprise de parement en cours - Couverture de la tourelle d'escalier en cours <p><i>Tranche Conditionnelle 2 : Absidiole Sud-Est, chœur et face Est du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Parement Est du clocher terminé <p><i>Décisions :</i></p> <p><i>Tranche Ferme !</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accord pour la présentation de la pose des platins sur le versant Ouest du bras Nord - Les versants de lauze présenteront une légère courbe dans leur pente - Les deux pentes du bras Nord du transept seront symétriques. Côté Est, la corniche à modillons sera restituée comme sur les plans du PAT présenté - La couverture ne lauze à l'égout passera au-dessus de la gargouille dans l'angle Sud-Est de l'absidiole <p><i>Tranche Conditionnelle 1 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rappel : fournir les calepinages des reprises de pierre de taille des parements des faces Ouest, Sud et Est du transept Sud sans délai - Sondages dans le portail Sud : poursuivre le sondage au droit du jambage, à revoir au prochain RV - Poursuivre le piquetage de joints et la purge des joints ciment - Les trous de boulin du pignon Sud seront traités avec une pierre de bouchement à 10 cm en retrait de la façade - Tourelle d'escalier : conserver le rang de pierre de corniche, la couverture en platin partira de ce rang qui sera complété à l'identique ; accord pour la restitution des pentes telles que présentées, le faitage sera légèrement abaissé et une légère courbe au toit sera donnée, faitage identique à ceux retrouvés, traitement de la face Sud-Ouest comme vue sur place - La couverture en pierre présente 2 époques de construction, la plus ancienne en pierre de taille sera déposée, conservée et remise en œuvre dans la mesure du possible. Faire plan de localisation <p><i>Tranche Conditionnelle 2 :</i></p>

	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Bien repérer les différents systèmes de couverture en pierre et faire plan de localisation en préparation de cette partie. Sondages dans l'absidiole Sud-Est. »</i> <p style="text-align: center;"><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, compte-rendu n°11 par l'ACMH François Jeanneau</i></p>
10 décembre 1992	<p>Lettre adressée à la DRAC de la part de l'ACMH François Jeanneau : « <i>En réponse à votre courrier du 6/12/92 concernant l'affaire citée en objet, je vous informe que j'ai donné toutes les informations utiles à l'entreprise Soporen pour le mode de pose de la lauze ainsi que la nature de la taille et ce par les compte-rendus de mes visites nombreuses du chantier (voir mes comptes rendus). En tant qu'architecte, maître d'œuvre et responsable de ce chantier, je puis vous indiquer que je dirige ces travaux selon la mission qui m'a été délivrée et que toutes les décisions techniques sont prévues et confirmées par écrit sur compte-rendus de chantier en pleine connaissance de causes et le plus souvent après présentation in situ d'échantillons (conformément aux articles 3.07, 3.08, 3.10, 3.12, 3.13...) bien préférable à toute présentation figurée sur croquis nécessairement imprécis compte tenu de la spécificité des ouvrages sur lesquels nous travaillons. »</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, lettre adressée à la DRAC de la part de l'ACMH François Jeanneau</i></p>
23 décembre 1992	<p>Compte-rendu de chantier n°12 du 23 décembre 1992 par l'ACMH François Jeanneau :</p> <p>« <i>Avancement des travaux :</i></p> <p><i>Tranche ferme : Croisillon Nord, face Nord du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Couverture en lauze en cours de pose</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 1 : Croisillons Sud, face Sud du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Reprise de parement en cours</i> - <i>Couverture de la tourelle d'escalier en cours</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 2 : Absidiole Sud-Est, chœur et face Est du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Parement Est du clocher terminé</i> <p><i>Décisions :</i></p> <p><i>Tranche Ferme :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Accord pour la présentation de la pose des platinis sur le versant Ouest du bras Nord</i> - <i>Les deux pentes du bras Nord du transept seront symétriques. Côté Est, la corniche à modillons sera restituée comme sur les plans du PAT présenté</i> - <i>La couverture en lauze à l'égout passera au-dessus de la gargouille dans l'angle Sud-Est de l'absidiole</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 1 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Rappel : fournir les calepinages des reprises de pierre de taille des parements des faces Ouest, Sud et Est du transept Sud sans délai</i> - <i>Sondages dans le portail Sud : poursuivre le sondage au droit du jambage, à revoir au prochain RV</i> - <i>Poursuivre le piquetage de joints et la purge des joints ciment</i> - <i>Les trous de boulin du pignon Sud seront traités avec une pierre de bouchement à 10 cm en retrait de la façade</i> - <i>Tourelle d'escalier : conserver le rang de pierre de corniche, la couverture en platin partira de ce rang qui sera complété à</i>

	<p><i>l'identique ; accord pour la restitution des pentes partira de ce rang qui sera complété à l'identique, accord pour la restitution des pentes telles que présentées, le faitage sera légèrement abaissé et une légère courbe au toit sera donnée, faitage identique à ceux retrouvés, traitement de la face Sud-Ouest comme vue sur place</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- La couverture en pierre présente 2 époques de construction, la plus ancienne en pierre de taille sera déposée, conservée et remis en œuvre dans la mesure du possible. Faire plan de localisation</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 2 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- Bien repérer les différents systèmes de couverture en pierre et faire plan de localisation en préparation de cette partie. Sondages dans l'absidiole Sud-Est »</i> <hr/> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, compte-rendu n°12 par l'ACMH François Jeanneau</i></p>
3 février 1993	<p>Compte-rendu de chantier n°13 du 3 février 1993 par l'ACMH François Jeanneau :</p> <p><i>« Avancement des travaux :</i></p> <p><i>Tranche ferme : Croisillon Nord, face Nord du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- Couverture en lauze en cours de pose</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 1 : Croisillons Sud, face Sud du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- Reprise de parement en cours</i> <i>- Couverture de la tourelle d'escalier en cours</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 2 : Absidiole Sud-Est, chœur et face Est du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- Parement Est du clocher terminé</i> <p><i>Décisions :</i></p> <p><i>Tranche ferme :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- Versant Ouest terminé et versant Est en cours : accord pour la modification de l'égout sur le versant Est</i> <i>- La couverture en lauze à l'égout passera au-dessus de la gargouille dans l'angle Sud-Est de l'absidiole</i> <i>- L'achèvement des travaux sur le bras Nord devrait être effectué à la fin février</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 1 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- Rappel : fournir les calepinages des reprises de pierre de taille des parements des faces Ouest, Sud et Est du transept Sud sans délai</i> <i>- Sondages dans le portail Sud : poursuivre le sondage au droit du jambage, à revoir au prochain RV</i> <i>- Poursuivre le piquetage de joints et la purge des joints ciment</i> <i>- Les trous de boulin du pignon Sud seront traités avec une pierre de bouchement à 10 cm en retrait de la façade</i> <i>- Tourelle d'escalier : conserver le rang de pierre de corniche, la couverture en platin partira de ce rang qui sera complété à l'identique ; accord pour la restitution des pentes telles que présentées, le faitage sera légèrement abaissé et une légère courbe au toit sera donnée, faitage identique à ceux retrouvés, traitement de la face Sud-Ouest comme vue sur place</i> <i>- La couverture en pierre présente 2 époques de construction, la plus ancienne en pierre de taille sera déposée, conservée et remise en œuvre dans la mesure du possible. Faire plan de localisation</i>

	<p><i>Tranche Conditionnelle 2 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Bien repérer les différents systèmes de couverture en pierre et faire plan de localisation en préparation de cette partie. Sondages dans l'absidiole Sud-Est »</i> <hr/> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, compte-rendu n°13 par l'ACMH François Jeanneau</i></p>
19 février 1993	<p>Document de l'entreprise Bodet :</p> <p>« <i>Etat des lieux :</i></p> <p><i>Eglise : édifice classé « Monument Historique », liste de 1862</i></p> <p><i>Il existe une sonnerie de 3 cloches ayant les caractéristiques suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Cloche 1 : diamètre : 0,83 m, poids estimé à 350 Kg</i> - <i>Cloche 2 : diamètre : 0,74 m, poids estimé à 250 Kg</i> - <i>Cloche 3 : diamètre : 0,65 m, poids estimé à 170 KG</i> <p><i>Electrification comportant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>3 moteurs de volée</i> - <i>2 appareils de tintement</i> - <i>Automatismes de glas et d'angélus</i> <p><i>Cet ensemble est en service depuis 1962, et suivi sous contrat d'entretien dont la signature remonte à avril 1982.</i></p> <p><i>Constat fait lors de notre visite :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Prévoir un examen du beffroi des cloches »</i> <hr/> <p><i>Archives de l'UDAP, document de l'entreprise Bodet</i></p>
4 mars 1993	<p>Compte-rendu de chantier n°14 du 4 mars 1993 par l'ACMH François Jeanneau :</p> <p>« <i>Avancement des travaux :</i></p> <p><i>Tranche ferme : Croisillon Nord, face Nord du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Travaux terminés</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 1 : Croisillons Sud, face Sud du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Reprise de parement en cours d'achèvement</i> - <i>Rejointoiement en cours</i> - <i>Couverture de la tourelle d'escalier en cours</i> - <i>Couverture en lauze du bras Sud en préparation</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 2 : Absidiole Sud-Est, chœur et face Est du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Parement Est du clocher terminé</i> <p><i>Décisions :</i></p> <p><i>Tranche Conditionnelle 1 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Poursuivre le piquetage de joints et la purge des joints ciment au revers du pignon</i> - <i>Tourelle d'escalier : pour prochain rendez-vous de chantier, faire une présentation sous forme de maquette soit grandeur soit à échelle réduite de la liaison entre la couverture en lauze de la tourelle d'escalier et le massif du clocher</i> - <i>Couverture en lauze : partie basse en pierre de taille du versant Est : présenter le calepinage et examiner les pierres à conserver et à déposer et remplacer</i> - <i>Pour la remise en œuvre des pierres de taille de la partie basse du versant Est, examiner la possibilité d'insertion d'un papier bitumé sous le joint de pose selon le croquis suivant :</i>



- Supprimer la chape étanche
- Baie Sud : démonter préalablement le vitrail pour reprise des pierres de jambage

Tranche Conditionnelle 2 :

- Poursuivre les échafaudages »

Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, compte-rendu n°14 par l'ACMH François Jeanneau

31 mars 1993 Compte-rendu de chantier n°15 du 31 mars 1993 par l'ACMH François Jeanneau :

« Avancement des travaux :

Tranche ferme : Croisillon Nord, face Nord du clocher

- Travaux terminés

Tranche Conditionnelle 1 : Croisillons Sud, face Sud du clocher

- Reprise de parement en cours
- Rejointolement en cours
- Couverture de la tourelle d'escalier en cours
- Couverture en lauze du bras Sud en préparation

Tranche Conditionnelle 2 : Absidiole Sud-Est, chœur et face Est du clocher

- Parement Est du clocher terminé

Décisions :

Tranche Conditionnelle 1 :

- Poursuivre le piquetage de joints et la purge des joints ciment au revers du pignon
- Tourelle d'escalier : accord pour la présentation effectuée. Glacis en pierre côté face Est du clocher à faire. Massif rectangulaire côté face Sud du clocher à couvrir par une petite forme en plomb. Etablir un petit noquet plomb dans la noue de la couverture en pierre de la tourelle
- Couverture en lauze : accord pour le choix des pierres de couverture à conserver en dépose-repose. Mise en œuvre d'un papier bitumé dans le joint de pose comme convenu
- Le faîte en pierre devrait pouvoir être récupéré entièrement
- Pour prochain rendez-vous, voir échantillon de pierre de Chauvigny en pierre de couverture
- Baie Sud : démonter préalablement le vitrail pour reprise des pierres de jambage

Tranche Conditionnelle 2 :

	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Poursuivre les échafaudages »</i> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, compte-rendu n°15 par l'ACMH François Jeanneau</i></p>
27 avril 1993	<p>Compte-rendu de chantier n°16 du 27 avril 1993 par l'ACMH François Jeanneau :</p> <p>« <i>Avancement des travaux :</i></p> <p><i>Tranche ferme : Croisillon Nord, face Nord du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Travaux terminés</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 1 : Croisillons Sud, face Sud du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Reprise de parement en cours d'achèvement</i> - <i>Rejointoient en cours</i> - <i>Couverture de la tourelle d'escalier en cours d'achèvement</i> - <i>Couverture en lauze du bras Sud en préparation</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 2 : Absidiole Sud-Est, chœur et face Est du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Parement Est du clocher terminé</i> <p><i>Décisions :</i></p> <p><i>Tranche Conditionnelle 1 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Poursuivre le piquetage des joints et la purge des joints ciment au revers du pignon, etachever les rejoointoient</i> - <i>Faire les rectifications des joints trop raides</i> - <i>Tourelle d'escalier :achever la couverture comme vu sur place</i> - <i>Couverture en lauze : compte tenu des éléments en pierre de taille découverts de l'ancienne couverture, il est nécessaire d'effectuer un relevé complet et précis en coupe de cette couverture pour déterminer la mise en œuvre à faire. Il s'agit d'une découverte de chantier imprévisible qu'il convient de traiter comme telle, remettant en cause le projet initial</i> - <i>Le faîte en pierre devrait pouvoir être récupéré entièrement</i> - <i>L'échantillon de Chauvigny en pierre de couverture paraît un peu blanc par rapport à la teinte de la pierre utilisée sur l'édifice. Revoir cette question</i> - <i>Portail Sud : moulures à rectifier et finir les reprises de pierres</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 2 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Poursuivre les échafaudages</i> - <i>Déposer la couverture en ardoise en totalité sur le chœur et sur l'absidiole Sud-Est afin d'examiner la couverture en lauzes »</i> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, compte-rendu n°16 par l'ACMH François Jeanneau</i></p>
17 juin 1993	<p>Compte-rendu de chantier n°17 du 17 juin 1993 par l'ACMH François Jeanneau :</p> <p>« <i>Avancement des travaux :</i></p> <p><i>Tranche ferme : Croisillon Nord, face Nord du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Travaux terminés</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 1 : Croisillons Sud, face Sud du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Reprise de parement terminée</i> - <i>Rejointoient terminé</i> - <i>Couverture de la tourelle d'escalier terminé</i> - <i>Couverture en lauze du bras Sud en cours</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 2 : Absidiole Sud-Est, chœur et face Est du clocher</i></p>

	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Parement et rejoointoient en cours d'achèvement</i> - <i>Couverture en lauze en préparation</i> <p><i>Décisions :</i></p> <p><i>Tranche Conditionnelle 1 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Accord pour le rejoointoient</i> - <i>Accord pour la couverture du bras Sud du transept, comme convenu</i> - <i>Poursuivre et terminer la couverture du bras Sud du transept, comme convenu</i> - <i>Le faîte en pierre devrait pouvoir être récupéré entièrement</i> - <i>La surépaisseur de mur au revers du pignon Sud sera recouverte en lauze</i> - <i>Portail Sud : accord pour les reprises de parements, revoir les patines</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 2 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Démarrage immédiat des couvertures</i> - <i>Voir s'il est possible dans l'enveloppe du marché de traiter en brossage lavage le pignon Est</i> <p><i>Une prolongation de délai de 4 mois vous sera accordée suite aux découvertes archéologiques ayant entraînées un retard dans les décisions de poursuivre, sous réserve de l'accord de la CRMH »</i></p> <hr/> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, compte-rendu n°17 par l'ACMH François Jeanneau</i></p>
8 juillet 1993	<p>Compte rendu de visite du 8 juillet 1993 par l'Inspecteur Général des Monuments Historiques : restauration des couvertures</p> <p><i>« Le chantier en cours aboutit à une modification importante de l'aspect du monument. Une cohérence technique et architecturale plaide en faveur d'une homogénéité de restauration sur l'ensemble des parties Est (transept et chœur) et donc du retour à une couverture en pierres. En revanche, pour la nef, il apparaît plus sage de conserver la couverture en tuile actuelle, une étude fine devra proposer quelques modifications de détails, notamment pour la pente et les égouts.</i></p> <p><i>Nota : un drainage et une ventilation seront également étudiés pour enrayer les condensations et par voie de conséquence le développement de mousses ou d'algues sur les parements intérieurs de cette belle église. »</i></p> <hr/> <p><i>Archives de la MPP, C/2000/61/28-966, compte rendu de visite du 8 juillet 1993 par l'Inspecteur Général des Monuments Historiques Bernard Voinchet</i></p> <p><i>Archives de la DRAC, compte rendu de visite du 8 juillet 1993 par l'Inspecteur Général des Monuments Historiques Bernard Voinchet</i></p>
20 juillet 1993	<p>Compte-rendu de chantier n°18 du 20 juillet 1993 par l'ACMH François Jeanneau :</p> <p><i>« Avancement des travaux :</i></p> <p><i>Tranche ferme : Croisillon Nord, face Nord du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Travaux terminés</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 1 : Croisillons Sud, face Sud du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Couverture en lauze du bras Sud en cours d'achèvement</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 2 : Absidiole Sud-Est, chœur et face Est du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Parement et rejoointoient en cours</i> - <i>Couverture en lauze en préparation</i>

	<p><i>Décisions :</i></p> <p><i>Tranche Ferme : Faire patine de vieillissement des parements et modillons, face Est du transept Nord</i></p> <p><i>Tranche Conditionnelle 1 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Poursuivre et terminer la couverture du bras Sud du transept, comme convenu</i> - <i>Le faîtage en pierre devrait pouvoir être récupéré entièrement</i> - <i>La surépaisseur de mur au revers du pignon Sud sera recouverte en lauze</i> - <i>Portail Sud : accord pour les patines</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 2 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Démarrage des couvertures</i> - <i>Voir s'il est possible dans l'enveloppe du marché de traiter en brossage-lavage le pignon Est</i> - <i>Reprise des parements à poursuivre »</i> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, compte-rendu n°18 par l'ACMH François Jeanneau</i></p>
22 juillet 1993	<p>Certificat de travaux : « <i>Je soussigné, François Jeanneau, Architecte en Chef des Monuments Historiques, certifie que les travaux de la 1^{ère} Tranche Conditionnelle, d'un montant de 620.484,97 Francs TTC, effectués à l'église de Marnes (Deux-Sèvres), sont achevés à ce jour. Je délivre le présent certificat pour valoir ce que de droit.</i> »</p> <p><i>Archives de la MPP, E/80/464/94-938, certificat de travaux</i></p>
27 octobre 1993	<p>Compte-rendu de chantier n°19 du 27 octobre 1993 par l'ACMH François Jeanneau :</p> <p><i>« Avancement des travaux :</i></p> <p><i>Tranche ferme : Croisillon Nord, face Nord du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Travaux terminés</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 1 : Croisillons Sud, face Sud du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Travaux terminés</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 2 : Absidiole Sud-Est, chœur et face Est du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Parement et rejoointoient en cours d'achèvement</i> - <i>Couverture en lauze du chœur en cours d'achèvement</i> <p><i>Décisions :</i></p> <p><i>Tranche Ferme : Faire patine de vieillissement des parements et modillons, face Est du transept Nord</i></p> <p><i>Tranche Conditionnelle 1 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Quelques vieillissements et patines à revoir sur les parements du portail</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 2 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Faire les vieillissements de la couverture en pierre taillée de l'absidiole Sud-Est, en cassant les arêtes et en vieillissant les parements</i> - <i>La pierre taillée de la couverture du départ de l'escalier sera posée de la même façon que celle du transept Sud</i> - <i>Voir s'il est possible dans l'enveloppe du marché de traiter en brossage-lavage le pignon Est</i> - <i>Reprise de parements à poursuivre</i>

	<ul style="list-style-type: none"> - <i>La couverture en lauze du chœur est identique à celle du transept Nord, à savoir des lauzes taillées et non des pierres de couverture taillées comme en bas de pente du transept Sud</i> - <i>Le faîtage du chœur peut être en grande partie récupéré.</i> <p><i>Un ordre de service de prolongation de délai jusqu'à la fin de l'année vous sera accordé, sous réserve de l'accord de la CRMH. Les sondages réalisés dans la couverture de la nef seront facturés à part. »</i></p> <hr/> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, compte-rendu n°19 par l'ACMH François Jeanneau</i></p>
1 ^{er} décembre 1993	<p>Compte-rendu de chantier n°20 du 27 octobre 1993 par l'ACMH François Jeanneau :</p> <p>« <i>Avancement des travaux :</i></p> <p><i>Tranche ferme : Croisillon Nord, face Nord du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Travaux terminés</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 1 : Croisillons Sud, face Sud du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Travaux terminés</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 2 : Absidiole Sud-Est, chœur et face Est du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Parement et rejoignoiement en cours</i> - <i>Couverture en lauze du chœur en cours</i> <p><i>Décisions :</i></p> <p><i>Tranche Ferme : Rappel : faire patine de vieillissement des parements et modillons, face Est du transept Nord</i></p> <p><i>Tranche Conditionnelle 1 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Quelques vieillissements et patines à revoir sur les parements du portail et de la façade Sud du transept</i> <p><i>Tranche Conditionnelle 2 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Revoir les joints de la couverture en pierre taillée de l'absidiole Sud-Est et quelque vieillissement de parements</i> - <i>La pierre taillée de la couverture du départ de l'escalier sera posée de la même façon que celle du transept Sud</i> - <i>Voir s'il est possible dans l'enveloppe du marché de traiter en brossage-lavage le pignon Est</i> - <i>Reprise de joints de parements à terminer</i> - <i>En face Sud de la couverture du chœur, la lauze sera traitée en continuité de couverture avec des grandes dalle en égout.</i> - <i>En face Nord de la couverture du chœur, la jonction avec la couverture de l'absidiole N/E sera traitée avec une noue fermée</i> - <i>Mettre en œuvre des noquets plomb sous les jonctions dans les noues ou en solin</i> - <i>La réutilisation d'anciennes lauzes semble possible mais bien vérifier leur état</i> <p><i>Un ordre de service de prolongation de délai jusqu'à la fin de l'année vous sera accordé, sous réserve de l'accord de la CRMH. Les sondages réalisés dans la couverture de la nef seront facturés à part. »</i></p> <hr/> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, compte-rendu n°20 par l'ACMH François Jeanneau</i></p>
20 janvier 1994	<p>Compte-rendu de chantier n°21 du 20 janvier 1994 par l'ACMH François Jeanneau :</p> <p>« <i>Avancement des travaux :</i></p>

	<p><i>Tranche ferme : Croisillon Nord, face Nord du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux terminés <p><i>Tranche Conditionnelle 1 : Croisillons Sud, face Sud du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux terminés <p><i>Tranche Conditionnelle 2 : Absidiole Sud-Est, chœur et face Est du clocher</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Parement et rejoointoientement en cours d'achèvement - Couverture en lauze du chœur en cours d'achèvement <p><i>Décisions :</i></p> <p><i>Tranche Ferme : Rappel : faire patine de vieillissement des parements et modillons, face Est du transept Nord</i></p> <p><i>Tranche Conditionnelle 1 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelques vieillissements et patines à revoir sur les parements du portail et de la façade Sud du transept - Pour le portail, faire présentation de restitution partielle d'une collarète de chapiteau <p><i>Tranche Conditionnelle 2 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Revoir les joints de la couverture en pierre taillée de l'absidiole Sud-Est et quelque vieillissement de parements - La pierre taillée de la couverture du départ de l'escalier sera posée de la même façon que celle du transept Sud - En face Nord de la couverture du chœur, la jonction avec la couverture de l'absidiole N/E sera traitée avec une noue fermée - Mettre en œuvre des noquets plomb sous les jonctions dans les noues ou en solin - Reprise de joints de parements à terminer - Achèvement reprise de pierre de taille à la base du mur Nord du chœur - Liaison mur Nord du chœur et absidiole N/E suppression de l'enduit plein au bénéfice d'un enduit à pierre vue - Faire devis travaux supplémentaire pour le rejoointoientement du mur Est du pignon Est du chœur <p><i>Achèvement des travaux pour la mi-février »</i></p> <hr/> <p>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, compte-rendu n°21 par l'ACMH François Jeanneau</p>
5 avril 1994	<p>Avenant n°1 :</p> <p>« Le présent avenant a pour objet des travaux supplémentaires notamment la réalisation du ravalement du pignon Est. Il a été également nécessaire de procéder à un sondage sur la nef pour la recherche des vestiges de l'ancienne couverture en lauze.</p> <p>Montant total TTC : 28.090,00 Francs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Couverture de la nef sondage pour recherche des vestiges de l'ancienne couverture en lauzes <ul style="list-style-type: none"> 1. Pour exécution de ces travaux, mise en place d'un échafaudage en élévation Sud de la nef 2. Dépose de la couverture en tuile creuse en plusieurs endroits, repose partielle, démolition des formes en béton sur 1.50 m2, démolition des blocages en maçonnerie sous la forme en recherche des lauzes et bâchage des parties non recouvertes <p>Montant TTC 2895.03</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Ravalement du pignon Est</i> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Pour exécution de ces travaux, mise en place d'un échafaudage reposant sur le comble de la sacristie</i> 2. <i>Filets de protection en enveloppe de l'échafaudage</i> 3. <i>Protection de la couverture de la sacristie (comptée à valeur de clôture de chantier)</i> 4. <i>Nettoyage et brossage des parements en pierre en partie unie</i> 5. <i>En partie moulurée</i> 6. <i>Rejointoiement au mortier de chaux grasse sur pierre vieille en partie unie</i> 7. <i>En partie moulurée</i> 8. <i>Bouchons en pierre de taille fournis, taillés et posé, y compris refouillement</i> 9. <i>Pour les gravois provenant de ces travaux, chargement en camion et enlèvement.</i> <p><i>Montant TTC 25 194,97 »</i></p>
	<i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, avenant n°1</i>
24 juin 1994	<p>Bordereau de prix complémentaires :</p> <p>« 1. <i>Fourniture et mise en œuvre d'un feutre bitumeux dans les joints des éléments de la couverture en pierre pour étanchéité complémentaire</i></p> <p>2. <i>Habillage en plomb de 2.5 m/m des pierres de taillées de la couverture du versant Est du transept Sud formant caniveau en arrière de la tourelle d'escalier, comprenant fourniture, façons, formes et couches de désolidarisation</i></p> <p>3. <i>forfait pour mise en place d'un échafaudage en élévation Sud de la nef nécessaire à l'exécution de sondages en recherche des anciennes couvertures</i></p> <p>4. <i>exécution de sondage comprenant la dépose de la couverture en tuile creuse en plusieurs endroits, la repose partielle, la démolition des formes en béton sur 1.50 m2, la démolition des blocages en maçonnerie sous les formes en recherche des lauzes et le bâchage des parties non recouvertes. »</i></p>
	<i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, bordereau de prix complémentaires</i>
11 juillet 1994	<p>Lettre adressée à Alain Rieu de la part de Gilles Baudron : « <i>J'ai le regret de vous informer que les éléments en pierre qui constituent les voûtes situées à l'intérieur du chœur de notre église menacent de tomber et risquent de provoquer un grave accident lors d'une cérémonie religieuse. C'est pourquoi, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire venir un de vos techniciens dans les plus brefs délais afin de constater et d'effectuer une étude pour résoudre ce problème. »</i></p>
	<i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, lettre adressée à Alain Rieu de la part de Gilles Baudron</i>
29 juillet 1994	<p>Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal :</p> <p>« <i>Eclairage de l'église : Le Conseil Municipal décide d'installer un halogène sur un mur situé près de l'église de Marnes de façon à éclairer le</i></p>

	<p><i>chemin servant à aller sur le terrain de pétanque lorsqu'une animation nocturne aura lieu sur celui-ci. »</i></p> <p><i>Archives municipales, extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal</i></p>
29 août 1994	<p>Lettre adressée à M. Léger de la part de l'Inspecteur Principal des Monuments Historiques B. Brochard à propos du retable latéral Sud (dans l'absidiole) et sa statue de la Vierge en face ruche en pierre polychromé) décor de faux marbre.</p> <p>« <i>Nature des travaux :</i></p> <p><i>Nettoyage, consolidations</i></p> <p><i>Réfections de manques en ragréage (moulurations)</i></p> <p><i>Raccords de teintes et de dorures) »</i></p> <p><i>Archives municipales, lettre adressée à M. Léger de la part de l'Inspecteur Principal des Monuments Historiques B. Brocard</i></p>
7 septembre 1994	<p>Lettre adressée à la direction Régionale des Affaires Culturelles de la part de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques François Jeanneau : « <i>En vue de la programmation des travaux de restauration sur les édifices classés Monuments Historiques des Deux-Sèvres, pour l'année 1995, vous me demandez mon avis sur le maintien ou non du parti architectural défini dans l'étude préalable de juin 1988 effectuée par mon prédécesseur P. Bonnard et qui consiste à restituer l'ensemble des couvertures de l'église de Marnes.</i></p> <p><i>Vous savez que la première phase de l'opération, qui s'est déroulée du 06/01/92 au 05/01/94, a permis de restituer des couvertures en lauzes du chœur, du transept et absidioles ainsi que la restauration des façades de ces mêmes parties. Lors du chantier, nous avons retrouvé en place les couvertures en lauzes selon les dispositions archéologiques découvertes. Doit-on poursuivre sur la nef ce qui a été commencé dans cette première phase, respectant ainsi ce qui avait été proposé dans l'étude préalable et approuvé par l'Inspection Générale ? J'ai pu faire un sondage dans la couverture de la nef afin de reconnaître quelle était sa composition. J'ai constaté ce qui suit :</i></p> <p><i>La couverture de la nef est à l'heure actuelle en tuile creuse, en très mauvais état et provoque de nombreuses infiltrations d'eau de pluie. Cette couverture est posée sur liteaux mis en œuvre dans le sens de la pente et cloués directement sur une dalle en béton, non armée d'une épaisseur de 10 à 12 cm. A l'égout, cette dalle de béton est mise en œuvre sur un moellonnage créant une sur-épaisseur d'environ 0,55 m par rapport au niveau visible de l'ancienne corniche en pierre subsistante. En bas de pente, la tuile est d'ailleurs directement scellée sur la dalle de ciment, formant ainsi une sorte de coyau. Sous la dalle de ciment, dont la dureté n'est pas très importante, nous retrouvons en place la couverture d'origine en lauze. Les lauzes ou plats sont peu épaisses (2 à 3 cm) et peu longues, ce qui correspond à ce que nous avons retrouvé sur le chœur. Sous la couverture en pierre, une forme de pose en mortier de blocage constitué en moellon, chaux et sable peu consistant et assez pulvérulent forme l'extrados de la voûte en pierre de la nef. Le grand intérêt archéologique de l'église de Marnes est précisément la présence de ces couvertures en pierre qui, si elles ne sont pas de l'origine même de la construction, n'en constituent pas moins le développement historique et constructif du monument et son état à un moment donné. Les couvertures en ardoise qui ont désormais disparues et en tuile pour la nef</i></p>

	<p><i>sont récentes, cette dernière n'excédant probablement pas un siècle. Alors même que le parti de restituer les couvertures en pierre du chœur et du transept avaient été retenu, il paraît difficile d'admettre aujourd'hui de ne pas poursuivre ce travail sur la nef, d'autant que les sondages nous prouvent de façon irréfutable que l'ensemble de l'édifice se présentait encore ainsi à une date probablement récente. Je vous propose donc de conserver le programme de travaux défini dans l'étude de M. Bonnard et de restaurer la couverture en plats sur la nef. De ce fait, l'édifice retrouvera son intégrité et sa dignité tout en devenant un des exemples subsistants des plus septentrionaux de l'utilisation de ce type de couverture dans le département, pratique qui devait être beaucoup plus courante mais qui par sa fragilité a petit à petit disparu. N'est-ce pas aux Services du Patrimoine de maintenir les procédés anciens en les restituant si nécessaire pour en conserver le savoir-faire et transmettre ainsi des témoins précieux ? »</i></p> <p><i>Archives de la MPP, C/2000/61/28-966, lettre adressée à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la part de l'ACMH François Jeanneau</i> <i>Archives de la DRAC, lettre adressée à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la part de l'ACMH François Jeanneau</i></p>
30 septembre 1994	<p>Certificat d'achèvement des travaux : « <i>Je soussigné, Monsieur Alain Rieu, Conservateur Régional des Monuments Historiques, certifie que les travaux effectués à l'église de Marnes (restauration générale), objet de la programmation 1992 d'un montant de 880.000, 00 frs TTC, sont achevés à ce jour. Je délivre le présent certificat pour valoir ce que de droit.</i> »</p> <p><i>Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, certificat d'achèvement des travaux</i></p>
18 octobre 1994	<p>Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal : « <i>Éclairage pour accéder au clocher de l'église : Afin de permettre un meilleur accès au clocher de l'église le Conseil Municipal décide l'implantation d'une installation électrique pour éclairer les escaliers qui montent au clocher.</i> »</p> <p><i>Archives municipales, extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal</i></p>
Non daté	<p>Rapport de synthèse du déroulement du chantier par l'ACMH François Jeanneau : « <i>Mis à part quelques remaniements gothiques (chapiteaux dans la nef, ouverture du chevet plat et chapelle du bras Nord du transept), l'église Saint Jean de Marnes est un édifice assez homogène du XIIème siècle (second tiers). Son plan relativement simple comprend une nef de trois travées voûtées d'un berceau brisé sur doubleau, un transept à absidiole orientée (celle du Nord a été remplacée par une chapelle carrée). Une croisée délimitée par des piliers massifs qui portent une coupole sur pendentifs avec huit nervures toriques sous une tour de croisée et un chœur à deux travées droites et chevet plat. La façade Sud est privilégiée par rapport à la façade occidentale. La toiture ne remplit plus son rôle d'étanchéité, les murs intérieurs de l'édifice, très humide, se sont couverts de moisissures et algues vertes. La présente campagne de restauration qui s'achève s'inscrit dans un programme plus important envisagé par l'ACMH Pierre Bonnard lors d'une étude préalable approuvée le 30 novembre 1988. Alarmé par le mauvais état des couvertures, il en demandait la remise en état par le dégagement de l'ancienne couverture en lauze sur le chœur et le transept, dont il semblait bien qu'elle subsistait sous les charpentes récentes</i></p>

recouvertes d'ardoises posées au crochet fer, l'ensemble en très mauvais état. Il proposait également l'installation d'un drainage tout autour de l'église (le nettoyage des parements intérieurs ne pouvant se faire que quelques années après la fin de la dite restauration). Le PAT, que nous avons effectué, reprenait les grandes lignes de l'étude préalable de notre prédécesseur et prévoyait la réfection des couvertures et la mise en valeur des anciennes lauzes du chœur, du transept, des chapelles et de la tourelle du clocher et la reprise des parements de façade attenantes à ces couvertures. La toiture du clocher pouvait du fait de son état satisfaisant, rester en ardoise. Le programme des travaux se composait d'un lot unique (Maçonnerie-pierre de taille) divisé en trois tranches :

- La tranche ferme : bras Nord du transept et sa chapelle, face Nord du clocher (Pl 1 à 4).
- La première tranche conditionnelle : bras Sud du transept, face Sud du clocher pignon Sud du transept et tourelle (Pl.5 à 12)
- La deuxième tranche conditionnelle : absidiole du bras Sud du transept, chœur et face Est du clocher (Pl. 5-6 et 12 à 16)

Les travaux réalisés par l'entreprise Soporen, ont débuté le 06 janvier 1992, étaient terminés le 25 février 1994 et ont été réceptionnés le 25 mars 1994 ; Les travaux ont suivi le découpage en tranche et leur localisation. Un soin tout particulier fut donné à la restitution des lauzes : même module, même aspect avec un nez taillé et un rampant légèrement courbe dans sa pente, même dimension (en général 40 x 60 x 5 cm ; même si les lauzes sont légèrement plus longues en bas de pente qu'en partie basse), et même pente pour les toitures. Toutefois, des modifications ont été effectuées quant à leur mise en œuvre. En effet, le recouvrement de trois pierres et non de deux nous a autorisé à supprimer (sauf pour le bras Nord du transept) le béton de vermiculite envisagé et l'étanchéité. De ce fait, nous avons respecté le mode traditionnel de pose. La toiture de la chapelle du bras Nord de transept ne présentait pas de décrochement (PL. 1.A). Le dégagement des couvertures nous a confirmé que ce n'était pas le cas à l'origine (Pl. 1.B) . Nous avons donc rendu à cette partie son élévation primitive (Pl. 4.1a. Ce qui a nécessité la réfection d'une corniche à modillons (Pl. 4 B.). Quand cela était possible, on a essayé de réutiliser au maximum les lauzes anciennes. En cours de chantier, on s'est aperçu que si le traitement des lauzes anciennes du bras Nord de transept et du chœur était identique, le bras Sud présentait une variante sur le rampant Est : la présence de pierres taillées et non de lauzes dans le bas de pente (Pl.7). Notre choix s'est fixé sur la conservation des deux types, ainsi que la remise en œuvre du faîtage en pierre de taille courbe, sur l'ensemble des couvertures refaites (Pl.3 B, 7 A). Sous les pierres de taille de la partie basse du rampant Est du bras Sud, nous avons choisi de placer un papier bitumé sous le joint de pose, pour assurer une parfaite étanchéité. Cette découverte de deux modes de pose nous semble provenir d'une modification historique et il est fort possible que les couvertures d'origine sur ce bel édifice roman étaient en pierre taillée sur le modèle rencontré sur le rampant Est du bras Sud du transept. On profita des travaux pour reprendre les différents parements en pierre de taille des façades attenantes aux toitures considérées et pour faire les quelques rejointoiements qui s'imposaient. Les parements du bras Sud du transept furent repris, rejointoyés, puis patinés (Pl 9) Il en fut de même pour le

	<p>portail. Celui-ci présente une reprise qui cache le festonnage de l'ouverture primitive (Pl.10). On prit soin de conserver les deux étapes : ainsi, on peut aisément voir qu'au départ le portail était large et festonné et que par la suite, il a été affiné et abaissé pour ne devenir qu'une simple ouverture au cintre brisé. Le dégagement de la toiture de l'absidiole a permis de découvrir le couronnement de faîtage et deux modillons cachés dont l'un, une tête d'homme à la chevelure frisée présentait une inscription que nous ne sommes pas parvenu à déchiffrer (Pl.13). Les dispositions d'accès au clocher ont été conservées. En partie basse, l'accès à la tourelle de l'escalier s'effectue par un petit couloir couvert de pierre taillée, retrouvée sous la toiture ardoisée, et que l'on a intégralement restituée (Pl. 12). Le couvrement de la tourelle avait disparu au profit d'une toiture conique en ardoise. Nous avons restitué la couverture en pierre dont subsistait les premières assises (Pl.11 B). L'épi est constitué d'une pierre taillée en boule identique à celle de l'absidiole du bras Sud du transept, retrouvée en place (Pl. 13 B).</p> <p>Notons que les parements du chœur faisait bien apparaître les différentes reprises, notamment sa modification, passant d'un chœur à abside circulaire à un chœur à chevet plat. Un chéneau en pierre a été découvert sur la face Nord du chœur au-dessus de la chapelle Nord, démontrant d'anciennes dispositions (Pl. 1 C). Il a été conservé dans la couverture en pierre. En conclusion, ce chantier fut la redécouverte d'une mise en œuvre que l'on croyait réservée à des édifices situés plus au Sud de la région, celle des couvertures en pierres taillées et en lauzes dont l'église Saint Jean de Marnes est l'un des exemples les plus septentrionaux. Gageons que l'on pourra poursuivre ce travail selon la même technique sur la nef dont des sondages nous ont assuré l'existence d'une mise en œuvre identique subsistante. »</p> <p>Archives de la MPP, E/80/464/94-938, rapport de synthèse du déroulement de chantier de l'ACMH François Jeanneau</p>
1994	<p>Rapport de synthèse du déroulement du chantier par l'ACMH François Jeanneau :</p> <p>« Mis à part quelques remaniements gothiques (chapiteaux dans la nef, ouverture du chevet plat et chapelle du bras Nord du transept), l'église Saint Jean de Marnes est un édifice assez homogène du XIIème siècle (second tiers). Son plan relativement simple comprend une nef de trois travées voûtées d'un berceau brisé sur doubleau, un transept à absidiole orientée (celle du Nord a été remplacée par une chapelle carrée), une croisée délimitée par des piliers massifs qui portent une coupole sur pendentifs avec huit nervures toriques sous une tour de croisée et un chœur à deux travées droites et chevet plat. La façade Sud est privilégiée par rapport à la façade occidentale. La toiture ne remplissant plus son rôle d'étanchéité, les murs intérieurs de l'édifice, très humide, se sont couverts de moisissures et algues vertes. La présente campagne de restauration qui s'achève s'inscrit dans un programme plus important envisagé par l'ACMH Pierre Bonnard lors d'une étude préalable approuvée le 30 novembre 1988. Alarmé par le mauvais état des couvertures, il en demandait la remise en état par le dégagement de l'ancienne couverture en lauze sur le chœur et le transept, dont il semblait bien qu'elle subsistait sous les charpentes récentes recouvertes d'ardoises.</p>

posées au crochet fer, l'ensemble en très mauvais état. Il proposait également l'installation d'un drainage tout autour de l'église (le nettoyage des parements intérieurs ne pouvant se faire que quelques années après la fin de la dite restauration).

Le PAT, que nous avons effectué, reprenait les grandes lignes de l'étude préalable de notre prédécesseur et prévoyait la réfection des couvertures et la mise en valeur des anciennes lauzes du chœur, du transept, des chapelles et de la tourelle du clocher et le reprises des parements de façade attenantes à ces couvertures. La toiture du clocher pouvait, du fait de son état satisfaisant, rester en ardoise. Le programme des travaux se composait d'un lot unique (maçonnerie-pierre de taille) divisé en trois tranches :

- La tranche ferme : bras Nord du transept et sa chapelle, face Nord du clocher
- La première tranche conditionnelle : bras Sud du transept, face Sud du clocher pignon Sud du transept et tourelle d'escalier
- La deuxième tranche conditionnelle : absidiole du bras Sud du transept, chœur et face Est du clocher

Les travaux, réalisés par l'entreprise Soporen, ont débuté le 06 janvier 1992, étaient terminés le 25 février 1994 et ont été réceptionnés le 25 mars 1994. Les travaux ont suivi le découpage en tranche et leur localisation. Un soin tout particulier fut donné à la restitution des lauzes : même module, même aspect avec un nez taillé et un rampant légèrement courbe dans sa pente, même dimension (en général 40x60x5 cm ; même si les lauzes sont légèrement plus longues en bas de pente qu'en partie basse) et même pente pour les toitures. Toutefois, des modifications ont été effectuées quant à leur mise en œuvre. En effet, le recouvrement de trois pierres et non de deux nous a autorisé à supprimer (sauf pour le bras Nord du transept) le béton de vermiculite envisagé et l'étanchéité. De ce fait, nous avons respecté le mode traditionnel de pose. La toiture de la chapelle du bras Nord de transept ne présentait pas de décrochement. Le dégagement des couvertures nous a confirmé que ce n'était pas le cas à l'origine. Nous avons donc rendu à cette partie son élévation primitive. Ce qui a nécessité la réfection d'une corniche à modillons. Quand cela était possible, on a essayé de réutiliser au maximum les lauzes anciennes. En cours de chantier, on s'est aperçu que si le traitement des lauzes anciennes du bras Nord de transept et du chœur était identique, le bras Sud présentait une variante sur le rampant Est : la présence de pierres taillées et non de lauzes dans le bas de pente. Notre choix s'est fixé sur la conservation des deux types, ainsi que la remise en œuvre du faîtage en pierre de taille courbe, sur l'ensemble des couvertures refaites. Sous les pierres de taille de la partie basse du rampant Est du bras Sud, nous avons choisi de placer un papier bitumé sous le joint de pose, pour assurer une parfaite étanchéité. Cette découverte de deux modes de pose nous semble provenir d'une modification historique et il est fort possible que les couvertures d'origine sur ce bel édifice roman étaient en pierre taillée sur le modèle rencontré sur le rampant Est du bras Sud du transept. On profita des travaux pour reprendre les différents parements en pierre de taille des façades attenantes aux toitures considérées et pour faire les quelques rejoints qui s'imposaient. Les parements du bras Sud du transept furent repris, rejoints, puis patinés. Il en fut de même pour le portail. Celui-ci présente une reprise qui cache le festonnage de l'ouverture

	<p>primitive. On prit soin de conserver les deux étapes : ainsi, on peut aisément voir qu'au départ le portail était large et festonné et que par la suite, il a été affiné et abaissé pour ne devenir qu'une simple ouverture au cintre brisé. Le dégagement de la toiture de l'absidiole a permis de découvrir le couronnement de faîtage et deux modillons cachés dont l'un, une tête d'homme à la chevelure grisée présentait une inscription que nous ne sommes pas parvenu à déchiffrer. Les dispositions d'accès au clocher ont été conservées. En partie basse, l'accès à la tourelle de l'escalier s'effectue par un petit couloir couvert de pierre taillée, retrouvée sous la toiture ardoisée, et que l'on a intégralement restituée. Le couvrement de la tourelle avait disparu au profit d'une toiture conique en ardoise. Nous avons restitué la couverture en pierre dont subsistait les premières assises. L'épi est constitué d'une pierre taillée en boule identique à celle de l'absidiole du bras Sud du transept, retrouvée en place. Notons que les parements du chœur faisait bien apparaître les différentes reprises, notamment sa modification, passant d'un chœur à abside circulaire à un chœur à chevet plat. Un chéneau en pierre a été découvert sur la face Nord du chœur au-dessus de la chapelle Nord, démontrant d'anciennes dispositions. Il a été conservé dans la couverture en pierre.</p> <p>En conclusion, ce chantier fut la redécouverte d'une mise en œuvre que l'on croyait réservée à des édifices situés plus au Sud de la région, celle des couvertures en pierres taillées et en lauzes dont l'église Saint Jean de Marnes est l'un des exemples les plus septentrionaux. Gageons que l'on pourra poursuivre ce travail selon la même technique sur la nef dont des sondages nous ont assuré l'existence d'une mise en œuvre identique subsistante. »</p> <hr/> <p>Archives municipales, Rapport de synthèse du déroulement du chantier par l'ACMH François Jeanneau</p>
19 janvier 1995	<p>Etat des lieux de l'entreprise Bodet :</p> <p>« Il existe une sonnerie de 3 cloches pivotant actuellement sur des poutres porteuses, insérées directement dans la maçonnerie avec jambes de force prenant appui au niveau de l'empierrement de la voûte.</p> <p>Les caractéristiques des cloches sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cloche 1 : Diamètre : 830 mm Poids estimé à 330 Kg Datant de 1870 - Cloche 2 : Diamètre : 740 mm Poids estimé à 240 Kg Datant de 1870 - Cloche 3 : Diamètre : 650 mm Poids estimé à 160 KG Datant de 1812 <p>Sens de balancement : Est-Ouest</p> <p>Le programme de travail décrit ci-après prévoit la conception d'une charpente ou plutôt d'un beffroi permettant de supporter les 3 cloches et de mieux répartir les efforts consécutifs à l'usage de ces dernières en volée. Il</p>

	<p><i>faut noter que les équipements mécaniques sont en état et seront réutilisés. Nous prévoyons la constitution d'un beffroi à 4 travées, 3 voies, lequel serait placé sur 2 poutres prenant appui sur des corbeaux de pierre qui sont à concevoir par une entreprise de maçonnerie. »</i></p> <p><i>Archives municipales, état des lieux de l'entreprise Bodet</i></p>
19 janvier 1995	<p>Devis concernant fourniture d'un beffroi bois :</p> <p>« <i>Enumération des opérations préliminaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Neutralisation de l'installation</i> - <i>Enlèvement des câbleries</i> - <i>Dépose des moteurs de sonneries</i> - <i>Dépose des cloches et des équipements, lesquels reposeront sur des bastaings qui seront aménagés au préalable sur la voûte</i> - <i>Enlèvement des pièces de bois actuelles, lesquelles seront laissées à la disposition de la commune</i> <p><i>Conception d'un beffroi à 4 travées, 3 voies</i></p> <p><i>Les travées seront assemblées par croisillons.</i></p> <p><i>La section des bois sera fonction du calcul des charges et cela suivant les indications techniques figurant sur les documents joints. Ce beffroi sera réalisé en cœur de chêne traité fongicide et insecticide ; assemblage par chevilles en acacia.</i></p> <p><i>Ce beffroi tient compte non seulement des efforts dynamiques et statiques mais également du positionnement des cloches par rapport au niveau des ouvertures. Manutention du nouveau beffroi avec montée des pièces ; assemblage réalisé par nos équipes. Une fois celui-ci monté, les cloches seront remises chacune dans leur voie, les montures seront réutilisées après avoir été vérifiées. Réimplantation des moteurs.</i></p> <p><i>Nouvelles liaisons électriques correspondantes réalisées en câble conforme à la réglementation en vigueur pour bâtiment ouvert au public, qualité U 1000 R O 2V :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Pour alimentation et télécommande des moteurs de volée : réalisée en câble 5 conducteur 1,5²</i> - <i>Pour alimentation et télécommande des appareils de tintement : réalisée en câble 4 conducteurs 1,5²</i> <p><i>Frais d'installation selon nos conditions de vente et comportant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Temps de travail sur place</i> - <i>Frais du technicien en déplacement</i> - <i>Participation au temps de trajet</i> - <i>Assurance responsabilité civile</i> <p><i>Soit pour cet ensemble TTC : 81335F88</i></p> <p><i>Nota : Pour la conception des corbelets, ceci devront être mis à niveau, soit -30 cm par rapport à la base des ouvertures avec un entre axe de 1,90m. Ces éléments de base pourront être concrétisés par un schéma approprié. »</i></p> <p><i>Archives municipales, devis concernant fourniture d'un beffroi bois par l'entreprise Bodet</i></p>
12 février 1995	<p>Lettre adressée au Maire de la part du Directeur Régional des Affaires Culturelles : « <i>Monsieur Saint Bonnet, Architecte des Bâtiments de France des Deux-Sèvres vient de me faire parvenir copie de la lettre de M. Folliet, Conseiller Général du Canton d'Airvault, relative au projet de la couverture de l'église de Marnes. Appelant l'attention du service sur l'importance de</i></p>

	<p><i>l'intervention à réaliser, Monsieur Folliet sollicite une étude complète. Les résultats pourraient permettre d'étudier conjointement avec vous-même, tant les interventions techniques nécessaires que les modalités de financement possibles. J'ai l'honneur de vous faire connaître que partageant tout à fait ce point de vue, je vais demander au service compétent de la Conservation Régionale des Monuments Historiques de solliciter de Monsieur Bonnard, Architecte en Chef des Monuments Historiques, l'établissement d'un rapport complet sur les travaux à envisager (dans un souci de la plus grande économie) pour la mise hors d'eau de l'édifice. Dès transmission de ce document, Monsieur le Conservateur Régional des Monuments Historiques ne manquera pas de vous contacter éventuellement pour vous proposer un rendez-vous sur place. »</i></p> <p><i>Archives de l'UDAP, lettre adressée au Maire de la part du Directeur Régional des Affaires Culturelles Raymond Lachat</i></p>
17 avril 1995	<p>Devis de l'entreprise vitraux d'art de B. Renoncé pour restauration de vitraux :</p> <p><i>« Dépose du vitrail pour reconstitution des pièces brisées et manquantes Remise en plomb neuf Remplacement de la ferrure Encollage du vitrail Dépose du vitrail Clôtures provisoires Dépose des ferrures Lavage du vitrail Reconstitution des pièces Remise en plomb Masticage liquide Fourniture d'attaches Soudage d'attaches Dépose des clôtures Pose de la ferrure Kg Fourniture de la ferrure Pose des vitraux Solin au mastic Calefeutrement au mortier Emballage et transport Montant du devis TTC 32 453,15 »</i></p> <p><i>Archives de l'UDAP, devis de l'entreprise vitraux d'art de B. Renoncé pour restauration de vitraux</i></p>
16 juin 1995	<p>Lettre adressée au Maire de la part du Directeur Régional des Affaires Culturelles :</p> <p><i>« Suite à notre réunion du 7 juin dernier en présence de l'inspection générale des Monuments Historiques, et conformément à vos souhaits, je vous informe que je proposerai à M. le Préfet l'inscription d'une opération en 1996 d'un montant de 1,4 MF correspondant à la création d'un drainage et à la restitution d'une couverture en dalle de pierre sur la nef. Le financement prévisionnel de l'Etat serait de 42 % tel que convenu dans la convention pluriannuelle que nous avons conclue en 1990. Dans l'immédiat, j'ai demandé à M. Hannebert, Architecte des Bâtiments de France, de bien</i></p>

	<p><i>vouloir faire exécuter les travaux de purge des éléments de plâtre intérieurs présentant un danger pour le public. Je souhaiterais également que nous puissions réaliser dès cette année les travaux de restauration du tableau représentant le Christ et la Samaritaine, situé dans le retable, objet mobilier classé par arrêté du 29 janvier 1990 dont le montant a été évalué à 28 000 Fr. Cette opération pourrait bénéficier d'un financement de la part de l'Etat à hauteur de 50 % soit 14000 Fr. Il vous appartient de contacter M. le Président du Conseil Général des Deux-Sèvres (Mme Aymer tel 49067979) pour voir dans quelles conditions le département pourrait vous apporter sa contribution quant à la réalisation de ces interventions. Pour la restauration du tableau, je souhaiterais que vous m'adressiez dès que possible une délibération de votre Conseil Municipal me faisant part de votre accord sur cette proposition. »</i></p> <p><i>Archives municipales, lettre adressée au Maire de la part du Directeur Régional des Affaires Culturelles</i></p>
9 juillet 1996	<p>Convention entre l'Etat (représenté par le Préfet et la Commune de Marnes : « <i>L'Etat assure la maîtrise d'ouvrage des travaux suivant : restauration de la couverture de la nef de l'église de Marnes (79). Les travaux sont évalués à la somme de 1 300 000,00 F, y compris les honoraires de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques et du Vérificateur. Au cas où le déroulement des travaux impliquerait une modification du programme de l'opération, un avenant à la présente convention serait alors établi.</i></p> <p><i>Archives de la MPP, D/1/79/13-3, convention entre l'Etat et la commune de Marnes</i></p>
3 mars 1997	<p>Rapport technique pour la restauration de la toile : « <i>Le Christ et ma samaritaine</i> » par l'atelier Angelescu :</p> <p>« <i>Opérations effectuées :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>4 photos couleur 13/18 (en deux exemplaires) avant travaux, en cours de travaux et après restauration</i> 2. <i>Transport (restauration octobre 96 à janvier 97)</i> 3. <i>Présent rapport technique</i> 4. <i>Démontage et nettoyage</i> 5. <i>Confection d'un nouveau châssis d'après les fragments du châssis d'origine</i> 6. <i>Cartonnage et refixage par la face</i> 7. <i>Dépoussiérage et nettoyage du dos de la toile</i> 8. <i>Refixage par le dos à la colle de peau et renforcement par doublage au tarlatane</i> 9. <i>Réentoilage à la cire-résine</i> 10. <i>Enlèvement du vernis de restauration</i> 11. <i>Masticage des lacunes (mastic « Kit » de « Art et Conservation » Paris)</i> 12. <i>Réintégration picturale (acryliques Lefranc-Bourgeois et « Restauro » Maimeri)</i> 13. <i>Vernissage (Talens « Rembrandt » 003) et bordage de la toile</i> 14. <i>Dégagement, consolidation renforcement et masticage du cadre</i> 15. <i>Restauration de la polychromie du cadre »</i> <p><i>Archives de la MPP, E/1997/39/82-1193, rapport technique</i></p>

24 avril 1997	<p>Lettre adressée au Ministre de la part d'André Dulait : « <i>J'ai l'honneur d'appeler votre bienveillante attention sur la commune de Marnes qui, dans le cadre de la dernière tranche de travaux de la restauration de son église classée, vient de découvrir avec surprise que la Direction Régionale des Affaires Culturelles avait décidé, unilatéralement, de réduire sa participation à 40 %. Le budget modeste de cette commune ne lui permet malheureusement pas de faire face à une telle diminution. C'est la raison pour laquelle je vous demande de bien vouloir faire bénéficier la commune de Marnes d'un taux de participation de l'Etat identique aux tranches précédentes, soit 42 % TTC, conformément à la convention signée. Je vous serais reconnaissant des décisions qui seront prises en ce sens par vos services. »</i></p> <p><i>Archives de la MPP, D/I/79/13-3, lettre adressée au Ministre de la part d'André Dulait</i></p>
29 avril 1997	<p>Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal : « <i>Restauration des façades Nord Sud et Ouest de la nef de l'église de Marnes :</i></p> <p><i>Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'une télécopie adressée par le Conservateur Régional des Monuments Historiques de Poitiers. Suivant la demande formulée dans ce courrier, et après en avoir délibéré le Conseil Municipal</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Accepte la restauration des façades : Nord, Sud et Ouest de la nef de l'église de Marnes pour un montant total de 700 000 F TTC et 580 431,18 HT sous réserve :</i> - <i>De l'acceptation du plan de financement énoncé ci-dessous par les partenaires financiers qui ont été sollicités par la commune</i> - <i>Que le versement par la commune du fonds de concours (d'un montant de 420 000 Frs) soit effectué sur deux exercices</i> • <i>Confie la maîtrise d'ouvrage de cette restauration à l'Etat</i> • <i>Dresse le plan de financement de l'opération suivant [tableau de financement avec part pour chaque partenaire financier]</i> • <i>Sollicite l'aide de l'Etat à hauteur de 40 % de l'opération »</i> <p><i>Archives municipales, extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal</i></p>
10 octobre 1997	<p>Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal : « <i>Restauration des façades Nord, Sud et Ouest de la nef de l'église de Marnes- conventions à intervenir :</i></p> <p><i>Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée du projet de convention à intervenir avec le Conseil Régional et la Commune (annexée à la présente) concernant l'octroi d'une subvention pour le financement d'une partie des travaux de l'église. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent la convention telle que proposée et autorisent Monsieur le Maire à la signer. Le Maire rappelle la délibération prise en date du 29 avril 1997 et donne lecture à l'assemblée du projet de convention à intervenir entre l'Etat et la Commune pour la réalisation de la restauration des façades Nord Sud et Ouest de la nef de l'église de Marnes (annexée). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Approuve le programme des travaux réalisés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles</i> - <i>Donne un avis favorable au plan de financement tel que proposé</i>

	<ul style="list-style-type: none"> - <i>S'engage à verser à l'Etat le solde du montant de l'opération soit la somme de 420 000 Frs dans le délai indiqué dans la convention</i> - <i>Confie la maîtrise d'ouvrage de cette restauration »</i> <p><i>Archives municipales, Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal</i></p>
7 novembre 1997	<p>Devis n°1 concernant la réfection du tableau de commande et de l'automatisme d'angelus par l'entreprise Bodet :</p> <p>« 1. Réparation du tableau de commande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Fourniture d'une minuterie de comptage</i> - <i>Raccordements électriques</i> <p>2. réfection de l'automatisme d'angelus comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>horloge : base de temps à quartz avec réserve de marche permettant le déclenchement des trois sonneries quotidiennes : matin, midi et soir</i> - <i>distribution : permettant la reproduction du cycle liturgique habituel, soit 3 fois 3 coups de tintements suivis de l'envolée d'une ou plusieurs cloches</i> <p>3. frais d'installation comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>main d'œuvre</i> - <i>raccordements</i> - <i>tests d'essais</i> - <i>déplacement</i> <p><i>Soit pour cet ensemble TTC 7621 F 92 »</i></p> <p><i>Archives municipales, devis n°1 de l'entreprise Bodet</i></p>
7 novembre 1997	<p>Devis n°2 concernant la remise à niveau de l'installation avec remplacement du poste de commande de l'entreprise Bodet :</p> <p>« 1. Fourniture d'un BTE6 :</p> <p><i>Fonctions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Possibilité de sonneries des heures et demies avec coupure en période nocturne</i> - <i>Angélus : semaine- dimanche</i> - <i>Programmation des offices</i> - <i>Programmation automatique ou non de glas</i> - <i>Commande de chauffage</i> <p><i>Tableau de commande intégré</i></p> <p><i>Caractéristiques techniques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Boîtiers aluminium anodisé à fixation murale, dimensions 430 x 275 mm</i> - <i>Ecran alphanumérique 2 x16 caractères avec menu-guide offrant une manipulation très aisée de l'appareil</i> - <i>Base de temps à quartz, précision 0,15 sec/jour avec réserve de marche permanente par pile lithium</i> - <i>Température de fonctionnement : - 10 à + 40°C</i> <p><i>2.fourniture d'une antenne radio :</i></p> <p><i>Synchronisation radio avec changement automatique des heures d'été et d'hiver</i></p> <p><i>Technique et principe de fonctionnement</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>France Inter émet toutes les minutes en modulation de phase en superposition avec la modulation d'amplitude un signal horaire codé, heure, minute, jour, date, etc... Ce signal est inaudible et ne peut être détecté que par un récepteur à comparaison de phase.</i>

	<p>2. L'antenne récepteur extrait le signal code de l'émission France Inter et le transmet à l'horloge (Microquartz, BTE, HMT) par modulation du courant d'alimentation</p> <p>3. Le signal est analysé par le récepteur pendant 3 minutes et accepté seulement si 3 messages suivis sont récurrents. Cette méthode permet d'éliminer tous les signaux incorrects dus à des parasites industriels ou naturels (orages).</p> <p><i>En cas de réception difficile (local métallique, montagne, orages), le signal est rejeté jusqu'à réception des 3 messages non perturbés. Cette période peut aller jusqu'à 24 heures, la réception étant souvent meilleure de nuit</i></p> <p><i>3.frais d'installation comportant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - main d'œuvre - branchements - essais - déplacement <p><i>Soit pour cet ensemble TTC 11 553 F 48 »</i></p> <p><i>Archives municipales, devis n°2 de l'entreprise Bodet</i></p>
7 avril 1999	<p>Lettre adressée au Député de la part de Claudine Trougnou :</p> <p><i>« J'ai bien reçu votre courrier sur l'affaire citée en objet. Le dossier d'étude sur cet édifice avait été réalisé par M. Bonnard, alors Architecte en Chef des Monuments Historiques des Deux-Sèvres en 1988, c'est dire que les évaluations qui y figuraient sont à reconsidérer. Il a donc été prévu que M. Blin, Conservateur régional des Monuments Historiques et M. Jeanneau, Architecte en chef des Monuments Historiques, se rendent sur place en mai prochain pour visiter l'édifice et mettre au point la proposition de drainage pour lequel un programme d'opération sera défini. Au-delà de cette question ponctuelle d'assainissement, le traitement intérieur de l'édifice sera à réaliser, avec comme première priorité le traitement des algues noirâtres qui recouvrent les murs. Cette question sera également évoquée lors de cette visite dont les conclusions vous seront communiquées. »</i></p> <p><i>Archives de l'UDAP, lettre adressée au Député de la part de Claudine Trougnou</i></p>
Juin 1999	<p>Etude préalable à la mise en œuvre d'un drainage par l'ACMH François Jeanneau :</p> <p><i>« Présentation des travaux : L'église Saint Jean de Marnes est un bel édifice d'origine romane, mais qui a subi de nombreuses modifications au cours de son histoire. De plan basilical traditionnel, l'édifice est composé d'une nef unique voûtée en berceau brisé qui ouvre sur un transept saillant dont la croisée est voûtée d'une coupole à huit nervures toriques. Chaque bras du transept, voûté de la même manière que la nef, est muni d'une absidiole. Celle du bras Nord a été modifiée, mais celle du Sud a conservé sa forme et son voûtement en cul-de-four. Enfin, le chœur, modifié, se termine aujourd'hui par un chevet plat percé d'une baie masquée partiellement par une sacristie. L'étude préalable, confiée à mon prédécesseur M. Bonnard, a montré l'intérêt de cet édifice qui se trouve dans un site rural tout à fait remarquable, avec son cimetière planté de cyprès. Elle a été approuvée le 30 novembre 1988. L'essentiel des travaux à réaliser se portait sur les couvertures, modifiées en ardoises depuis le siècle dernier et qui n'assuraient plus leur rôle d'étanchéité. Une première campagne de travaux</i></p>

a été réalisée sur les couvertures du chevet et du transept de janvier 1992 à mars 1994. Ces travaux ont permis de redécouvrir les couvertures en platis (lauzes) sous les couvertures en ardoises et de les restaurer à l'identique en tentant dans la mesure du possible d'en réutiliser un maximum. On profita des travaux pour reprendre les parements en pierre de taille des façades et pour faire les quelques rejoignements qui s'imposaient. Les parements du clocher ont également fait l'objet d'une restauration sur ses faces Est, Sud et Nord. Une seconde campagne de travaux (PAT de janvier 1996) s'achève aujourd'hui avec la restauration des maçonneries des façades de la nef et la réfection complète de sa couverture en lauzes également. L'absence de gouttières en bas de pente des couvertures en lauzes, cumulée avec l'enterrement de l'édifice par rapport au niveau du sol environnement engendrent à l'intérieur du monument une forte humidité et d'importantes remontées capillaires dans les murs. Il est d'ailleurs frappant de constater l'envahissement des parements intérieurs par des salissures vertes, sorte d'algues gluantes et tenaces.

Pour remédier à cette situation dramatique et avant d'établir un programme de restauration et de traitement du volume intérieur de l'église, une première opération s'avère indispensable, la création d'un drainage périphérique. Ce drainage devrait permettre de recueillir les eaux de pluie qui tombent des toitures et de limiter les remontées capillaires en abaissant la frange capillaire par la création d'un drain vertical (type Delta MS). Trois tronçons distincts seront mis en œuvre : le premier pour drainer le gouttereau Nord de la nef et le gouttereau Ouest du croisillon Nord qui s'évacuera dans un premier puits filtrant situé au Nord de l'église. Le second tronçon sera réalisé le long de la façade occidentale, du gouttereau Sud de la nef et au pourtour du croisillon Sud et s'évacuera dans un deuxième puits filtrant situé au Sud du chevet de l'église. Enfin, un troisième tronçon assainira le gouttereau Est du croisillon Nord, le gouttereau Nord du chevet et contournera la sacristie pour s'évacuer dans le second puits filtrant. Il restera ensuite à engager une nouvelle étude préalable afin de prendre parti pour la restauration et le traitement des parements intérieurs de l'édifice.

Programme de travaux :

Lot 1 : maçonnerie-Pierre de taille

- *Installation de chantier, compris alimentations et toutes protections, clôtures et baraquements selon le P.P.S.P.S*
- *Fourniture et pose d'un panneau de chantier posé sur supports bois ou métal comprenant la description de l'ensemble de l'opération, la localisation, le financement et les intervenants.*

Façade Ouest de la nef et façade Sud de la nef, du croisillon Sud et du chevet :

- *Dépose en conservation et repose après travaux des marches du portail occidental*
- *Démolition d'ouvrages divers en maçonnerie*
- *Fouille en tranchée exécutée manuellement, compris blindage si nécessaire*
- *Nettoyage par brossage des parements des parties enterrées*

	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Reprise de parements dans la zone enterrée, compris refouillement, fourniture, taille et pose de pierres neuves ou moellons, rejoointoientement général en refichage profond</i> - <i>Dressement et nivelingement des fonds de fouilles</i> - <i>Forme de sable</i> - <i>Façon de puisard afin de recueillir les eaux pluviales et de drainage (n°1)</i> - <i>Mise en place d'un drain de long des façades, compris caniveau en fond de fouille, fil d'eau et tuyau drain PVC perforé (Ø=100mm)</i> - <i>Mise en œuvre de tuyaux PVC pour le raccordement au puisard (Ø=100mm)</i> - <i>Mise en œuvre d'un drainage vertical de type Delta MS</i> - <i>Mise en œuvre de regards préfabriqués</i> - <i>Remblaiement de la tranchée du drain par des matériaux filtrants</i> - <i>Mise en œuvre d'un revers pavé le long des façades, compris fourniture de pavés de récupération</i> - <i>Changement et enlèvement des gravois aux décharges publiques</i> <p><i>Façade Est croisillon Nord et façade Nord et Est du chevet</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Démolition d'ouvrages divers en maçonnerie</i> - <i>Dépose en démolition et remontage après travaux des murs de clôtures entre les différentes propriétés pour le passage des canalisations</i> - <i>Fouille en tranchée exécutée manuellement, compris blindage si nécessaire</i> - <i>Nettoyage par brossage des parements des parties enterrées</i> - <i>Reprise de parements dans la zone enterrée, compris refouillement, fourniture, taille et pose de pierres neuves ou moellons, rejoointoientement général en refichage profond</i> - <i>Dressement et nivelingement des fonds de fouilles</i> - <i>Forme de sable</i> - <i>Façon de puisard afin de recueillir les eaux pluviales et de drainage</i> - <i>Mise en place d'un drain de long des façades, compris caniveau en fond de fouille, fil d'eau et tuyau drain PVC perforé (Ø=100mm).</i> - <i>Mise en œuvre de tuyaux PVC pour le raccordement au puisard n°1 (Ø=100 mm)</i> - <i>Mise en œuvre d'un drainage vertical de type Delta MS</i> - <i>Mise en œuvre de regards préfabriqués</i> - <i>Remblaiement de la tranchée du drain par des matériaux filtrants</i> - <i>Changement et enlèvement des gravois aux décharges publiques</i> <p><i>Façade Nord de la nef et façade Ouest du croisillon Nord</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Démolition d'ouvrages divers en maçonnerie</i> - <i>Fouille en tranchée exécutée manuellement, compris blindage si nécessaire</i> - <i>Nettoyage par brossage des parements des parties enterrées</i> - <i>Reprise de parements dans la zone enterrée, compris refouillement, fourniture, taille et pose de pierres neuves ou moellons, rejoointoientement général en refichage profond</i> - <i>Dressement et nivelingement des fonds de fouilles</i> - <i>Forme de sable</i>
--	--

	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Façon de puisard afin de recueillir les eaux pluviales et de drainage (n°2)</i> - <i>Mise en place d'un drain de long des façades, compris caniveau en fond de fouille ; fil d'eau et tuyau drain PVC perforé ($\varnothing=100$ mm)</i> - <i>Mise en œuvre de tuyaux PVC pour le raccordement au puisard n°2 ($\varnothing=100$mm)</i> - <i>Mise en œuvre d'un drainage vertical de type Delta MS</i> - <i>Mise en œuvre de regards préfabriqués</i> - <i>Remblaiement de la tranchée du drain par des matériaux filtrants</i> - <i>Chargement et enlèvement des gravas aux décharges publiques »</i> <p><i>Archives de la MPP, E/2009/3/13-82, étude préalable à la mise en œuvre d'un drainage par l'ACMH François Jeanneau</i></p>
Juin 1999	<p>Devis établi pour l'étude préalable de l'ACMH François Jeanneau :</p> <p>« <i>Installations de chantier</i></p> <p><i>1.01 Panneau de chantier fourni et posé</i></p> <p><i>1.02 Mise en place et location pour la durée des travaux des locaux de chantier</i></p> <p><i>1.03 Branchement électrique provisoire de chantier</i></p> <p><i>1.04 Branchement provisoire pour alimentation en eau du chantier</i></p> <p><i>1.05 Clôture de chantier en panneau grillage sur plots béton mise en place et louée pour la durée des travaux</i></p> <p><i>1.06 Clôture de chantier en dépose repose selon l'avancement du chantier</i></p> <p><i>Total installations de chantier : 25.286,00</i></p> <p><i>Pignon Ouest et ensemble des élévations Sud</i></p> <p><i>Travaux préliminaires</i></p> <p><i>Dépose du parvis Ouest</i></p> <p><i>2.01 Dépose de pierre en conservation marches et couvertines des murets du parvis</i></p> <p><i>2.02 Dépose en conservation du dallage en pierre de taille du parvis</i></p> <p><i>2.03 Démolition des maçonneries des murets latéraux et des massifs sous emmarchements</i></p> <p><i>Démolitions diverses</i></p> <p><i>2.04 Intervention forfaitaire pour démolition des 3 caniveaux en béton rejetant les eaux pluviales vers la chaussée</i></p> <p><i>Mise en œuvre du drain</i></p> <p><i>Nota : le fil d'eau du drain prévu à 30 cm sous le niveau du sol de l'église au point haut avec une pente de 1 cm par m.</i></p> <p><i>2.05 Fouille en tranchée exécutée manuellement pour mise en œuvre du drain</i></p> <p><i>2.06 Dressement et nivellation manuel du fond de fouille</i></p> <p><i>2.07 Intervention forfaitaire pour le blindage des fouilles</i></p> <p><i>2.08 Forme en sable fournie et mise en œuvre en fond de fouille,</i></p> <p><i>2.09 Caniveau en béton mis en œuvre en fond de fouille ; compris toutes sujétions pour réglage des pentes et armature par treillis soude</i></p> <p><i>2.10 Brossage des parements mis à jour par les terrassements</i></p> <p><i>2.11 Maçonnerie de moellon non fourni pour reprise des parties endommagées ou instables (prévision : 10% de la surface mise à jour)</i></p> <p><i>2.12 Refouillement préalable dans les maçonneries en œuvre</i></p> <p><i>2.13 Rejointoiement au mortier de chaux hydrofuge</i></p>

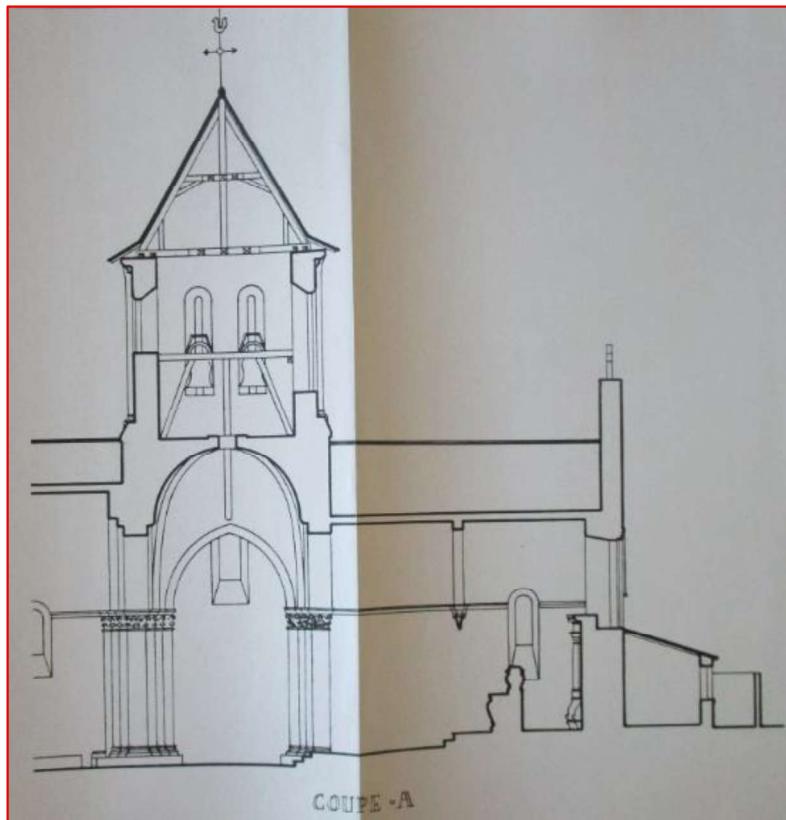
	<p>2.14 Fourniture et mise en œuvre d'un film drainant type delta MS au droit des parements verticaux</p> <p>2.15 Regard préfabriqué du commerce en béton 30/30/30 fourni et pose, comprenant toutes réhaussements nécessaires et tampon fonte</p> <p>2.16 Drain en PVC diamètre 100 fourni et pose</p> <p>2.17 Tuyau en PVC diamètre 100 fourni et pose. Raccordement du drain vers le puits perdu</p> <p>2.18 Puits filtrant formant exutoire du drain</p> <p>2.19 Fourniture et mise en œuvre d'un feutre non tissé type bidim en enveloppe du drain</p> <p>2.20 Fourniture et pose de matériaux filtrants en enrobage du drain</p> <p>2.21 Remblaiement de la tranchée vers le puits filtrant, compris enrobage du tuyau PVC en sable</p> <p>Travaux de finition</p> <p>Parvis</p> <p>2.22 Maçonnerie de moellon non fourni pour massif sous emmarchement</p> <p>2.23 Maçonnerie de moellon non fourni pour reprise des murets latéraux du parvis</p> <p>2.24 Repose du dallage en pierre du parvis, compris jointolement de finition au mortier de chaux</p> <p>2.25 Repose des marches en pierre de taille et des couvertines des murets latéraux</p> <p>2.26 Fourniture de pavés de récupération pour mise en œuvre au-dessus du drainage</p> <p>2.27 Pose de pavés de récupération</p> <p>2.28 Chargement et enlèvement des terres excédentaires et des gravas aux décharges</p> <p>Total pignon Ouest et ensemble des élévations Sud 224.295,37</p> <p>Nef- élévation Nord et transept Nord- élévation Ouest</p> <p>Mise en œuvre du drain</p> <p>Nota : Le fil d'eau du drain prévu à 30 cm sous le niveau du sol de l'église au point haut avec une pente de 1cm par m</p> <p>3.01 Fouille en tranchée exécutée manuellement pour mise en œuvre du drain</p> <p>3.02 Dressement et nivellation manuel du fond de fouille</p> <p>3.03 Intervention forfaitaire pour le blindage des fouilles</p> <p>3.04 Forme en sable fournie et mise en œuvre en fond de fouille</p> <p>3.05 Caniveau en béton mis en œuvre en fond de fouille, compris toutes sujétions pour réglage des pentes et armature par treillis soude</p> <p>3.06 Brossage des parements mis à jour par les terrassements</p> <p>3.07 Maçonnerie de moellon non fourni pour reprise des parties endommagées ou instables (prévision : 10 % de la surface mise à jour)</p> <p>3.08 Refouillement préalable dans les maçonneries en œuvre</p> <p>3.09 Rejointolement au mortier de chaux hydrofuge</p> <p>3.10 Fourniture et mise en œuvre d'une film drainant type delta MS au droit des parements verticaux</p> <p>3.11 Regard préfabriqué du commerce en béton 30/30/30 fourni et pose comprenant toutes réhaussements nécessaires et tampon fonte</p> <p>3.12 Drain en PVC diamètre 100 fourni et pose</p>
--	---

	<p>3.13 Tuyau en PVC diamètre 100 fourni et posé. Raccordement du drain vers le puits perdu</p> <p>3.14 Démolition et reprise du mur de clôture en moellon entre la propriété privée et le terrain communal pour passage du tuyau d'évacuation vers le puits filtrant</p> <p>3.15 Puits filtrant formant exutoire du drain</p> <p>3.16 Fourniture et mise en œuvre d'un feutre non tissé type Bidim en enveloppe du drain</p> <p>3.17 Fourniture et pose de matériaux filtrants en enrobage du drain</p> <p>3.18 Enrobage du tuyau PVC en sable fourni et mis en œuvre</p> <p>3.19 Remblaiement de la tranchée vers le puits filtrant, compris reprise des déblais sur berge Travaux de finition</p> <p>3.20 Remblai en gravillon calcaire fourni et mis en œuvre au-dessus du drain</p> <p>3.21 Intervention forfaitaire pour remise en état des abords : propriété privée et terrain communal</p> <p>3.22 Chargement et enlèvement des terres excédentaires et des gravois aux décharges</p> <p>Total nef-élévation Nord et transept Nord- élévation Ouest 112.386,96</p> <p>Transept Nord-élévation Est et chœur-élévation Nord :</p> <p>Mise en œuvre du drain</p> <p>Nota : le fil d'eau du drain prévu à 30 cm sous le niveau du sol de l'église au point haut avec une pente de 1 cm par m.</p> <p>4.01 Fouille en tranchée exécutée manuellement pour mise en œuvre du drain</p> <p>4.02 Dressement et niveling manuel du fond de fouille</p> <p>4.03 Intervention forfaitaire pour le blindage des fouilles</p> <p>4.04 Forme en sable fournie et mise en œuvre en fond de fouille</p> <p>4.05 Caniveau en béton mis en œuvre en fond de fouille, compris toutes sujétions pour réglage des pentes et armature par treillis soudé</p> <p>4.06 Brossage des parements mis à jour par les terrassements</p> <p>4.07 Maçonnerie de moellon non fourni pour reprise des parties endommagées ou instables (Prévision : 10 % de la surface mise à jour)</p> <p>4.08 Refouillement préalable dans les maçonneries en œuvre</p> <p>4.09 Rejointoiement au mortier de chaux hydrofuge</p> <p>4.10 Fourniture et mise en œuvre d'un film drainant type delta MS au droit des parements verticaux</p> <p>4.11 Regard préfabriqué du commerce en béton 30/30/30 fourni et posé, comprenant toutes réhaussements nécessaires et tampon fonte</p> <p>4.12 Drain en PVC diamètre 100 fourni et posé</p> <p>4.13 Tuyau en PVC diamètre 100 fourni et posé : raccordement du drain vers le puits perdu</p> <p>4.14 Démolition et reprise des murs de clôture en moellon sur le passage du tuyau évacuant les eaux du drain vers le puits filtrant</p> <p>4.15 Raccordement du tuyau PVC sur le puits filtrant recueillant les eaux du drain Sud</p> <p>4.16 Fourniture et mise en œuvre d'un feutre non tissé type Bidim en enveloppe du drain</p> <p>4.17 Fourniture et pose de matériaux filtrants en enrobage du drain</p>
--	---

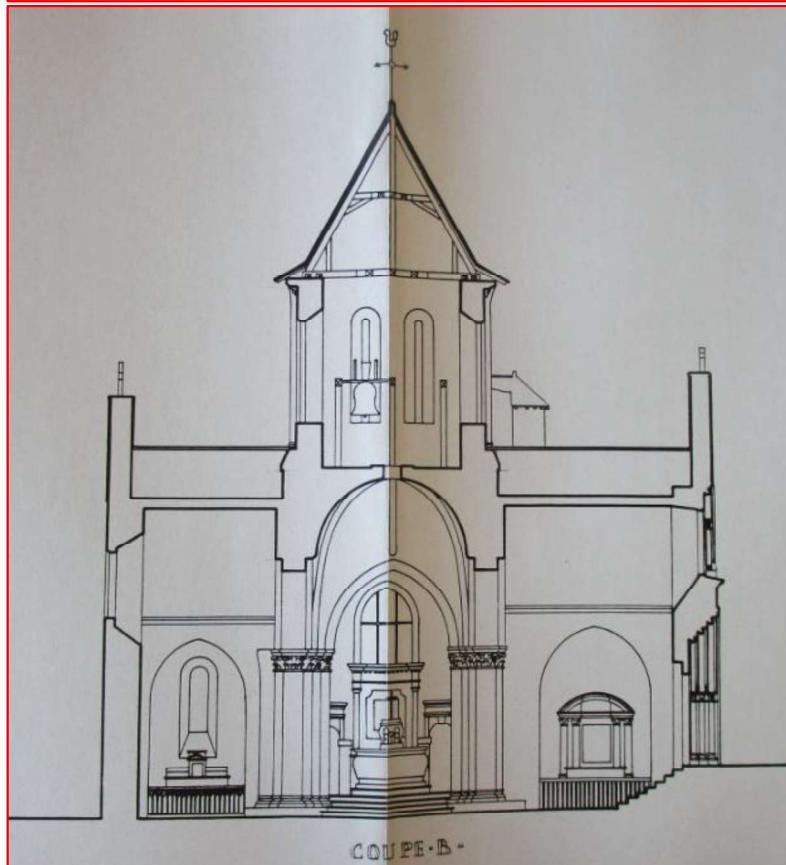
	<p>4.18 <i>Enrobage du tuyau PVC en sable fourni et mis en œuvre</i></p> <p>4.19 <i>Remblaiement de la tranchée vers le puits filtrant, compris reprise des déblais sur berge</i></p> <p><i>Travaux de finition</i></p> <p>4.20 <i>Remblai en gravillon calcaire fourni et mis en œuvre au-dessus du drain</i></p> <p>4.21 <i>Intervention forfaitaire pour remise en état des abords</i></p> <p>4.22 <i>Chargement et enlèvement des terres excédentaires et des gravois aux décharges</i></p> <p><i>Total transept Nord-élévation Est et chœur-élévation Nord</i> <i>63 616,33»</i></p> <p><i>Archives de la MPP, E/2009/3/13-82, devis établi pour l'étude préalable de l'ACMH François Jeanneau</i></p>
1 ^{er} juillet 1999	<p>Avis : « <i>Problème récurrent depuis de nombreuses années, l'assainissement de l'édifice ne saurait être différé compte tenu de la prolifération algale et lichenique particulièrement élevée constatée sur place. Il est un préalable indispensable à la restauration intérieure de cette belle église pour lequel le service a déjà engagé un important programme de couvertures et de reprise des parements extérieurs. Avis favorable aux travaux projetés.</i> »</p> <p><i>Archives de la MPP, C/2000/61/28-966, avis de Catherine de Maupéou</i> <i>Archives de la DRAC, avis de Catherine de Maupéou</i></p>
6 août 1999	<p>Avis de l'Inspecteur Général des Monuments Historiques : « <i>Cette belle église a fait l'objet d'une restauration extérieure complète : reste à traiter les parements intérieurs qui, suite à une humidité particulièrement importante, sont tapissés d'algues. L'Architecte en Chef propose préalablement d'entourer l'édifice de drains pour éliminer l'humidité : compte tenu de l'importance des arrivées d'eau, il serait opportun de mettre en place des tranchées ventilées, notamment dans les zones où l'édifice est le plus enfoncé. Cette éventualité sera étudiée à l'occasion de l'élaboration du PAT. Avis favorable à l'étude présentée.</i> »</p> <p><i>Archives de la MPP, C/2000/61/28-966, avis de l'Inspecteur Général des Monuments Historiques, B. Voinchet</i> <i>Archives de la DRAC, avis de l'Inspecteur Général des Monuments Historiques, B. Voinchet</i></p>
4 octobre 1999	<p>Avis sur étude préalable du Conservateur Général du Patrimoine Bernard Brochard :</p> <p>« <i>La restauration des élévations extérieures et des couvertures de la petite église de Marnes reste exemplaire en raison de la remise en état des dispositions de couvrement d'origine en plats de pierre. L'enterrement du bâtiment dans le sol ainsi que l'absence de cheneaux et de descentes d'eaux pluviales entretiennent une importante humidité en pied de mur laquelle est à l'origine de l'envahissement d'algues et autres micro-organismes à l'intérieur de l'église notamment au [manque mot] du transept. Il est nécessaire de drainer le bâtiment sur tout son pourtour pour assainir les maçonneries. Toutefois on peut se demander si une tranchée ventilée ne</i></p>

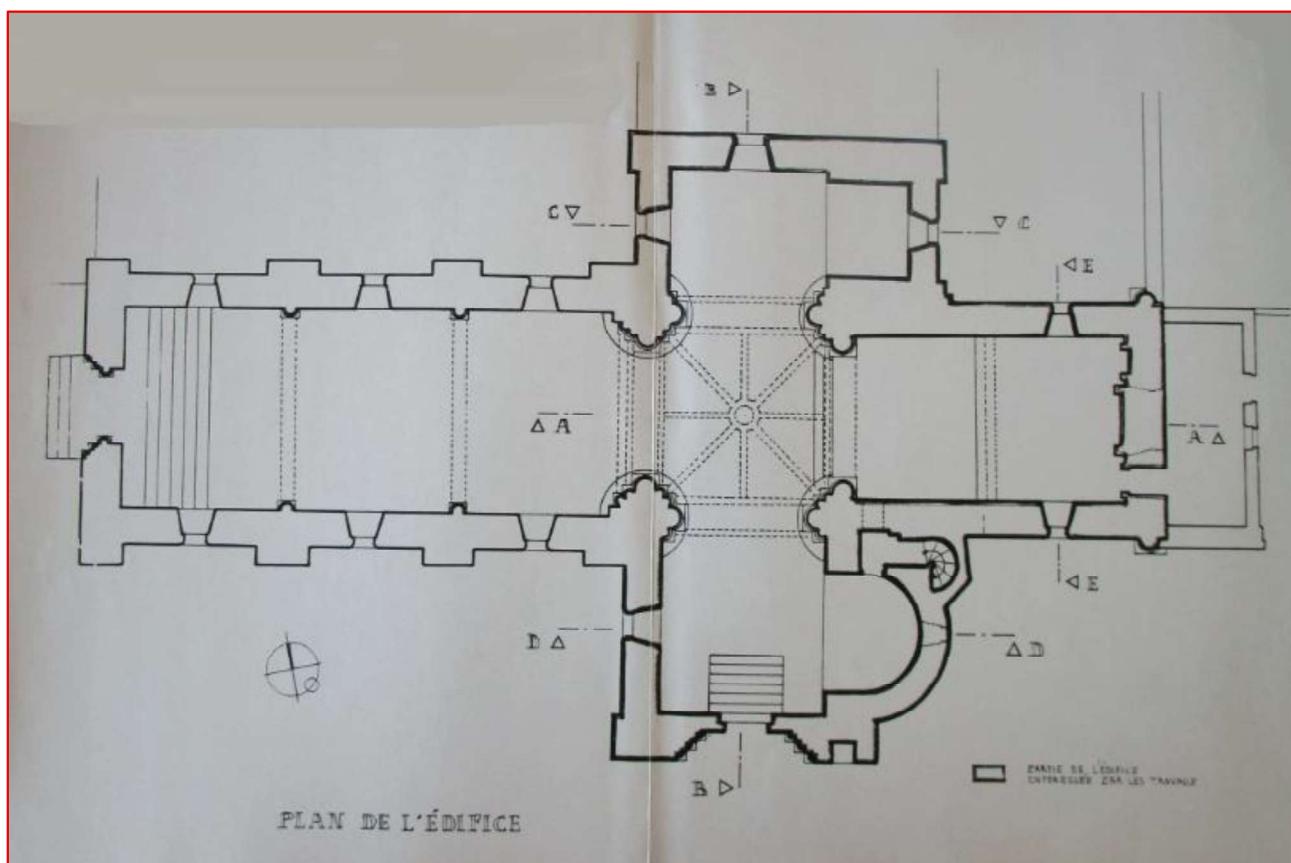
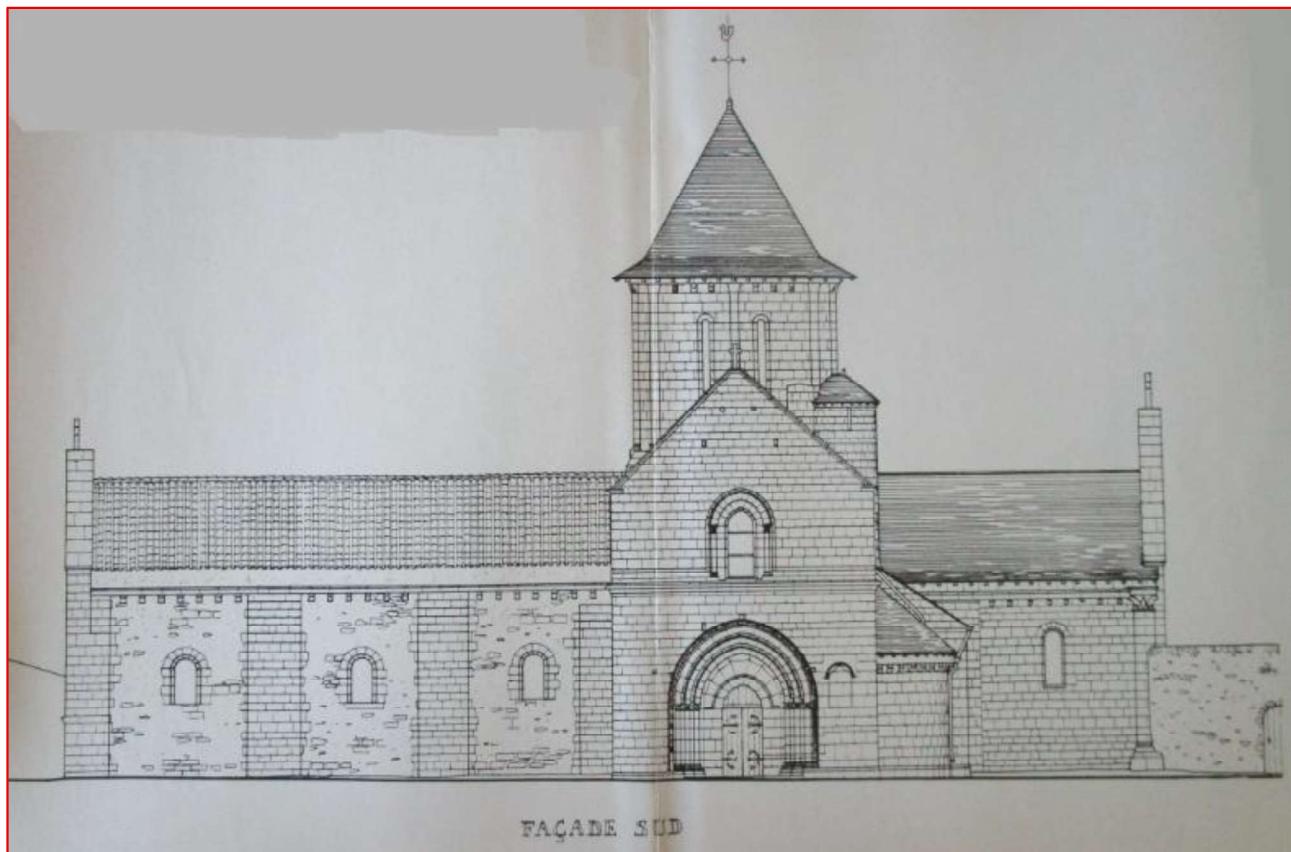
	<p><i>serait pas plus efficace, les fouilles nécessaires devront être effectuées sous surveillance archéologique. Celle-ci est-elle prévue dans l'opération ?</i> »</p> <p><i>Archives de la DRAC, avis sur étude préalable du Conservateur Général du Patrimoine Bernard Brochard</i></p>
5 octobre 1999	<p>Rapport de la commission des études préalables du 5 octobre 1999 : « <i>A la suite de la restauration des couvertures en lauzes, un drainage extérieur s'avère indispensable pour éliminer l'humidité de l'église. Compte tenu de l'importance des remontées capillaires, il est décidé de remplacer le drainage côté Sud par la solution d'une gaine ventilée. Le côté Nord aura un drainage traditionnel. La sacristie ne fera pas l'objet d'intervention.</i> »</p> <p><i>Archives de la MPP, C/2000/61/28-966, rapport de la commission des études préalables. Archives de la DRAC, rapport de la commission des études préalables par Jean-Pierre Blin</i></p>
24 novembre 1999	<p>Décision d'approbation : « <i>Le conservateur régional des Monuments Historiques décide l'approbation du dossier d'étude préalable et programme d'opération établi par Monsieur François Jeanneau, Architecte en Chef des Monuments Historiques.</i> »</p> <p><i>Archives de la MPP, C/2000/61/28-966, décision d'approbation</i></p>

Restauration des couvertures du transept et du chœur, *par l'ACMH François Jeanneau, 1990*



En haut : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, coupe A, état actuel
En bas : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, coupe B, état actuel

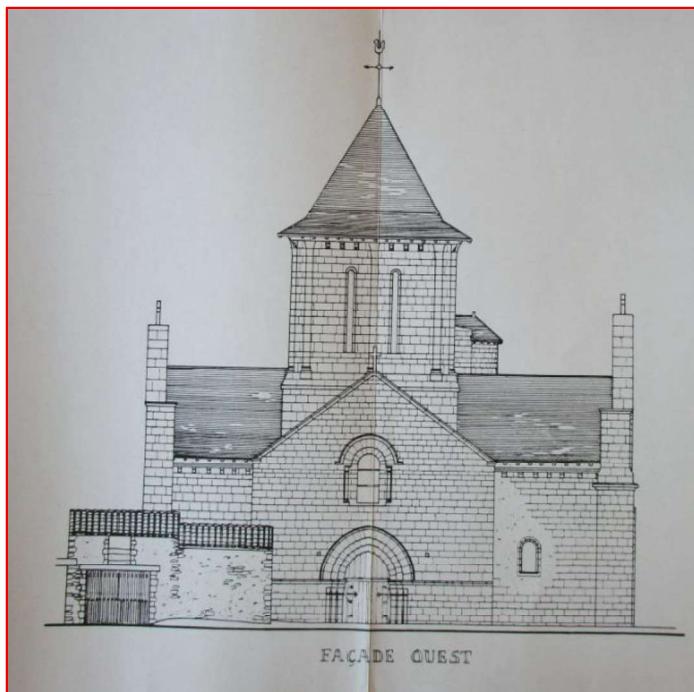




En haut : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, état actuel, façade Sud

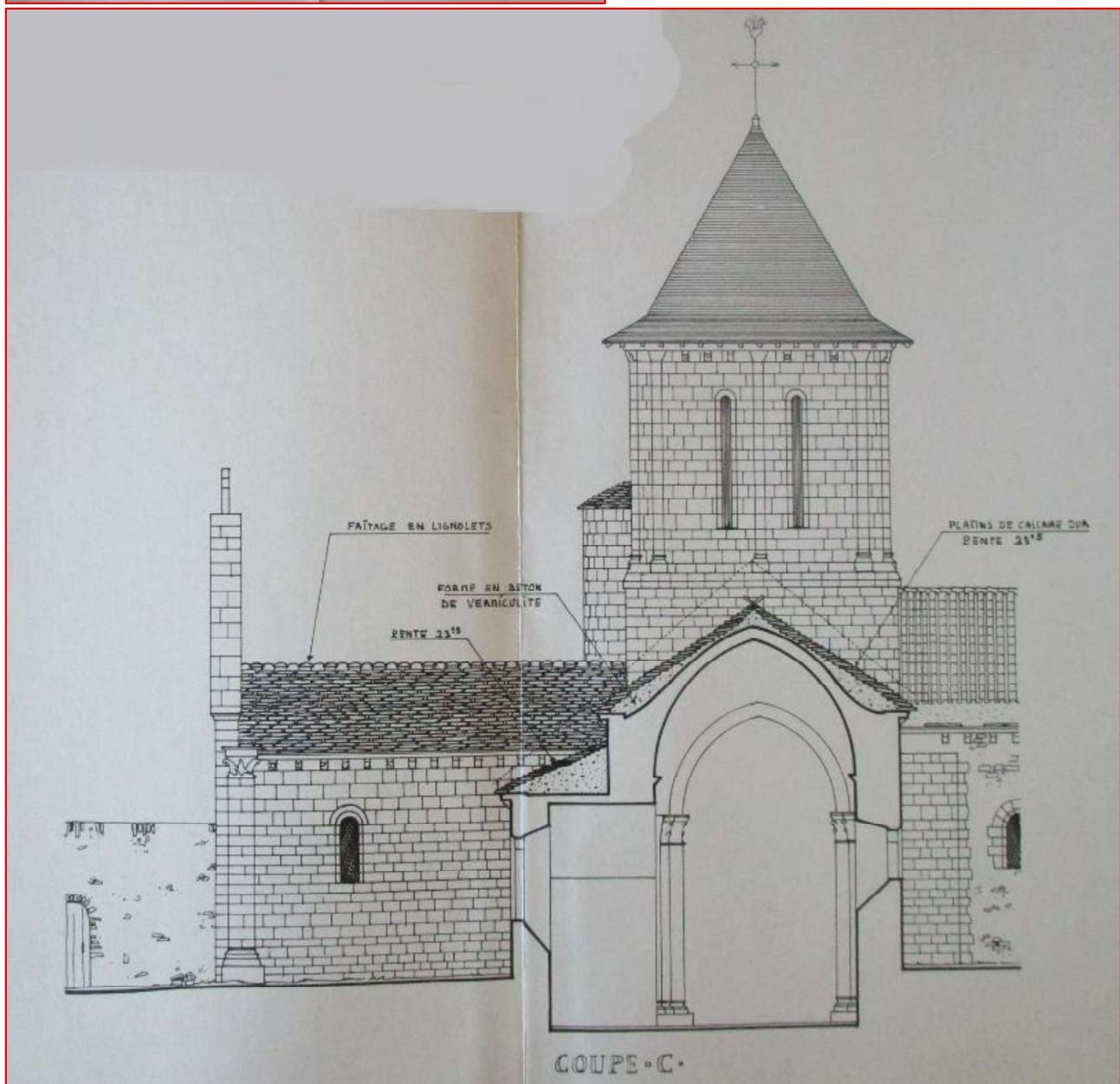
En bas : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, plan de l'état actuel

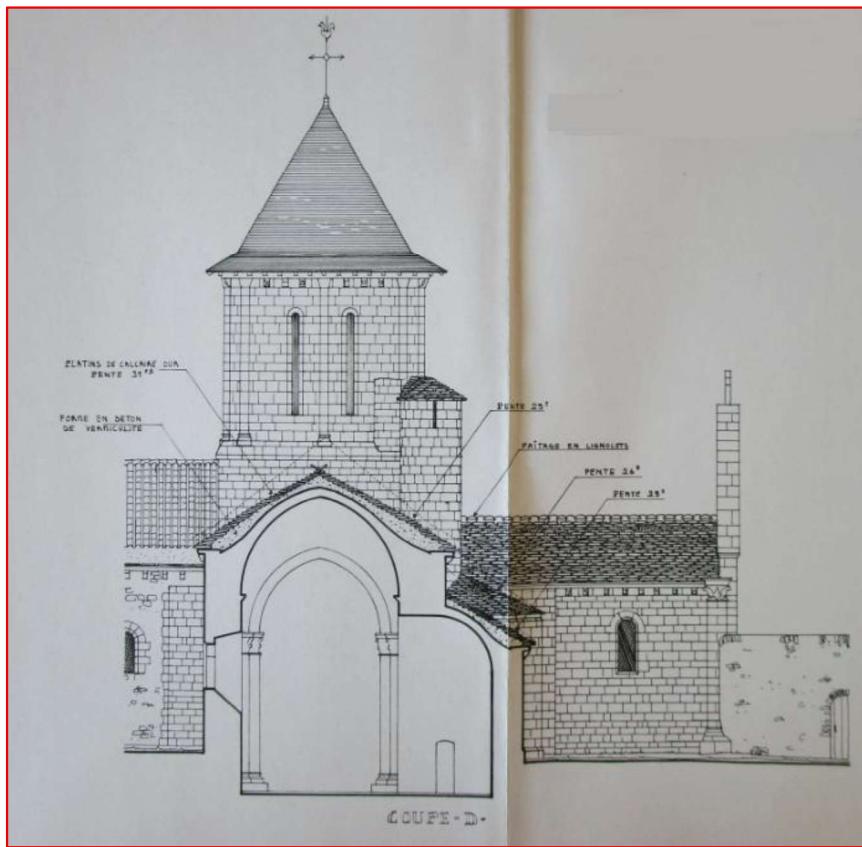
La couverture de la nef est construite sur un mur construit sur corniche pour adapter la pente trop raide et supporter la couverture.



En haut : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, état actuel, façade Ouest

En bas : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, état projeté, coupe C sur transept Nord
Le faîteage en lignolets présent sur cet état futur a finalement été fait en pierres arrondies de réutilisation (ils ont conservé le mode de savoir-faire ancien).

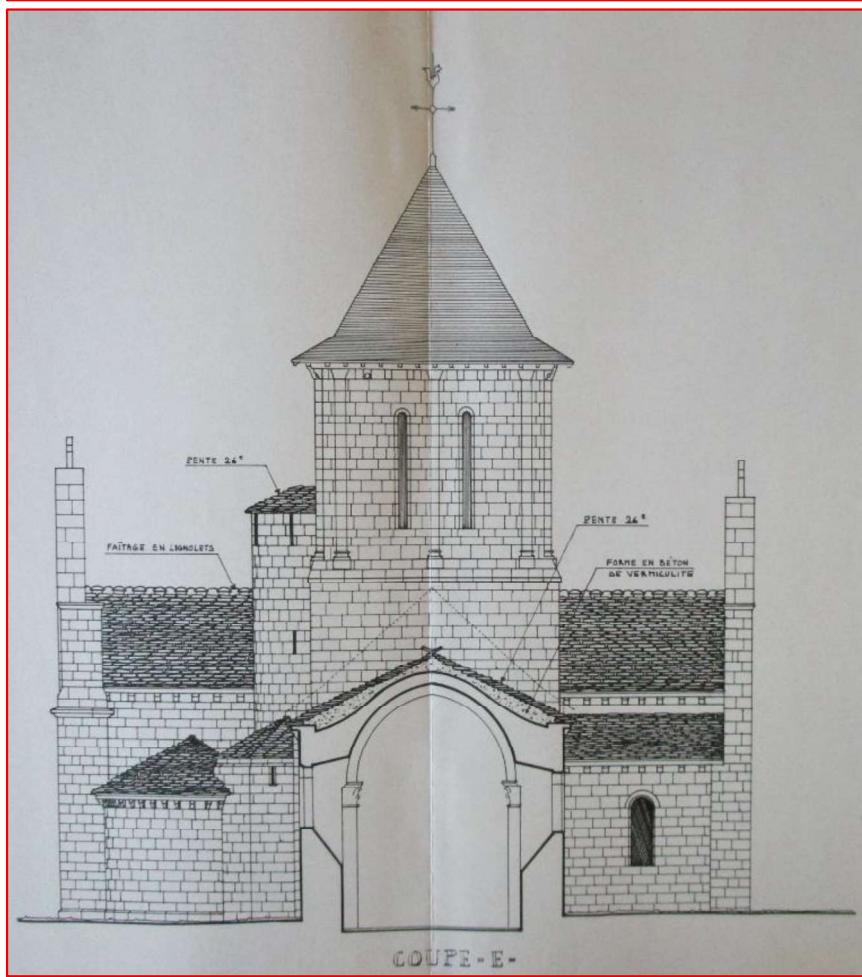




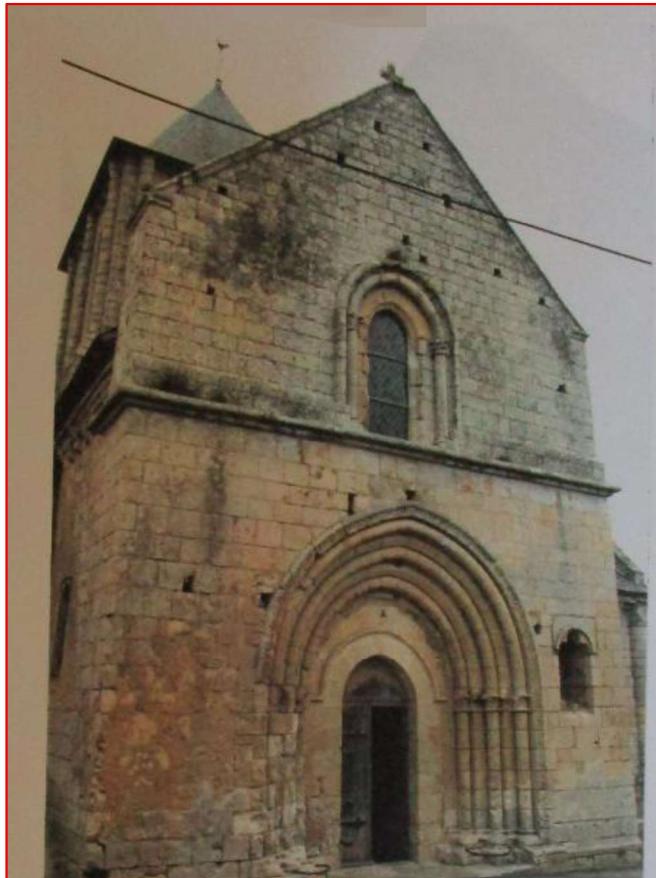
En haut : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, coupe D, état projeté

En bas : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, coupe E, état projeté

Le faitage en lignelets présent sur cet état futur a finalement été fait en pierres arrondies de réutilisation (ils ont conservé le mode de savoir-faire ancien).



Documents photographiques, par l'ACMH François Jeanneau, 1991



En haut : Archives départementales de la Vienne,
2358 W 46, pignon du transept Sud

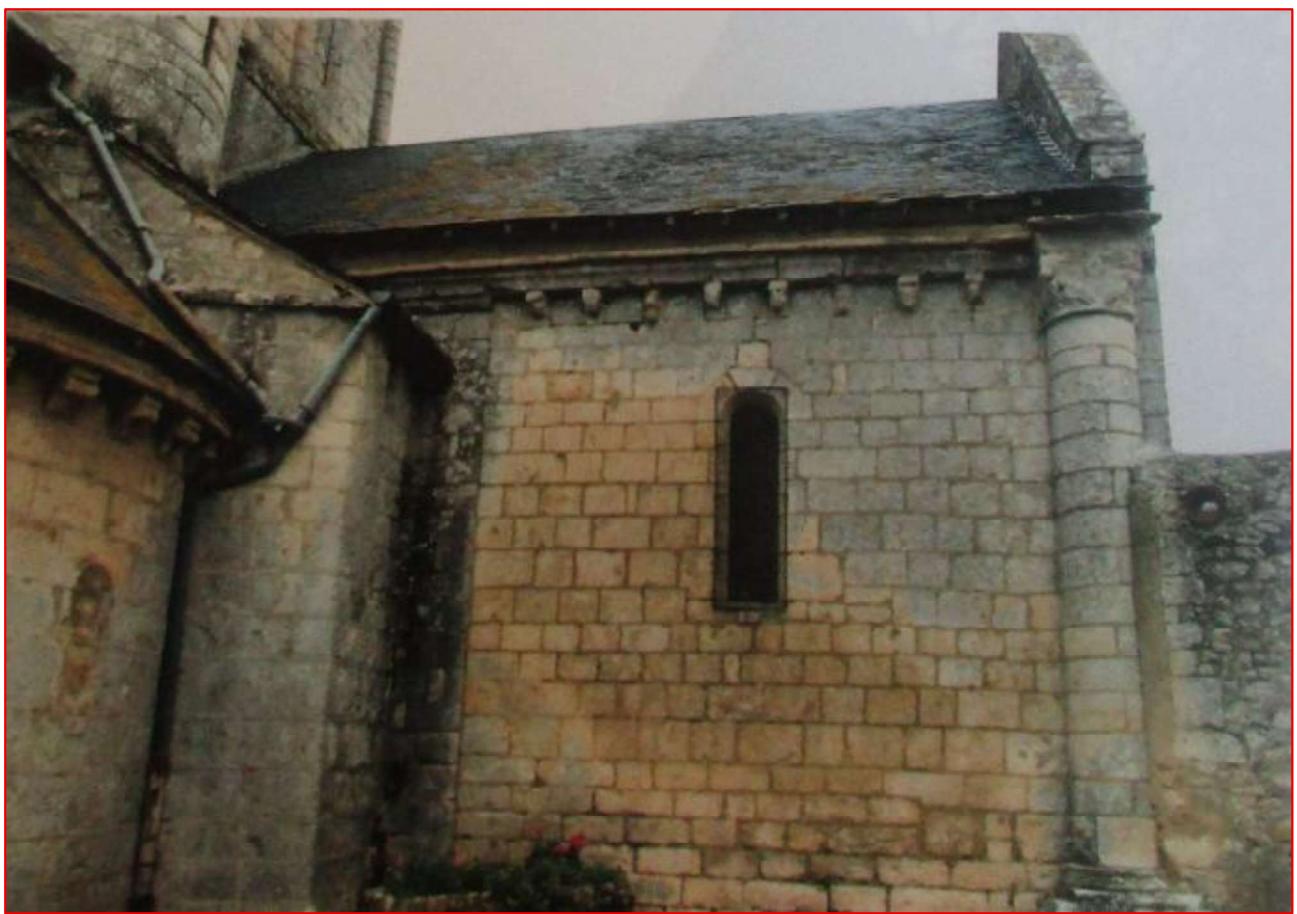
En bas : Archives départementales de la Vienne, 2358
W 46, mur goutterot occidental du transept Sud

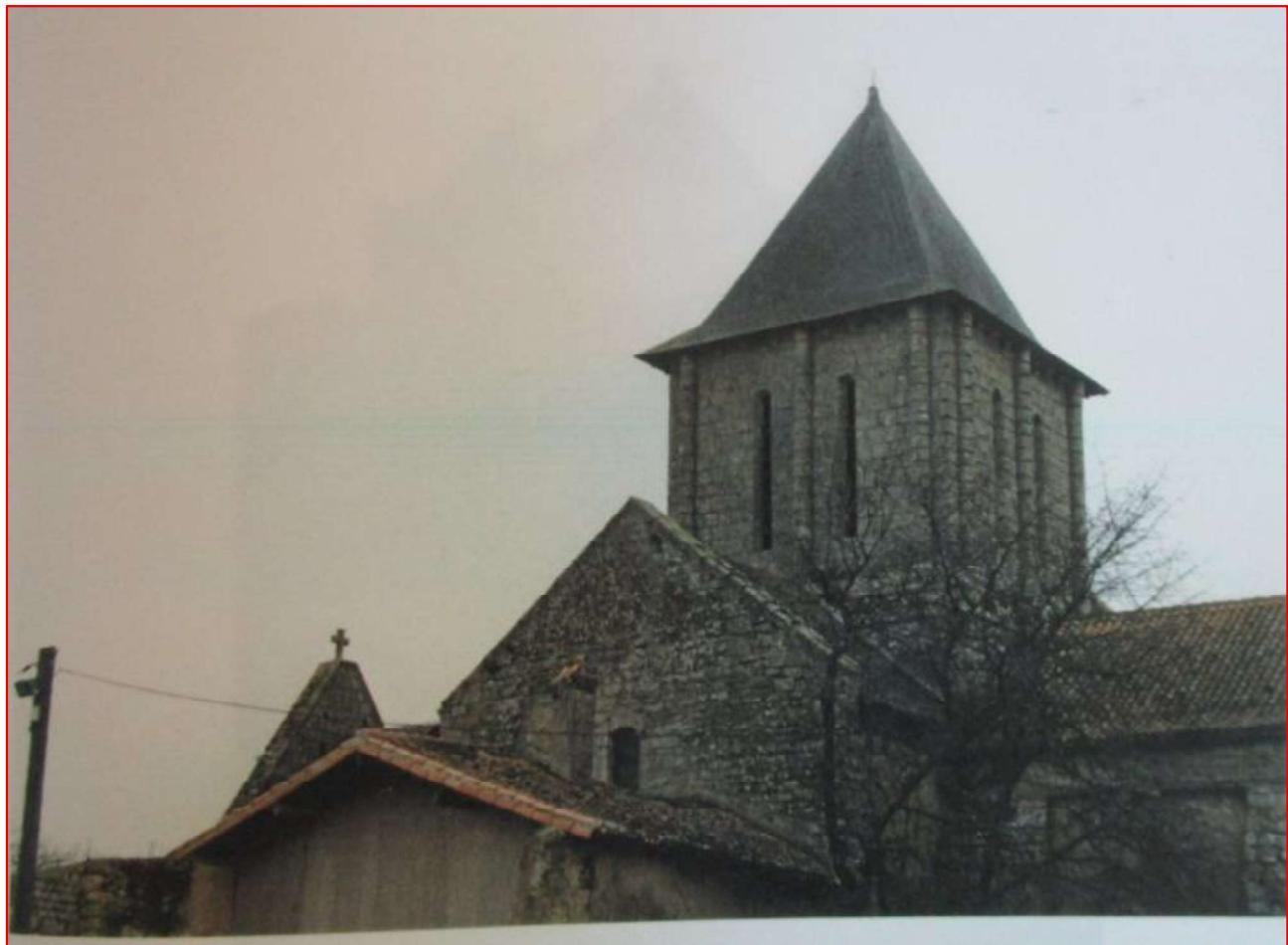




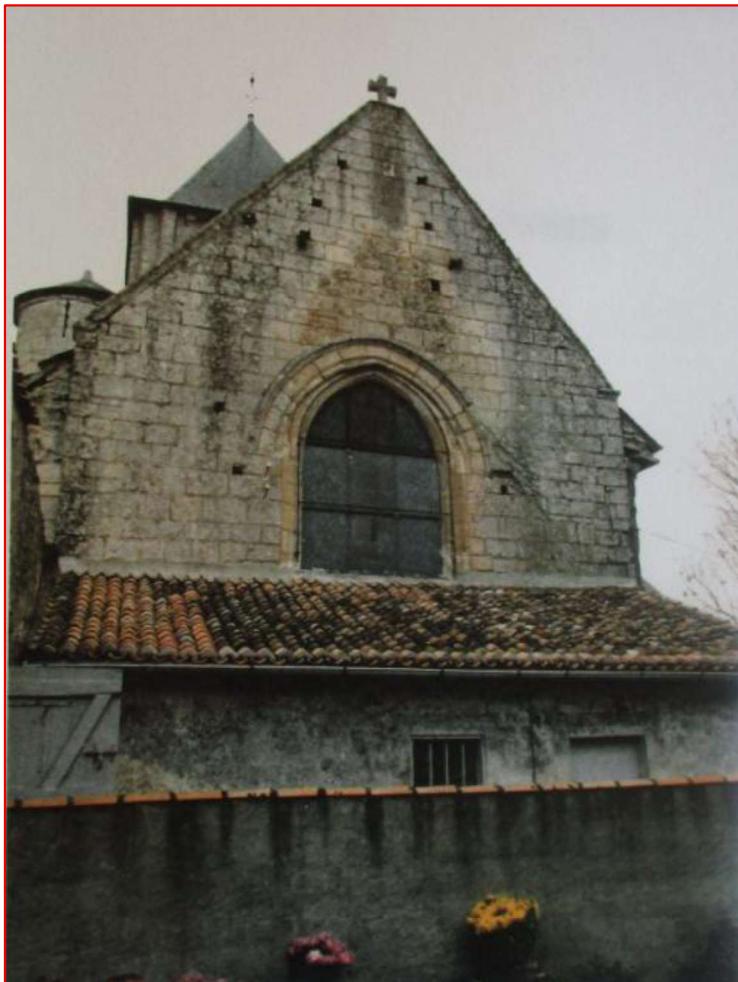
*En haut : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46,
vue orientale du transept Sud*

*En bas : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46,
mur goutterot Sud du chœur*



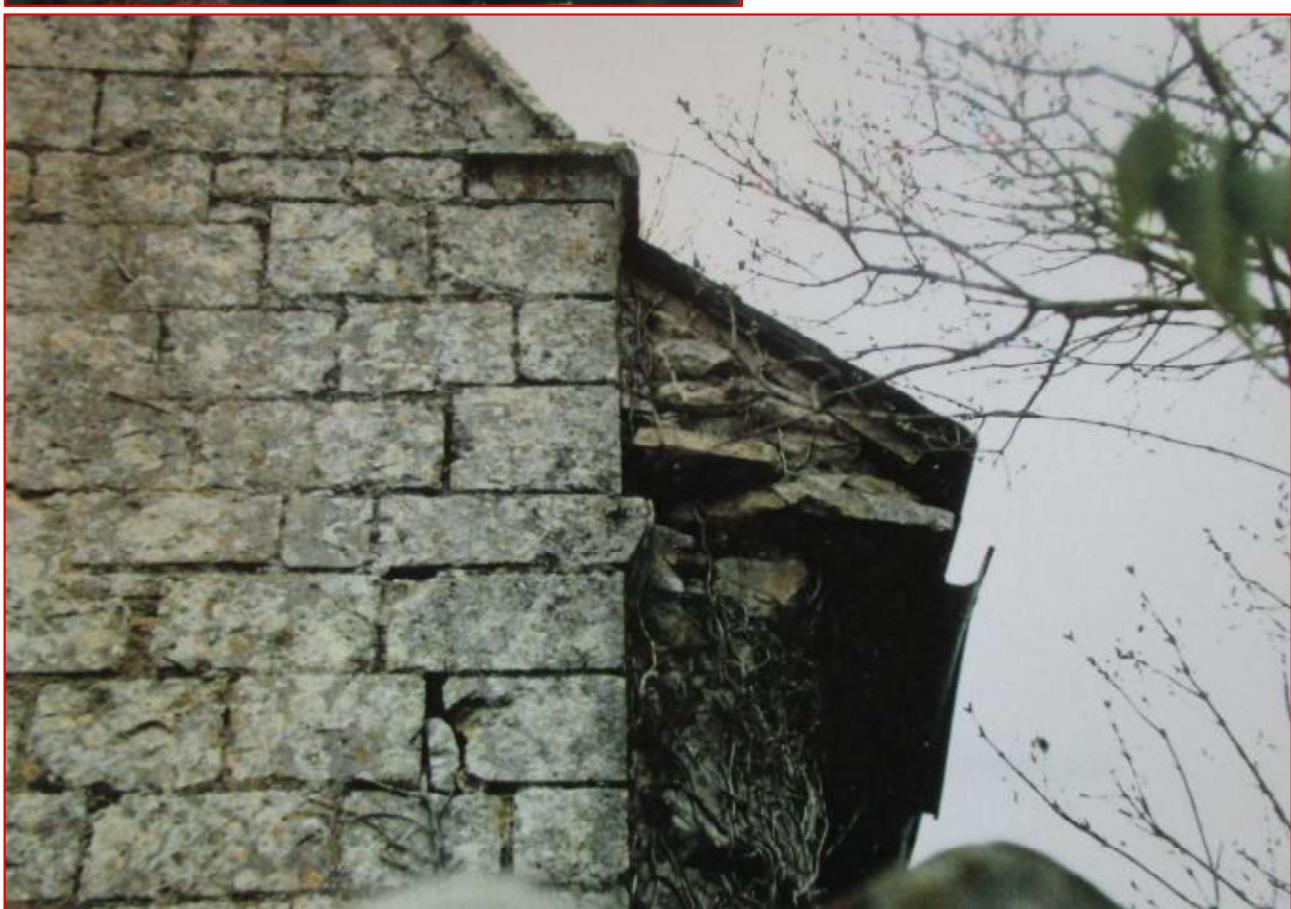


Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, vues du transept Nord



En haut : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, chevet plat du chœur

En bas : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, vestige de platsins





Photographies avant-après des travaux de restaurations des couvertures

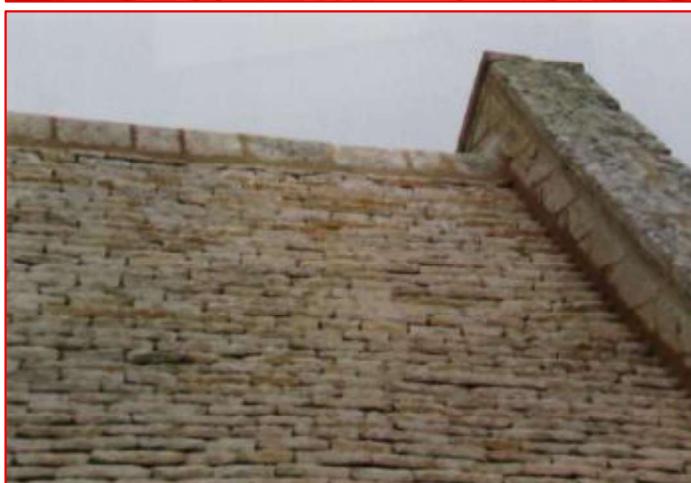
Archives municipales, restauration des couvertures du transept et du chœur par l'ACMH François Jeanneau (légendes du document)

En haut : le chéneau, angle Sud-Est

Au milieu : avant travaux côté Nord

En bas : pendant travaux, côté Est

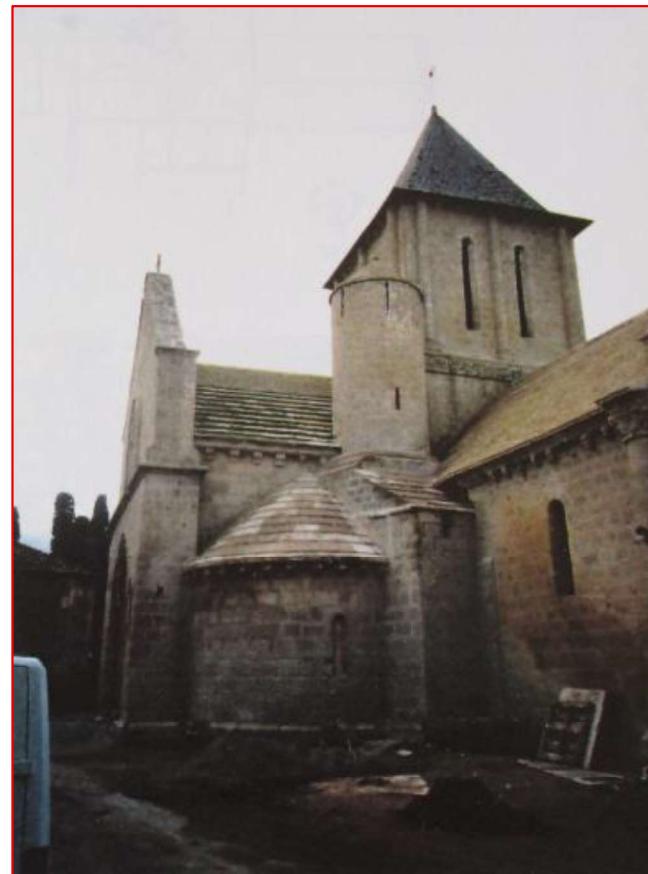
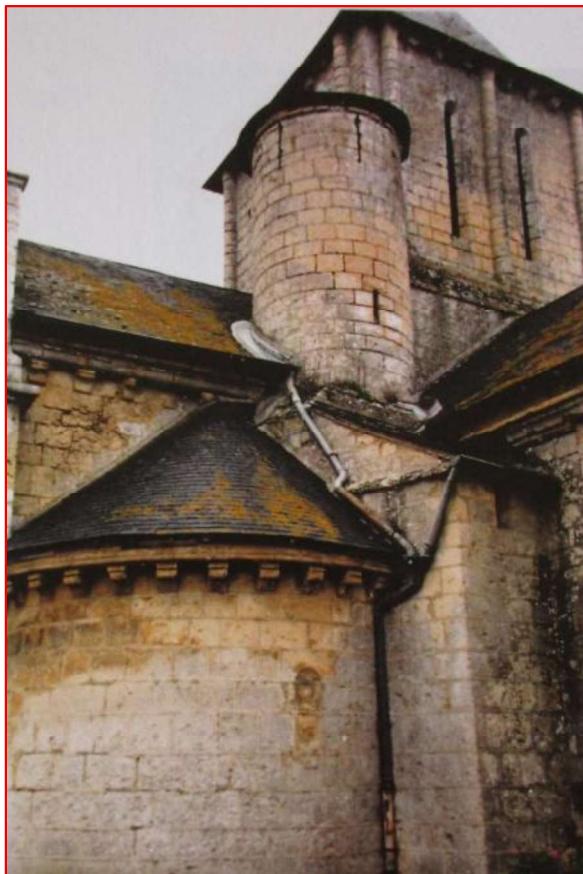




Archives municipales, restauration des couvertures du transept et du chœur par l'ACMH François Jeanneau (légendes du document)

En haut : mur Ouest du bras Nord (pendant et après travaux)

Au milieu et en bas : bras Nord du transept, (avant dépose et après restauration)

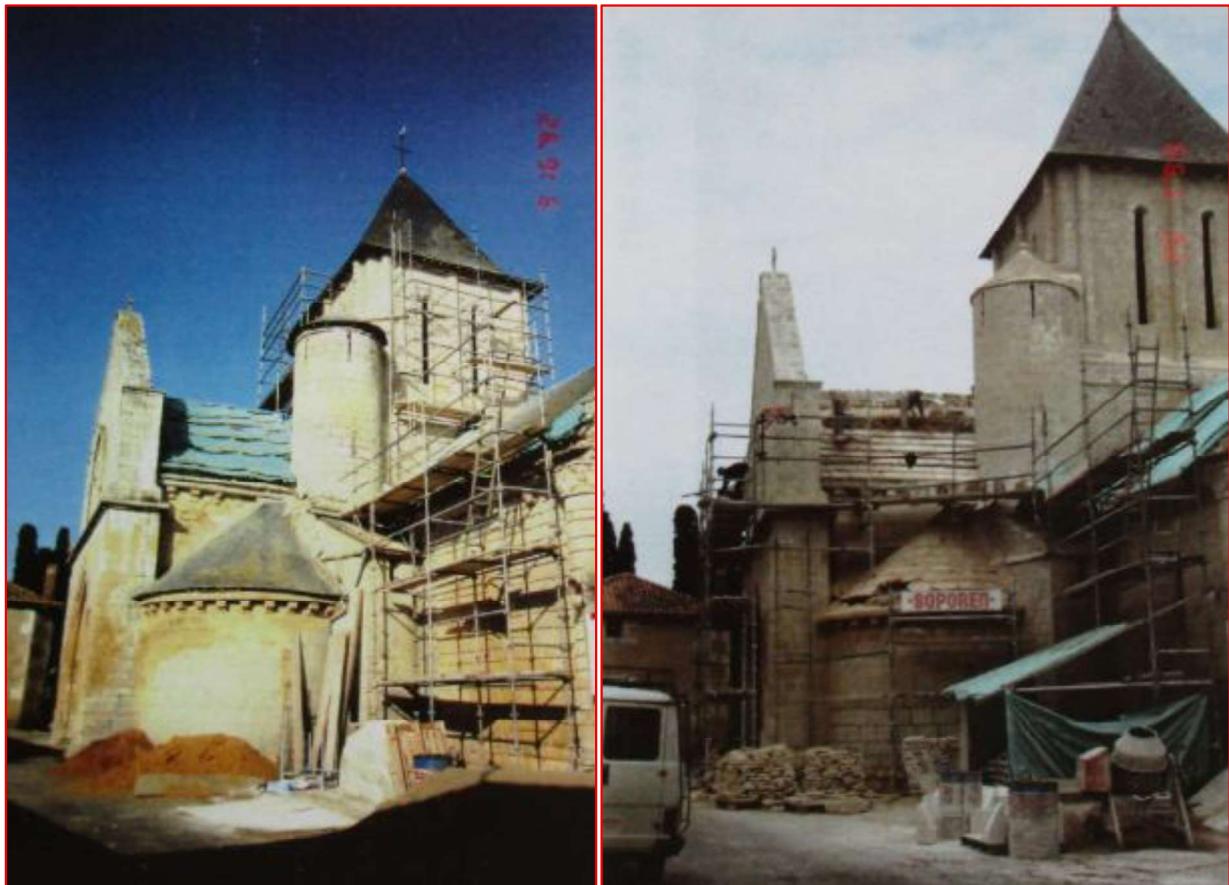


Archives municipales, restauration des couvertures du transept et du chœur par l'ACMH François Jeanneau (légendes du document)

En haut à gauche : bras Nord du transept (côté Est) après travaux

En haut à droite : bras Nord du transept (côté Est), la corniche de modillons

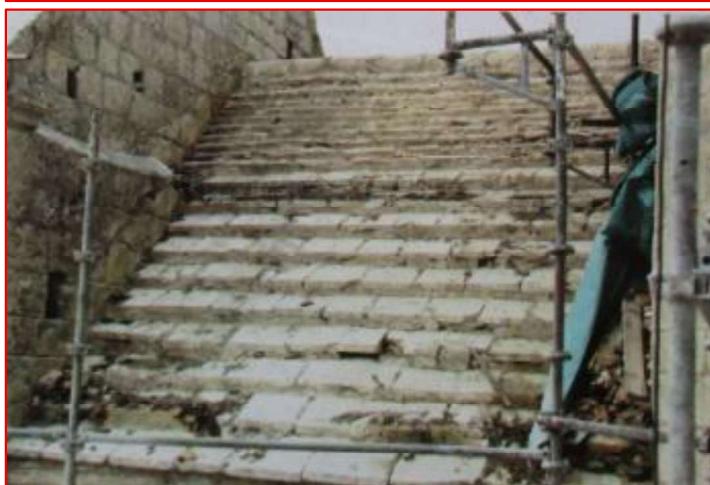
En bas : vue orientale du bras Sud (avant et après travaux)

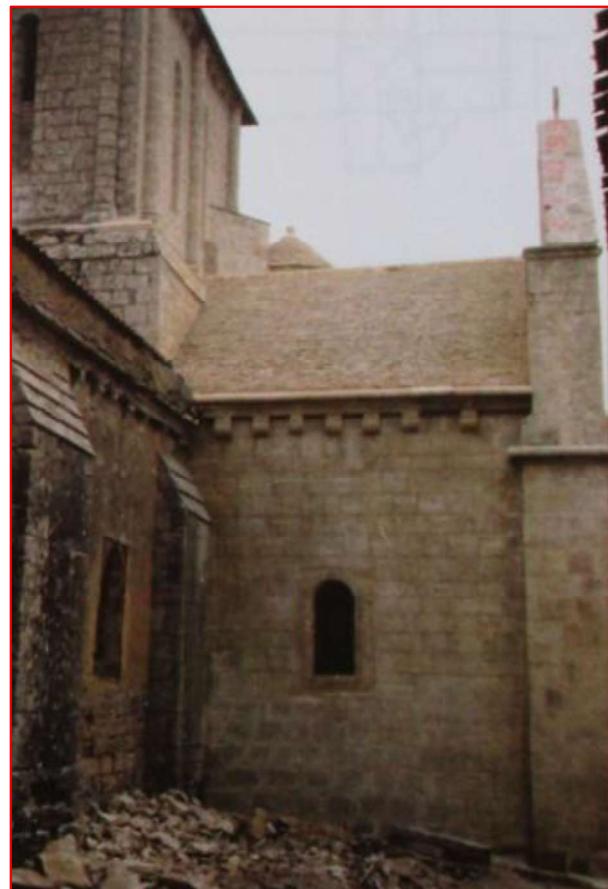


Archives municipales, restauration des couvertures du transept et du chœur par l'ACMH François Jeanneau (légendes du document)

En haut : vue orientale du bras Sud (pendant travaux)

Au milieu et en bas : rampant Est du bras Sud, les deux types de couverture





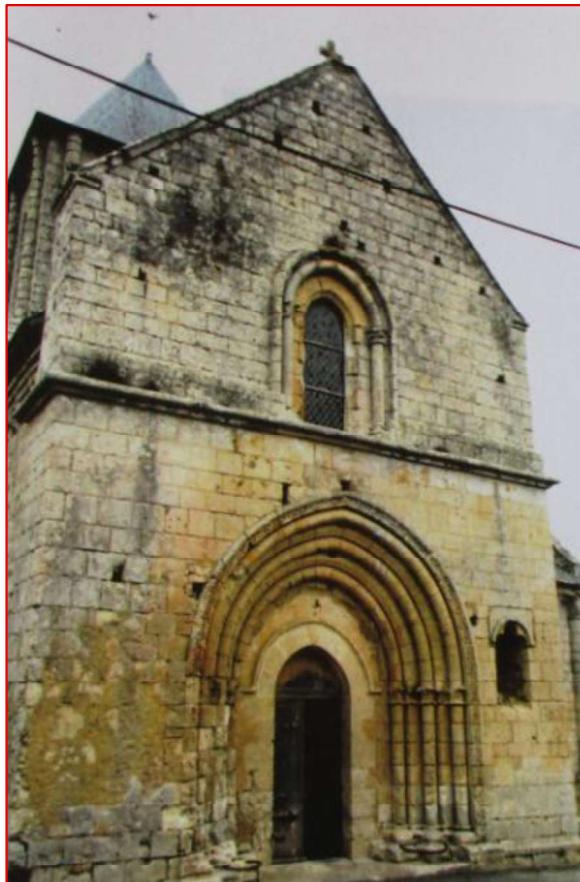
Archives municipales, restauration des couvertures du transept et du chœur par l'ACMH François Jeanneau
(légendes du document)
Bras Sud du transept (côté Ouest), avant, pendant et après travaux



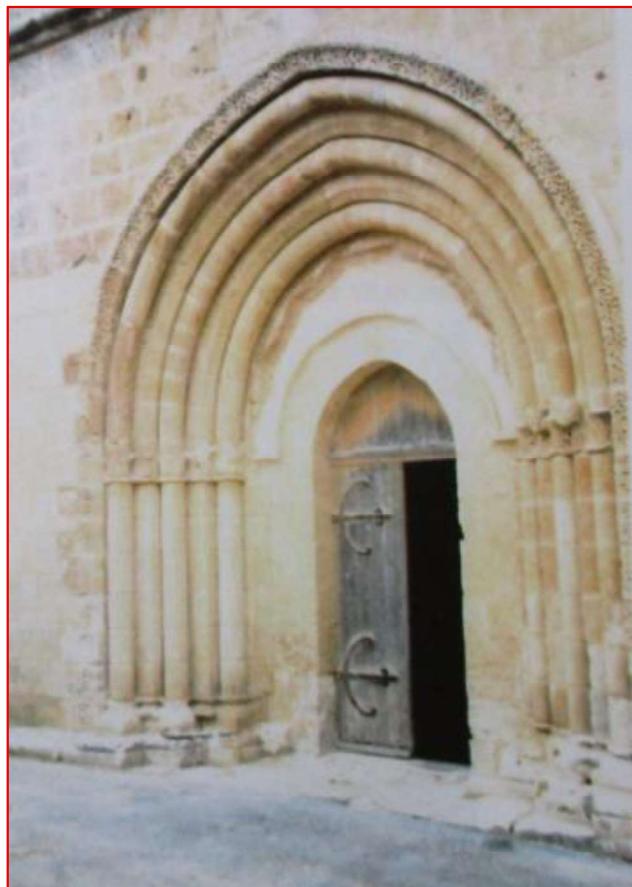
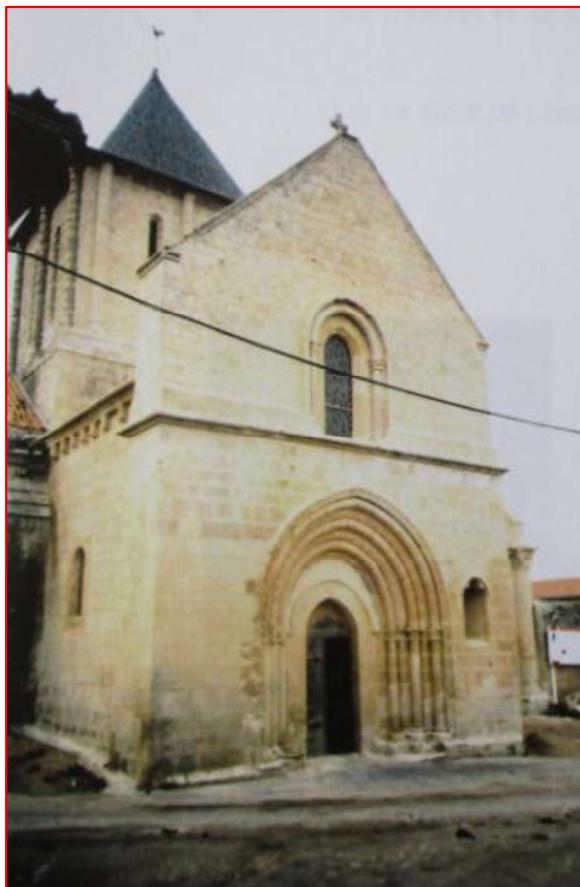
Archives municipales, restauration des couvertures du transept et du chœur par l'ACMH François Jeanneau
(légendes du document)

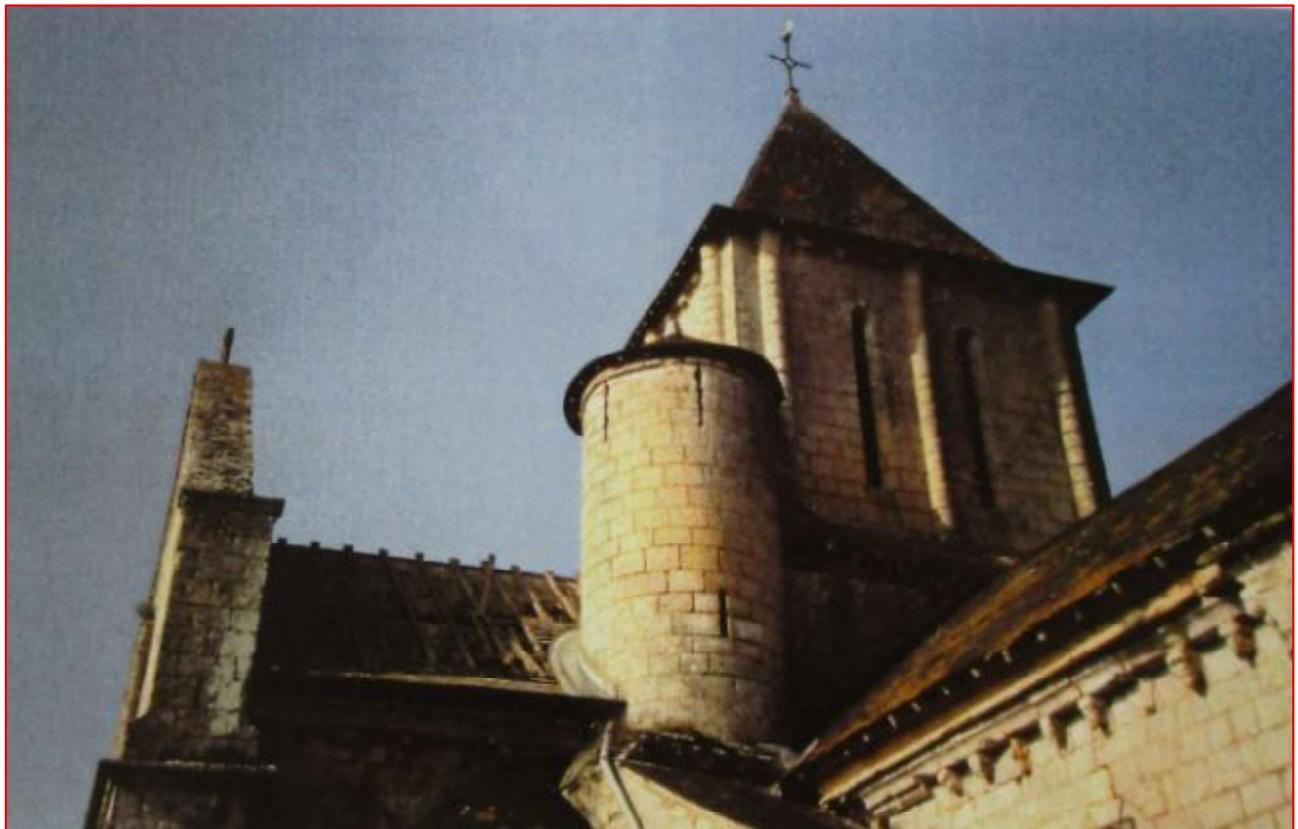
En haut : rampant Est du bras Sud

En bas : couverture de pierre taillée



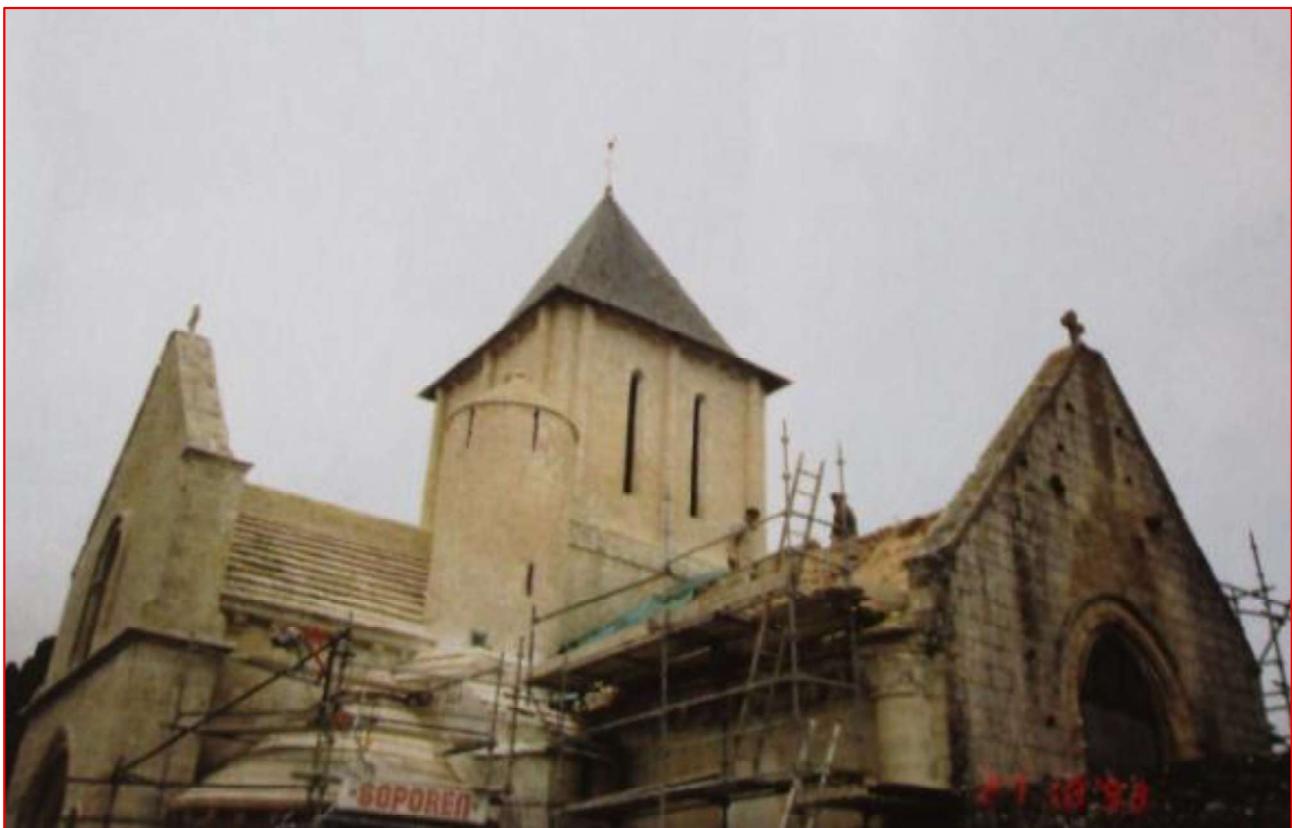
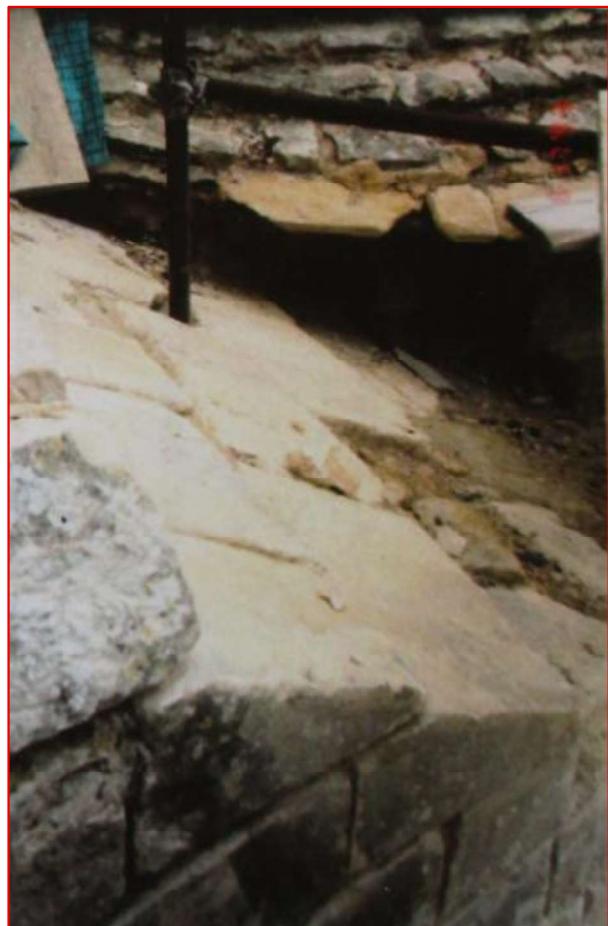
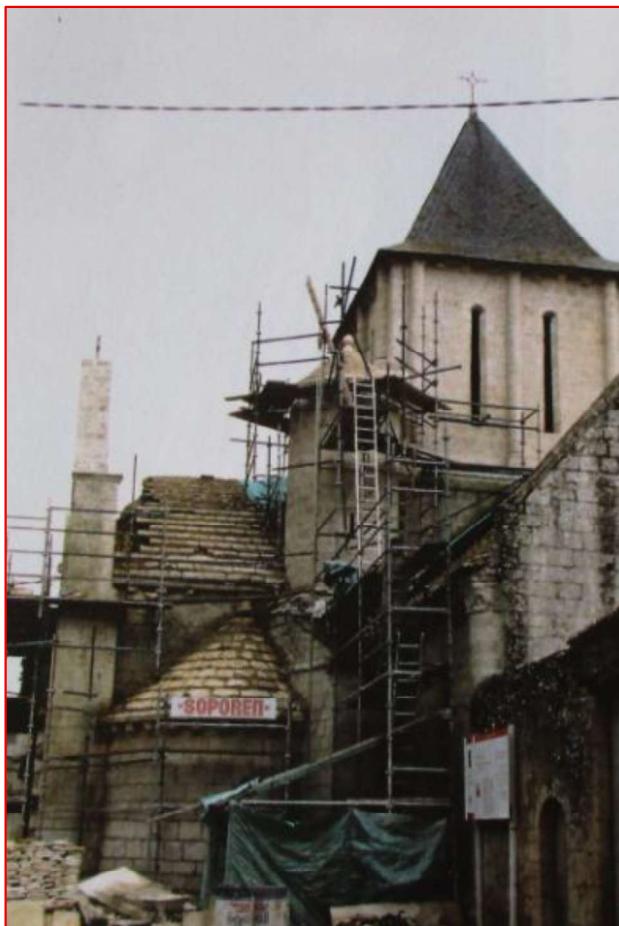
Archives municipales, restauration des couvertures du transept et du chœur par l'ACMH François Jeanneau (légendes du document)
Bras Sud du transept (façade Sud)
En haut : avant travaux
En bas : après travaux





Archives municipales, restauration des couvertures du transept et du chœur par l'ACMH François Jeanneau (légendes du document)

La tour de l'escalier (avant et après travaux)



Archives municipales, restauration des couvertures du transept et du chœur par l'ACMH François Jeanneau (légendes du document)

En haut à gauche : la tour d'escalier en restauration. Le couloir avant restauration

En haut à droite : le couloir pendant travaux

En bas : la tour d'escalier et le couloir après restauration



Archives municipales, restauration des couvertures du transept et du chœur par l'ACMH François Jeanneau (légendes du document)

En haut : bras Sud de transept : l'absidiole, le modillon à inscription

Au milieu : bras Sud de transept : l'absidiole, dégagement du modillon et de la boule

En bas : bras Sud de transept : l'absidiole, en cours de travaux



Archives municipales, restauration des couvertures du transept et du chœur par l'ACMH François Jeanneau (légendes du document)

Le chœur, côté Sud, (avant, pendant et après travaux)



Archives municipales, restauration des couvertures du transept et du chœur par l'ACMH François Jeanneau (légendes du document)
Le chœur, avant, pendant et après travaux





Archives municipales, restauration des couvertures du transept et du chœur par l'ACMH François Jeanneau (légendes du document)

En haut : le chœur restauré, côté Est

En bas : le chœur restauré, côté Sud



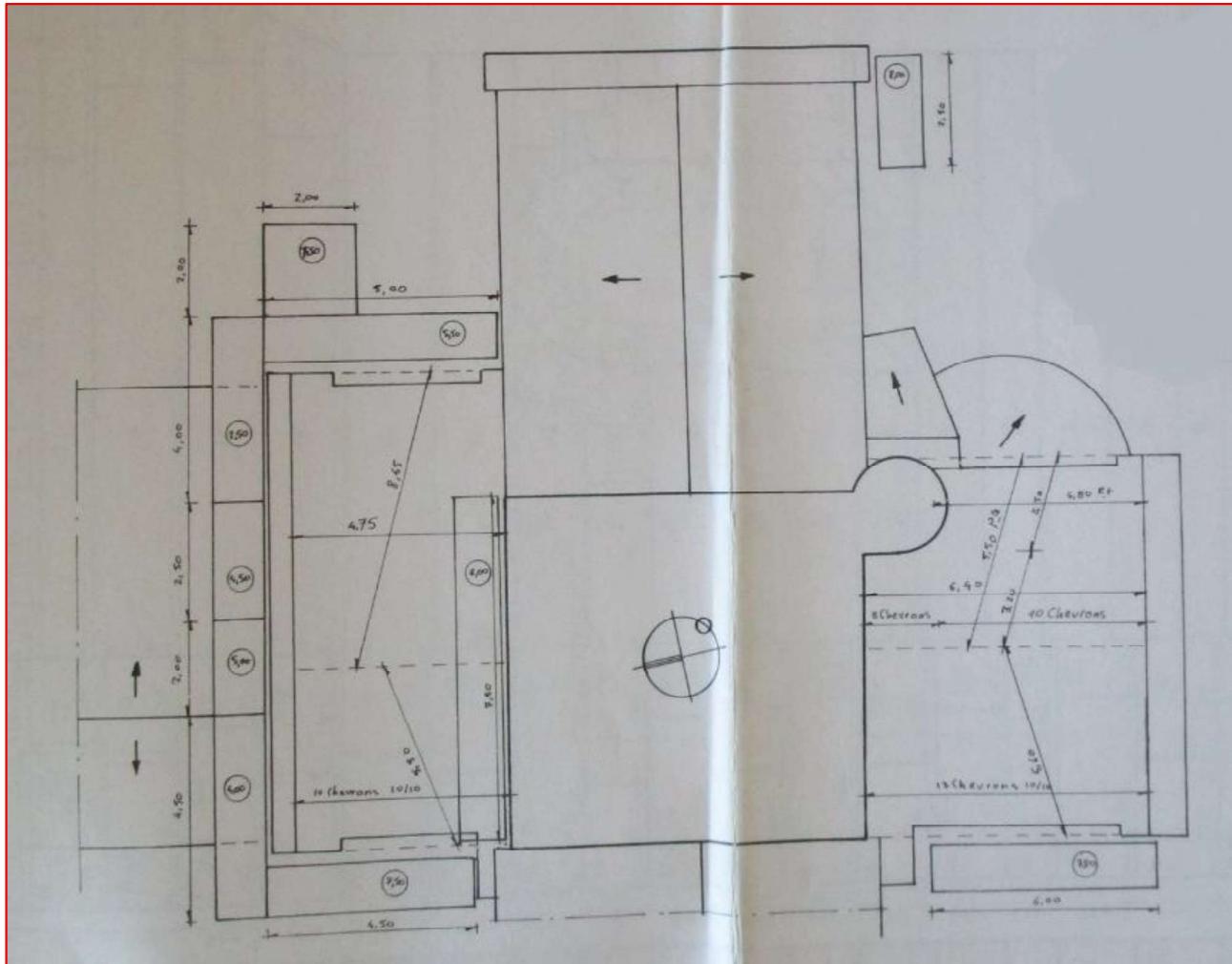
Sondages dans la couverture du versant Sud de la nef, par l'ACMH François Jeanneau, 1993



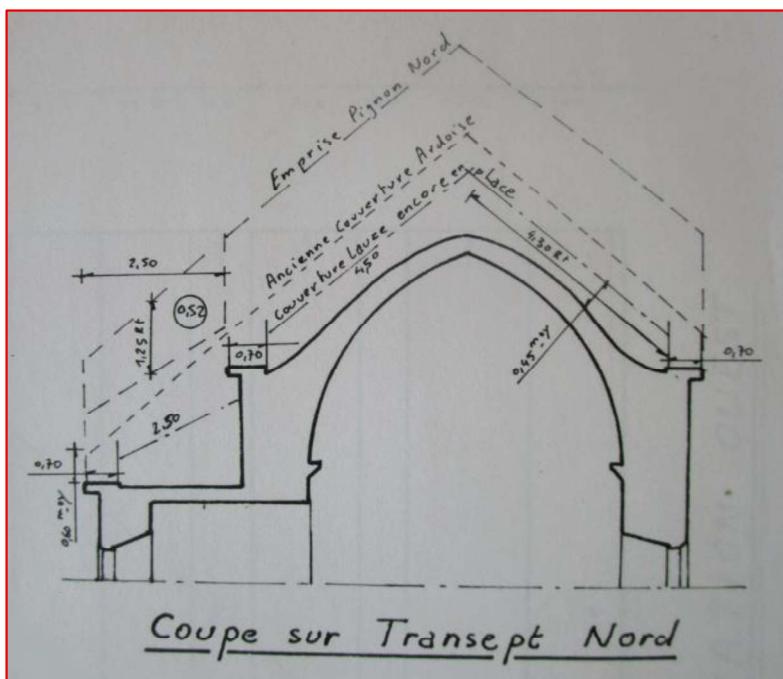
Archives de la DRAC, photographies de sondages d'octobre 1993

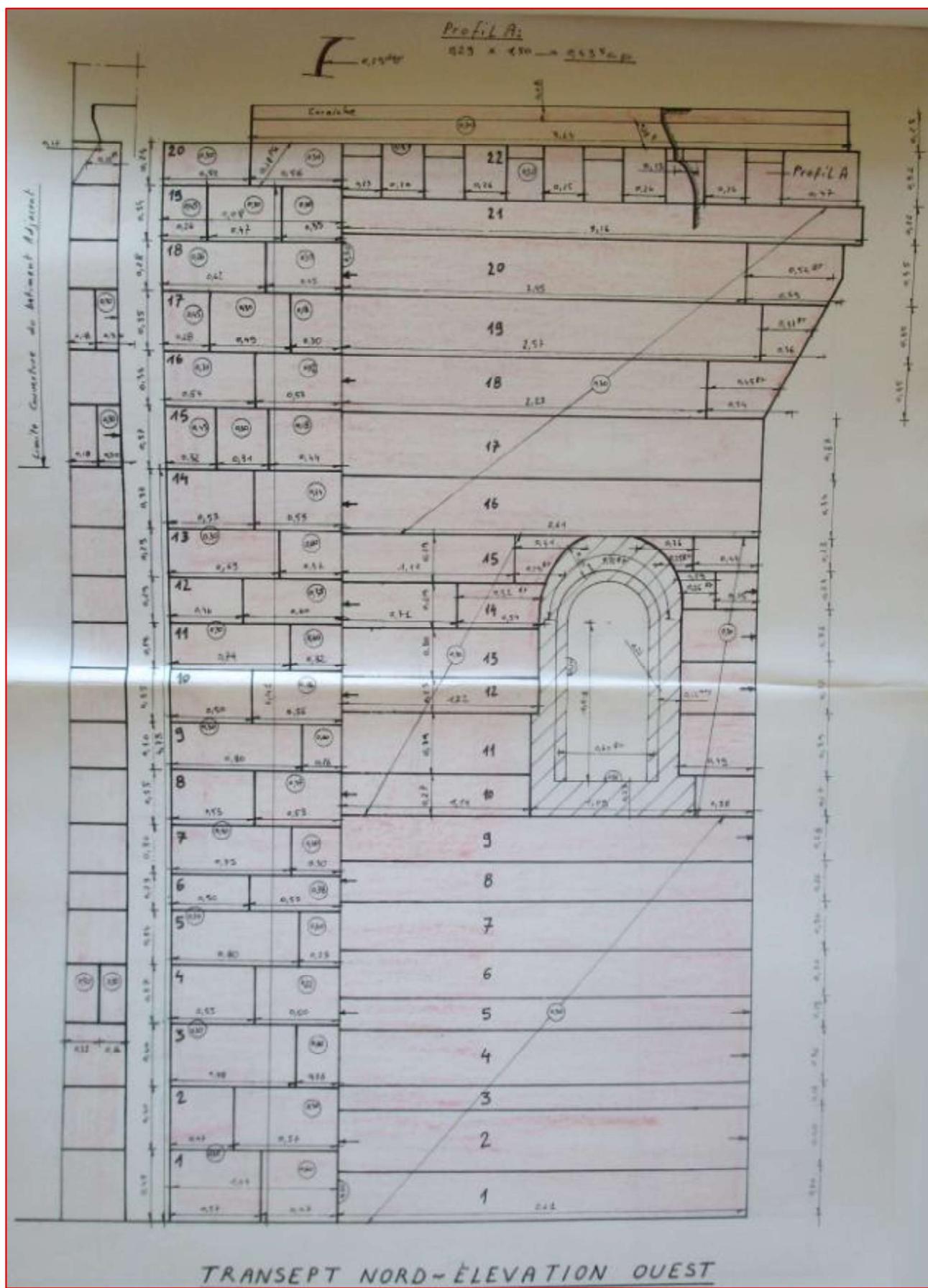
Restauration des couvertures du transept et du chœur, entreprise Soporen

par l'ACMH François Jeanneau, 1994



Archives départementales de la Vienne,
2358 W 46, échafaudage-découverte



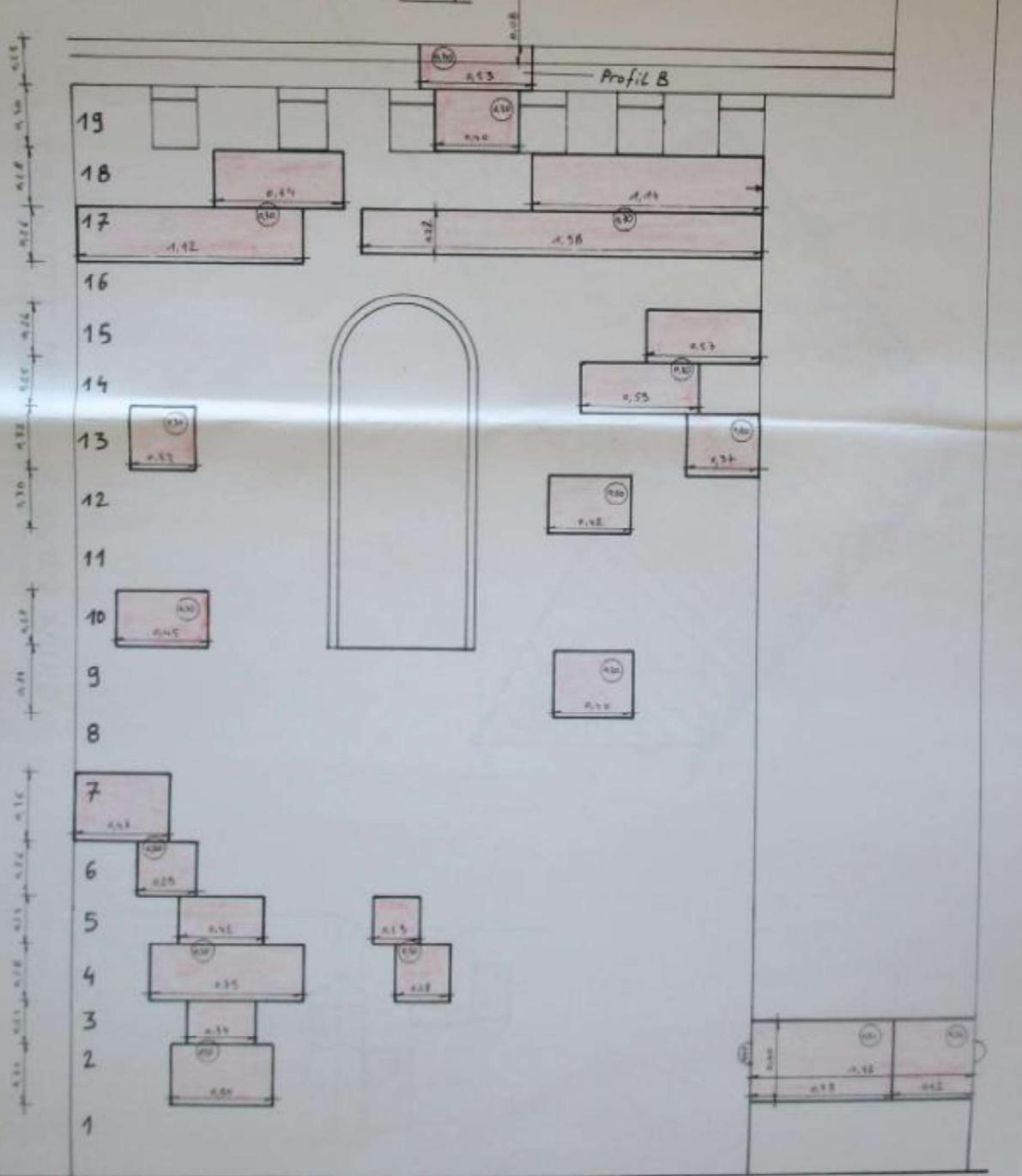


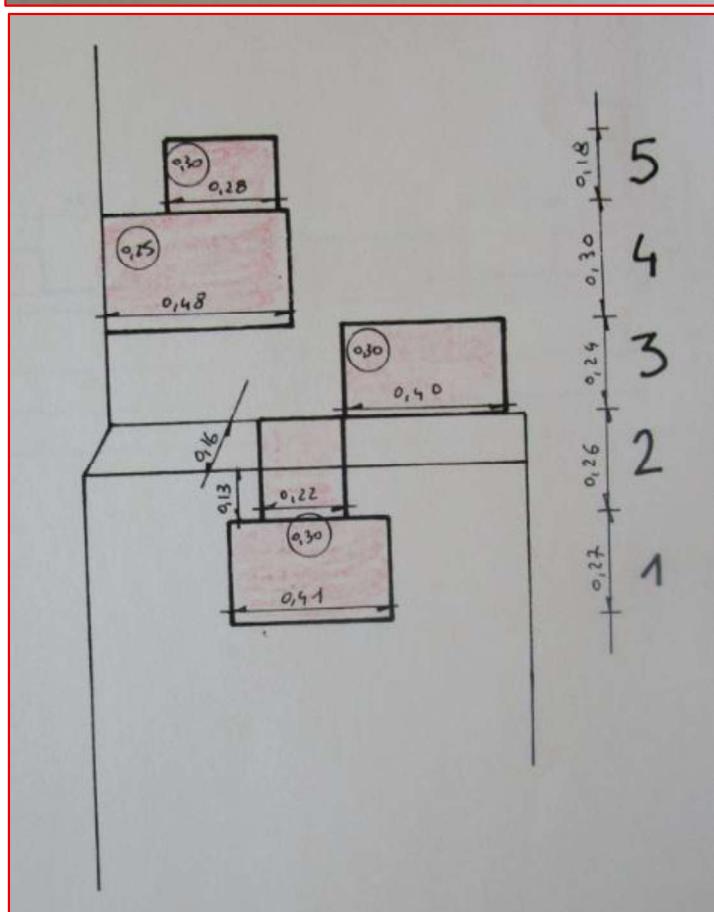
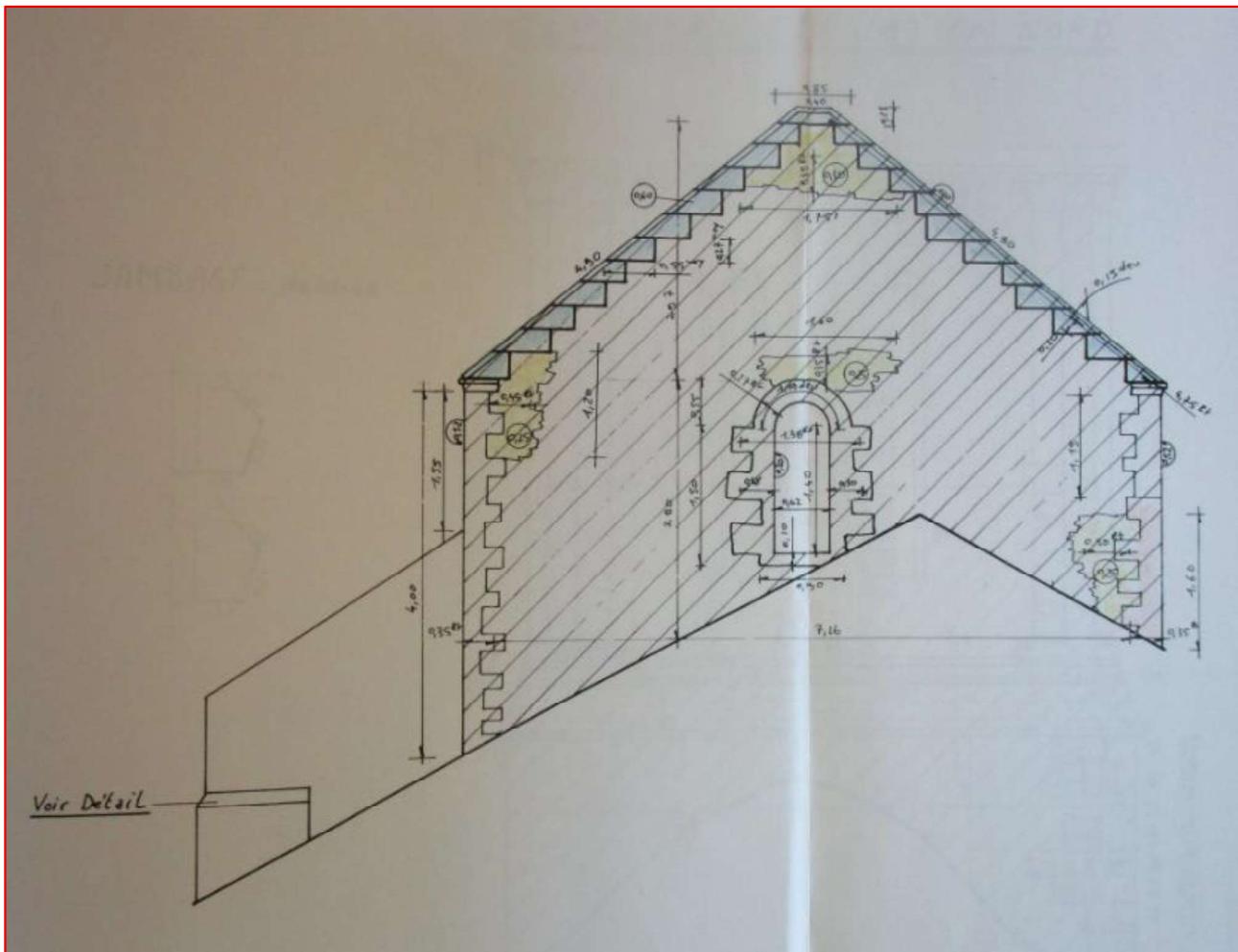
Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, transept nord-élévation Ouest

TRANSEPT NORD ~ ELEVATION EST

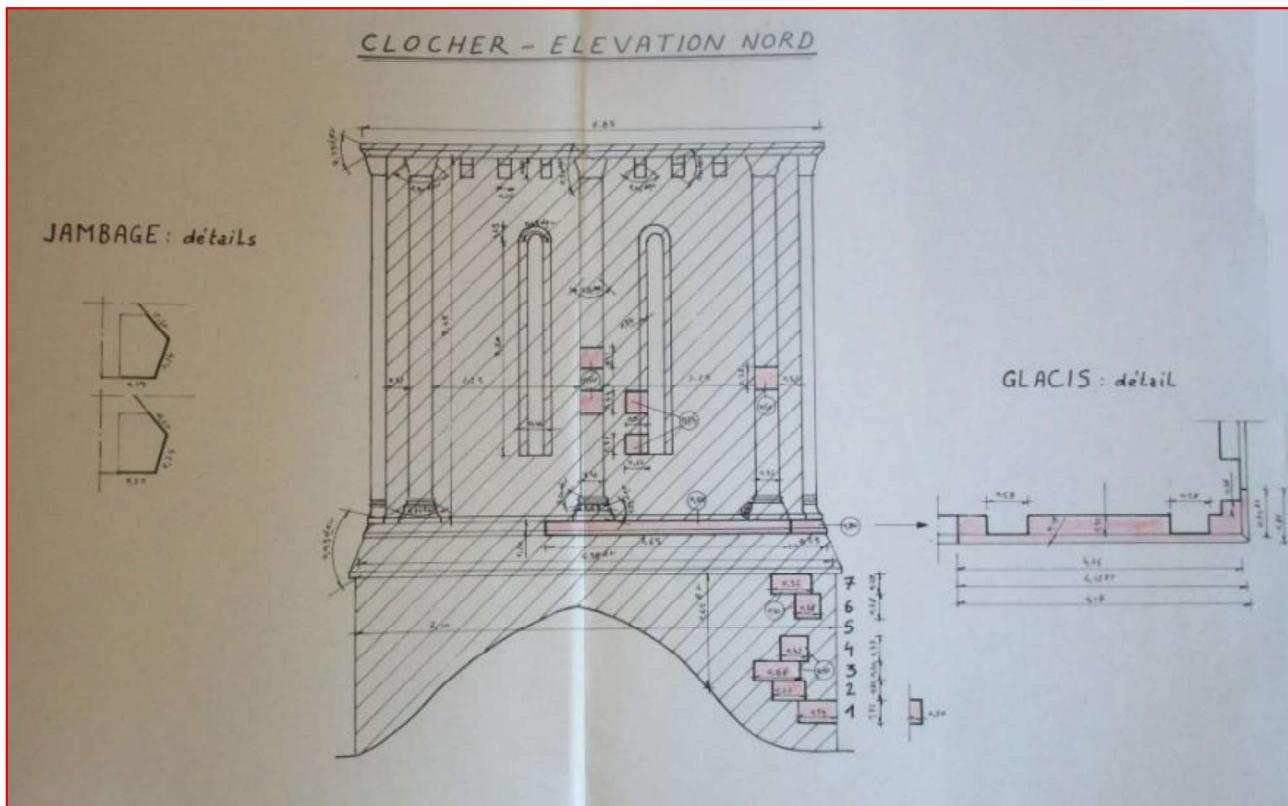
Profil B:

$$\begin{array}{c}
 \text{F} \\
 \text{A} \\
 \text{R} \\
 \text{R} \\
 \text{R}
 \end{array}
 \begin{array}{c}
 1,4 \\
 0,11 \\
 0,26 \\
 0,05 \\
 0,24 \text{ CP}
 \end{array}$$





Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46,
transept Nord-pignon Nord



Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, clocher élévation Nord

LEGENDES



Pierre de LAVOUX fournie-posée



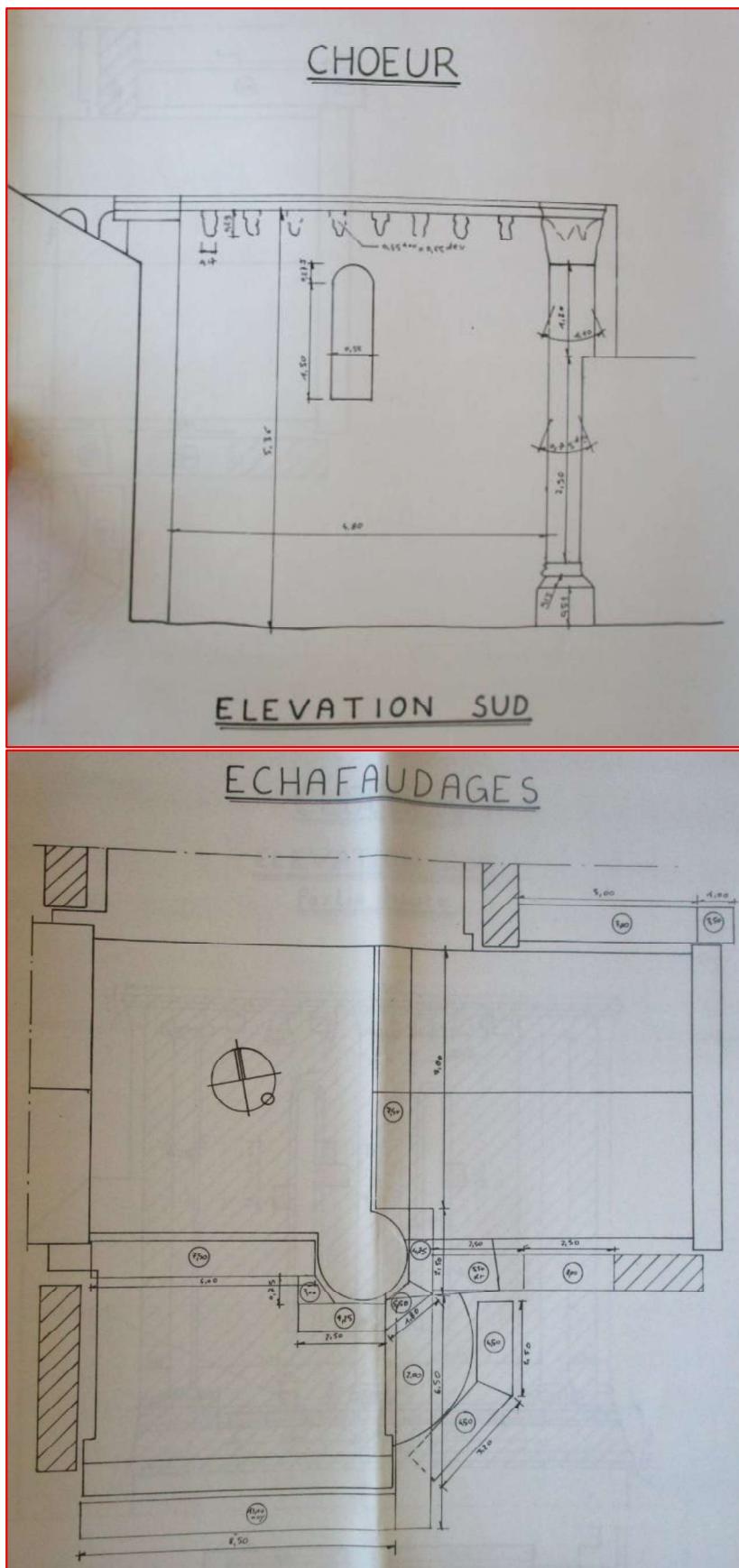
Pierre Déposée Reposée



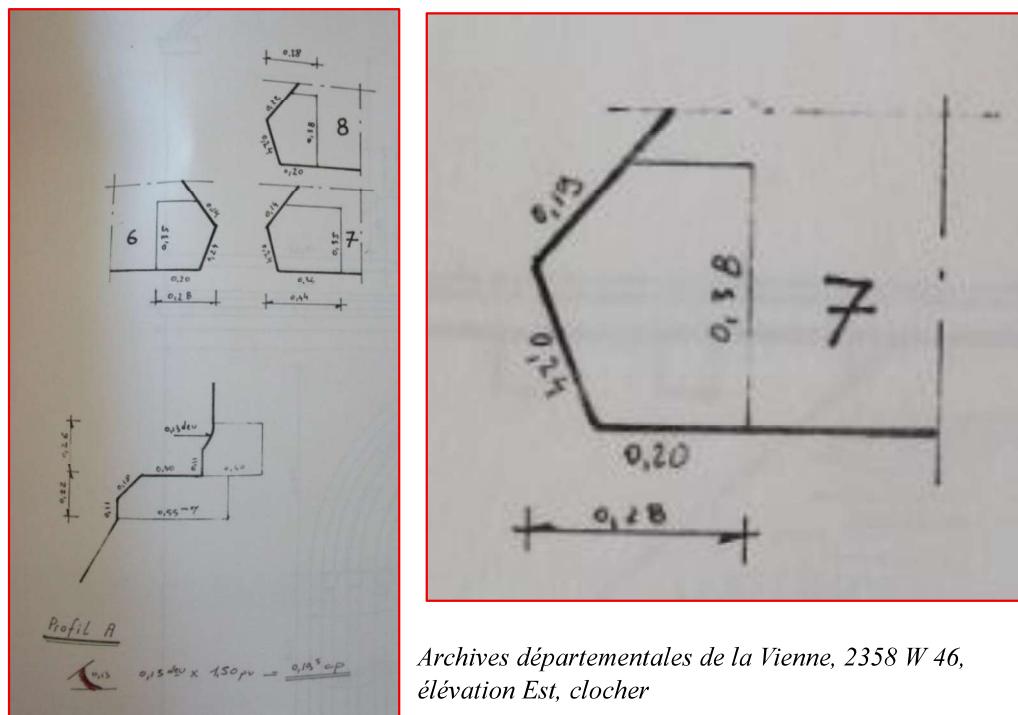
Maçonnerie de Moellons



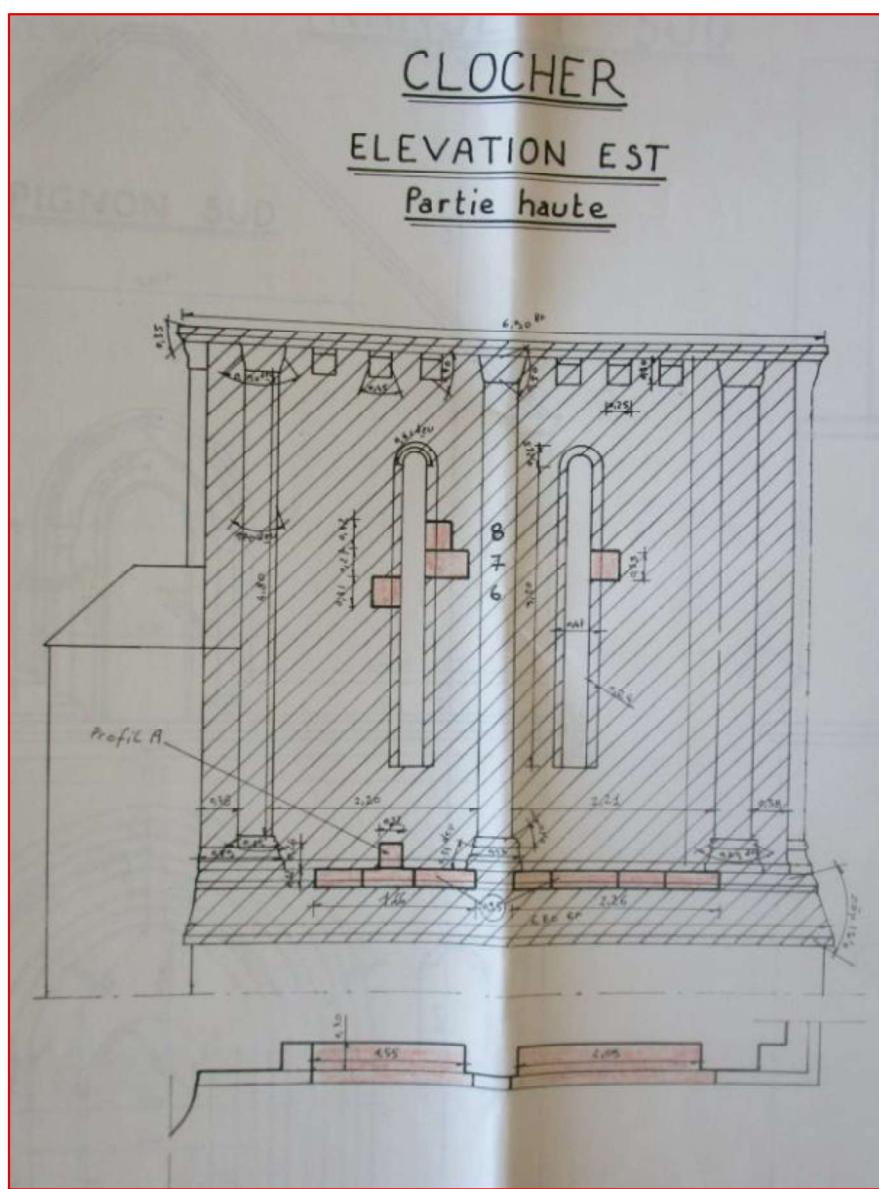
Rejointoirement

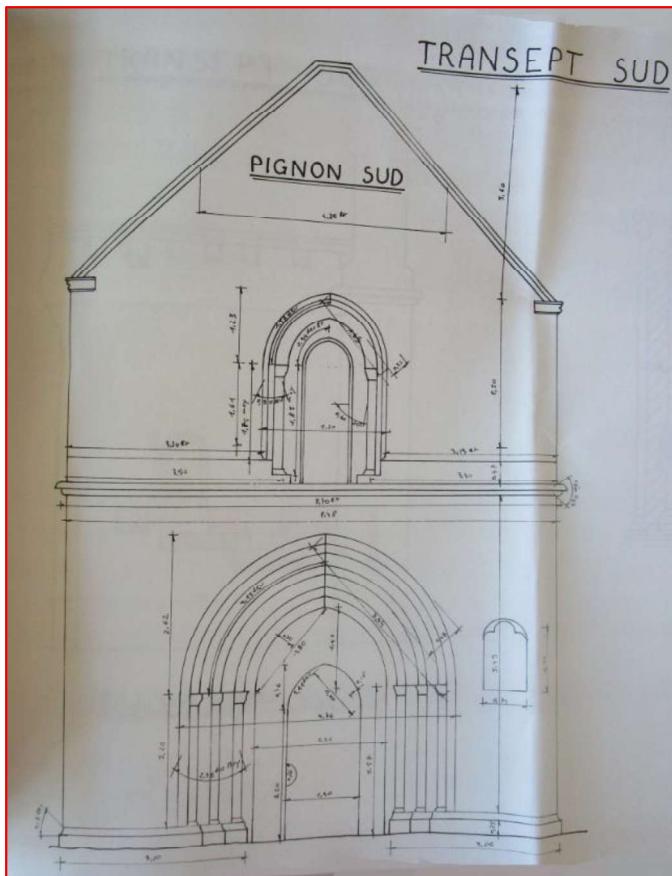


En haut : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, élévation Sud
 En bas : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, échafaudages

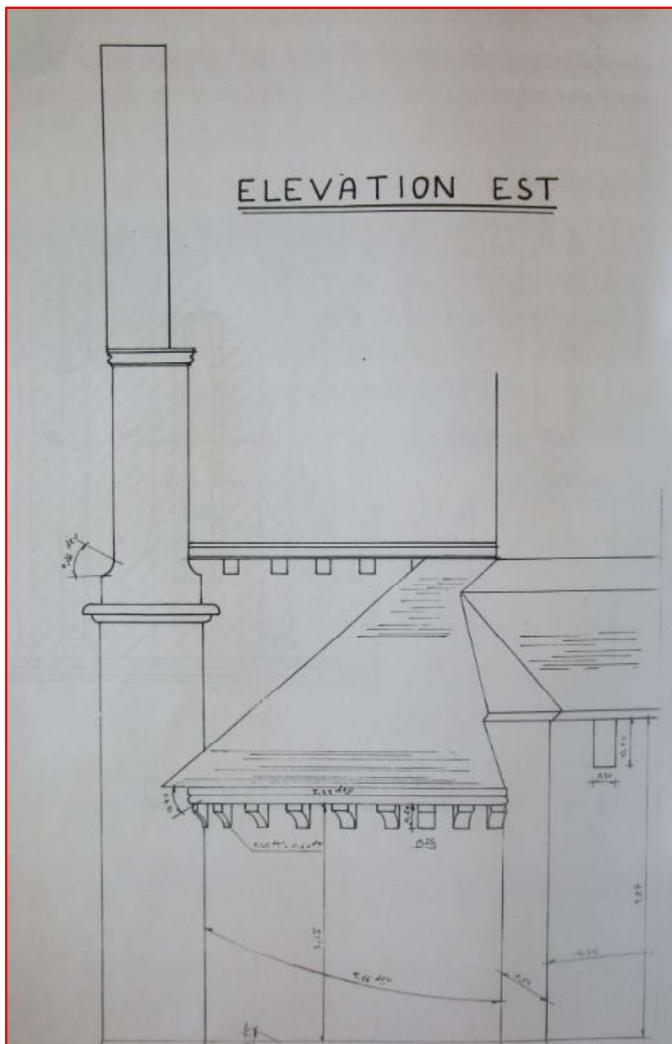


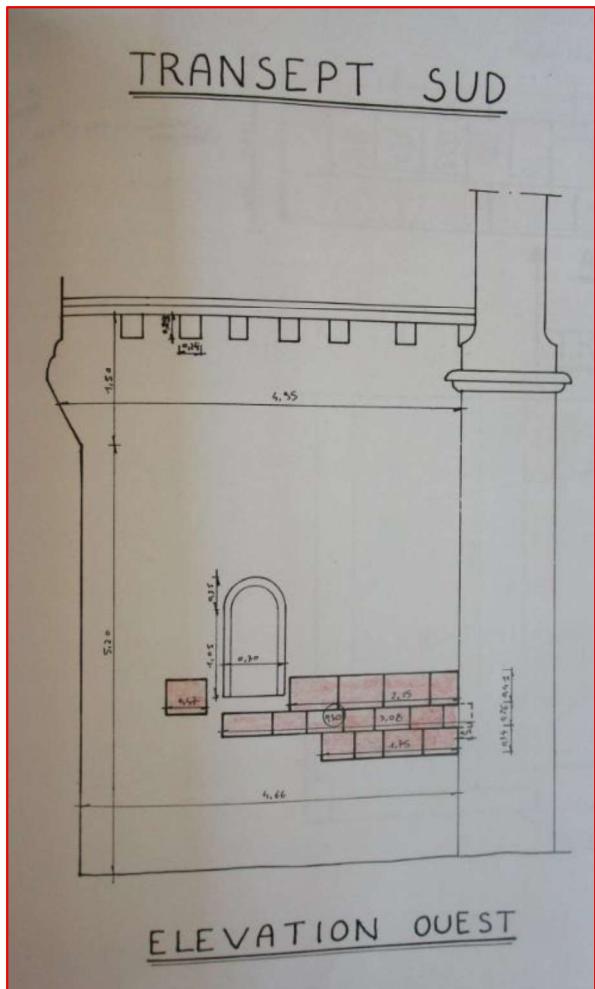
*Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46,
élévation Est, clocher*





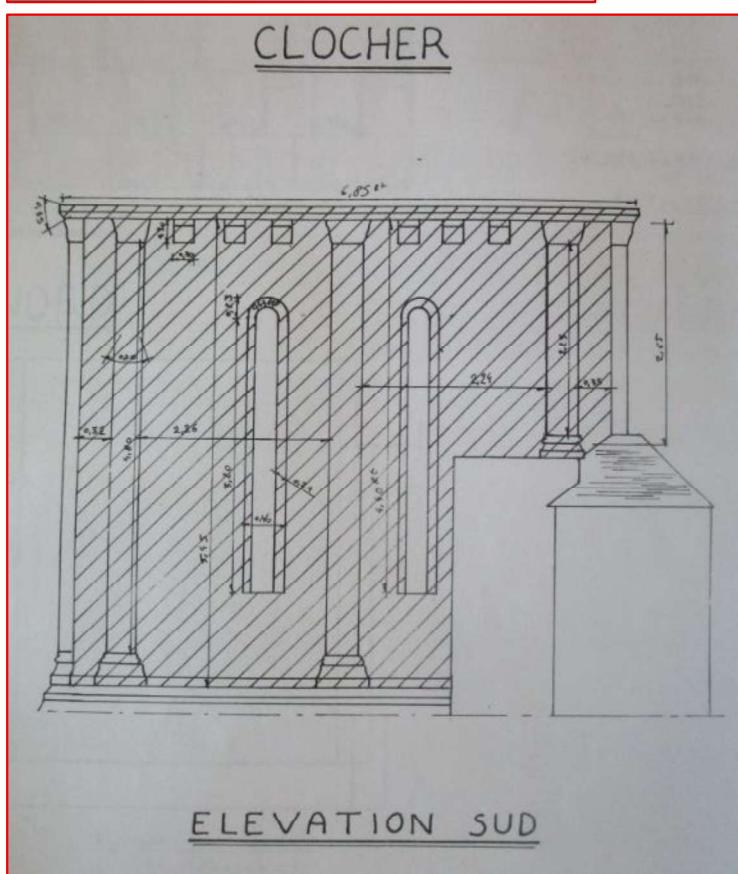
Archives départementales de la Vienne,
2358 W 46, pignon Sud et élévation Est
du transept Sud

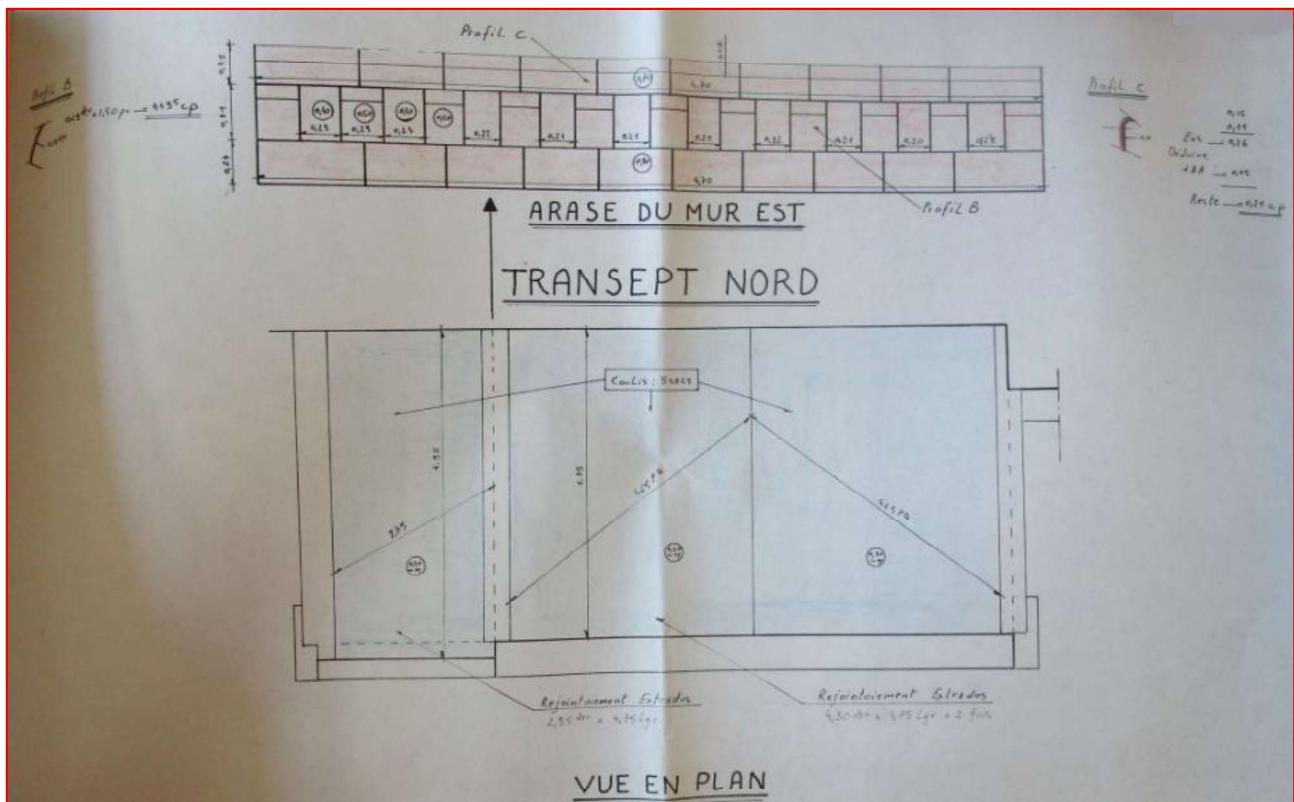




En haut : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, élévation Ouest, transept Sud

En bas : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, élévation Sud, clocher



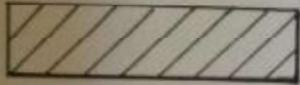


Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, transept Nord

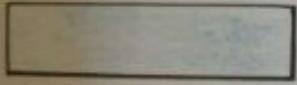
LEGENDES



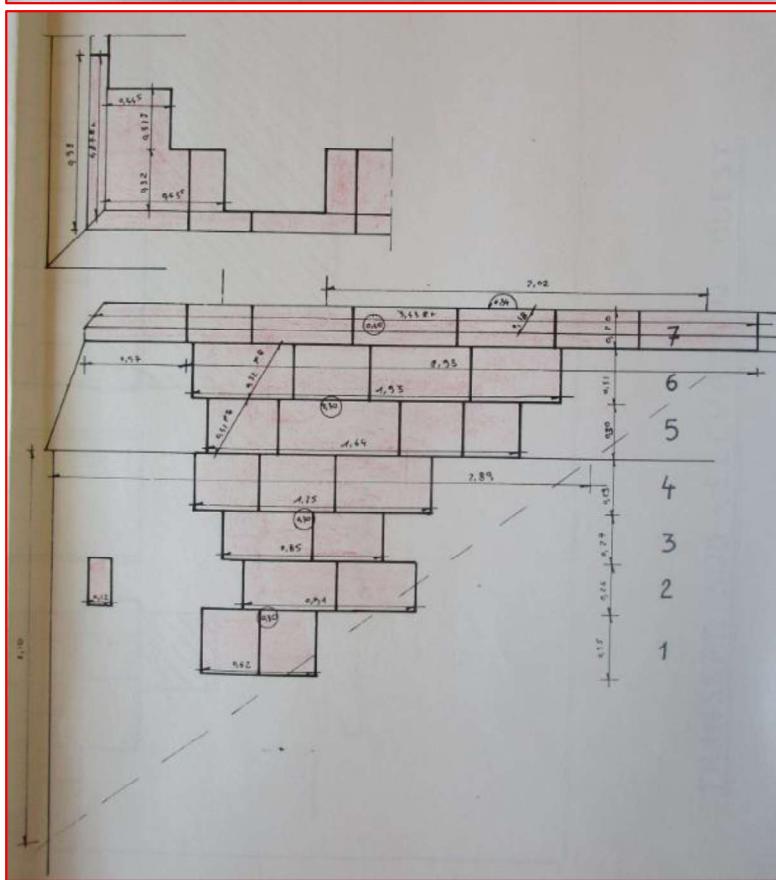
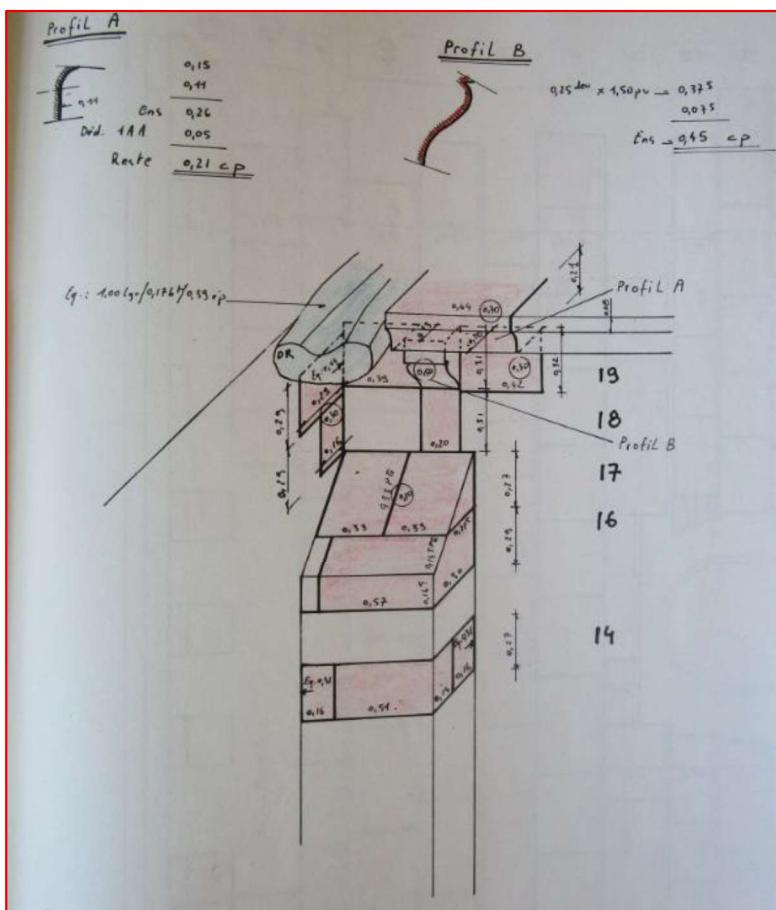
Pierre de LAVOUX fournie - posée



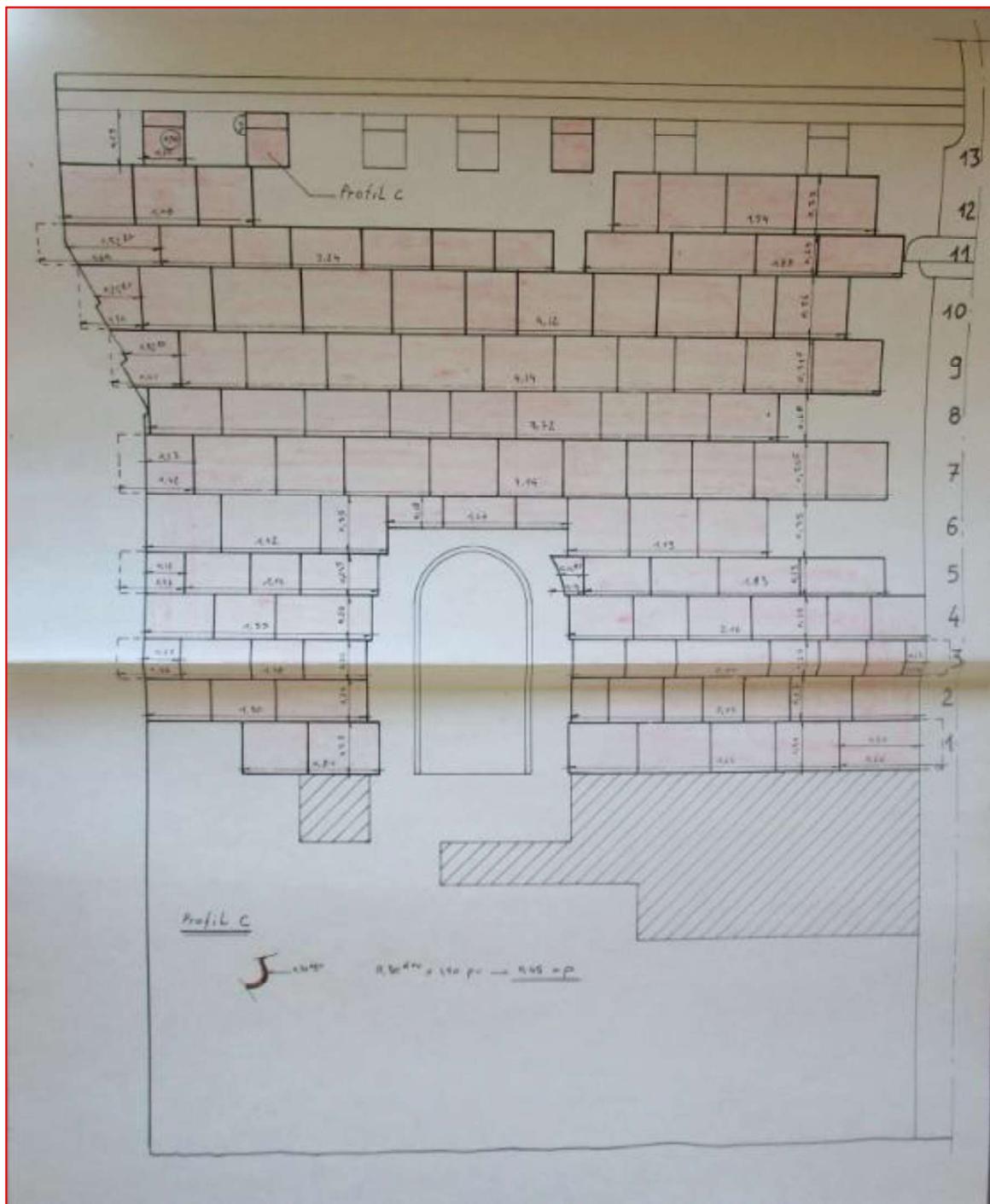
Rejointoirement



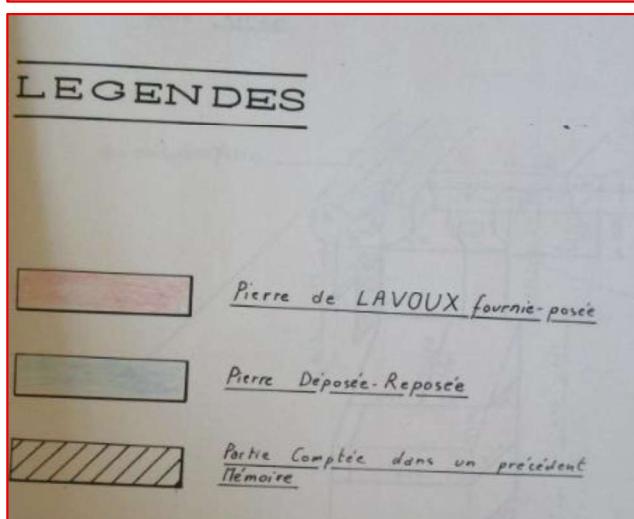
Béton de Vermiculite



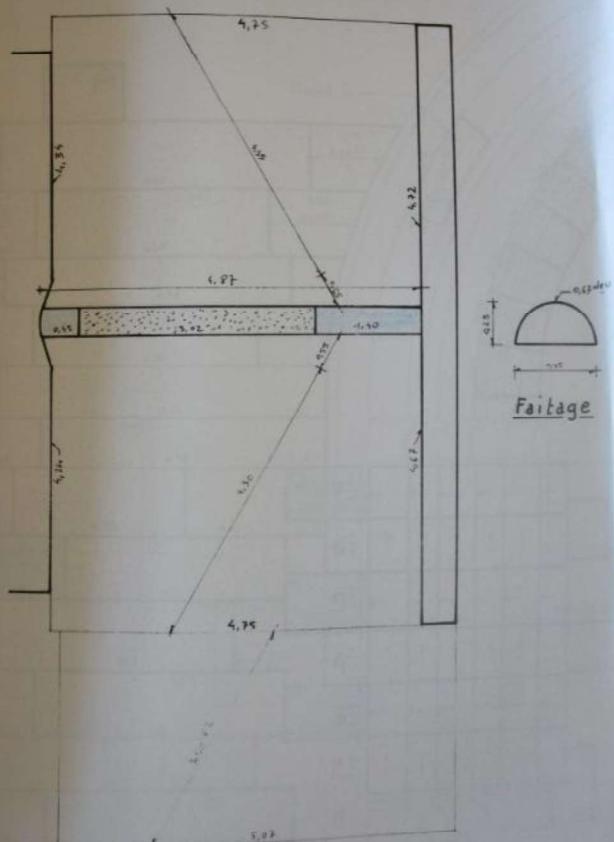
*En haut : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, transept Nord-élévation Est
En bas : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, clocher-élévation Sud*



Archives départementales de la Vienne, 2358
W 46, transept Sud-élévation Ouest



VUE EN PLAN

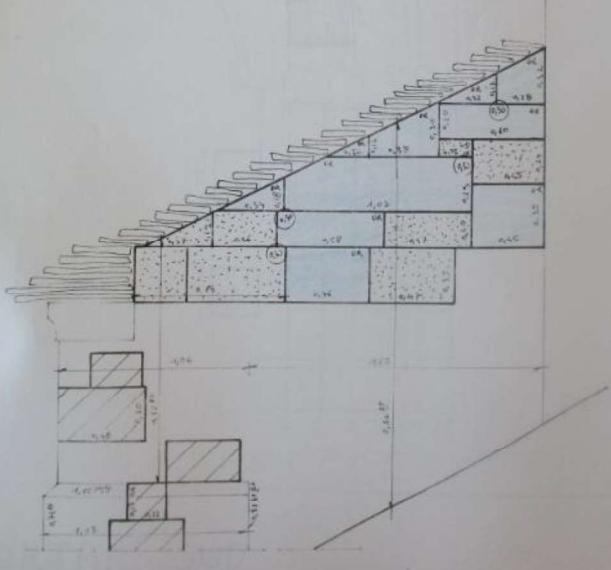


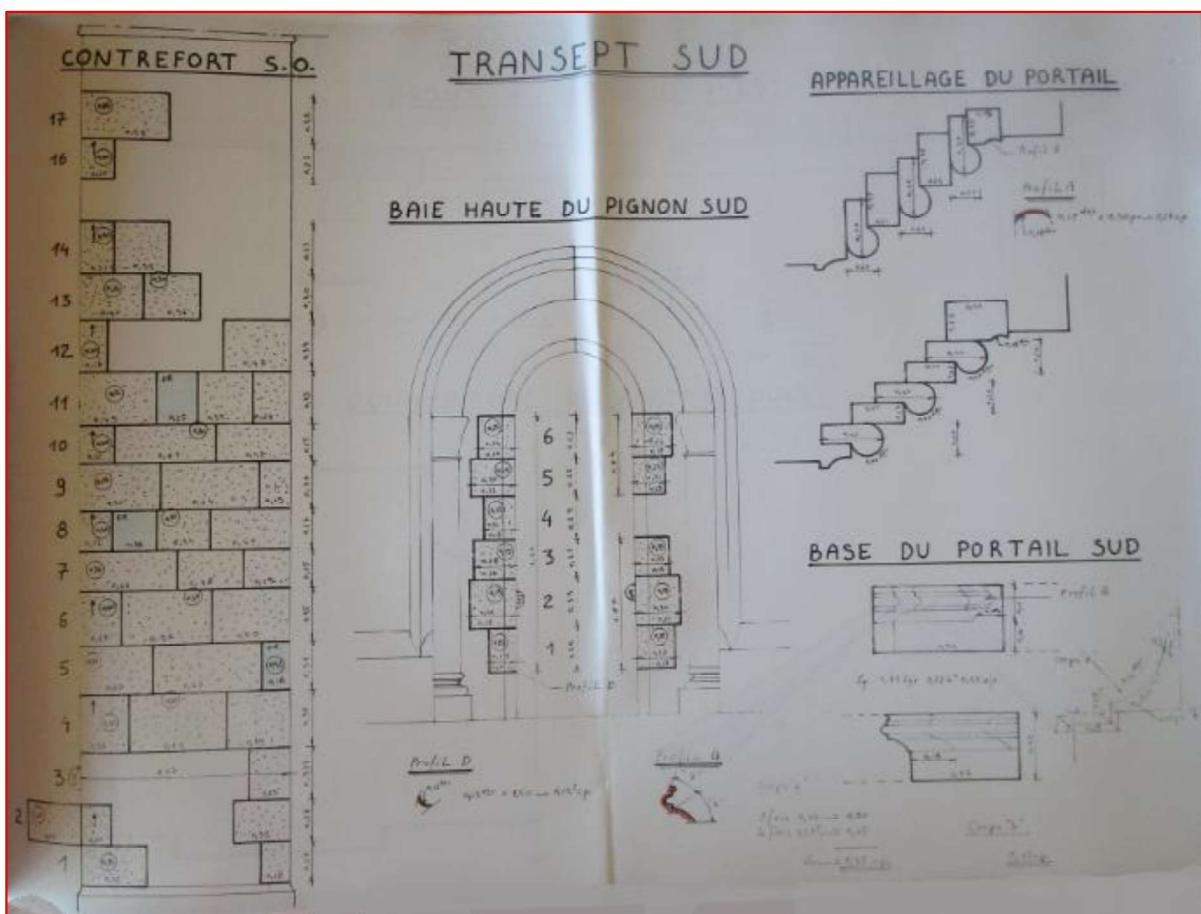
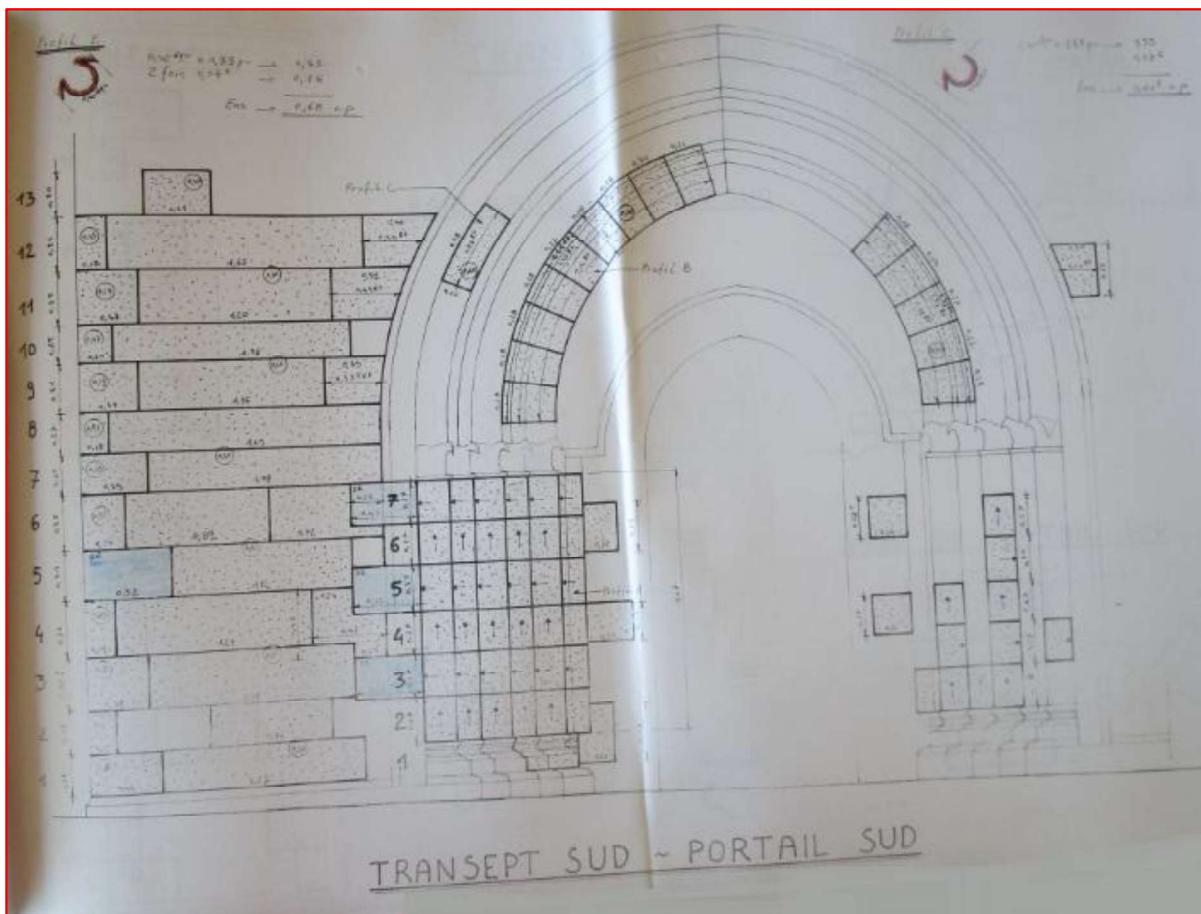
*Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46,
transept Nord, couverture en lauze*

TRANSEPT NORD

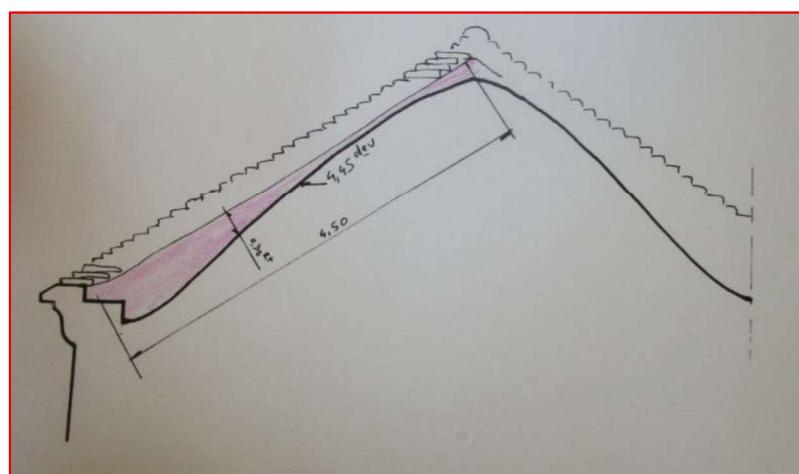
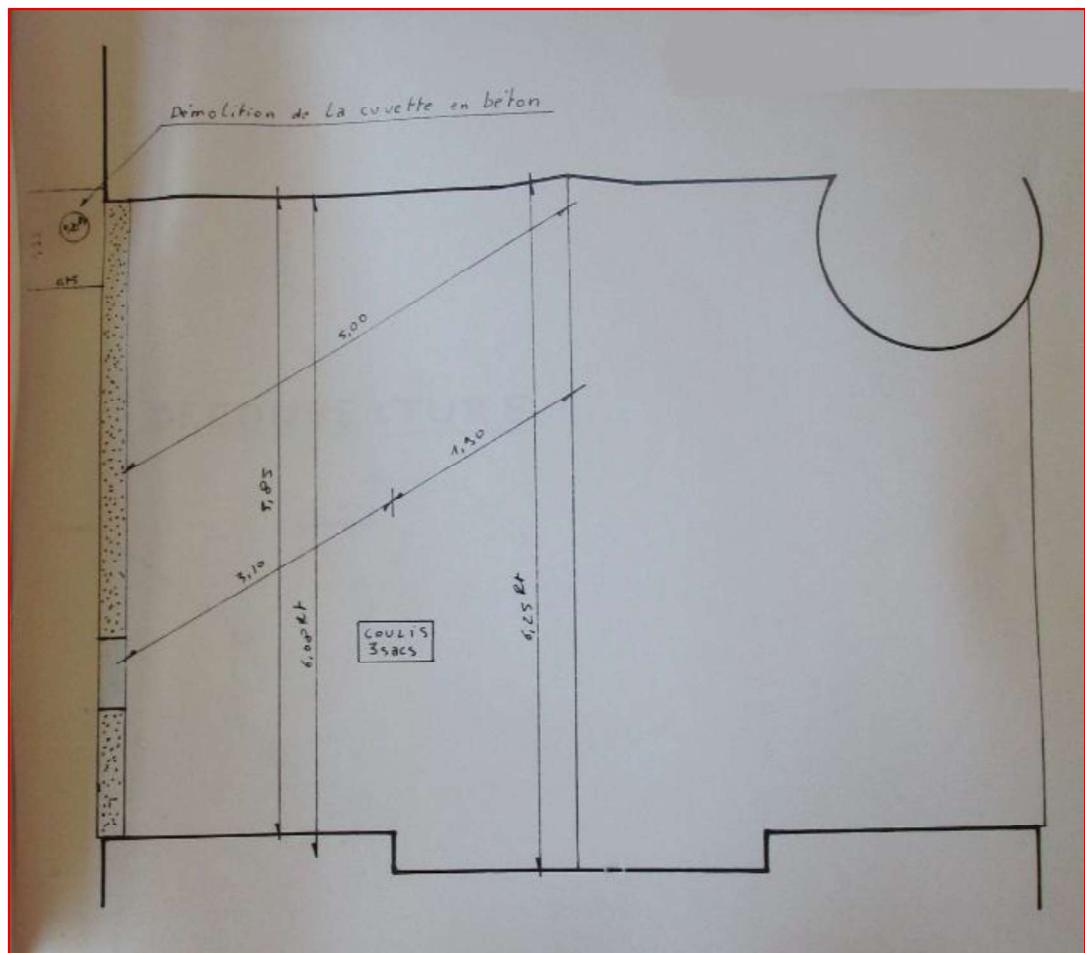
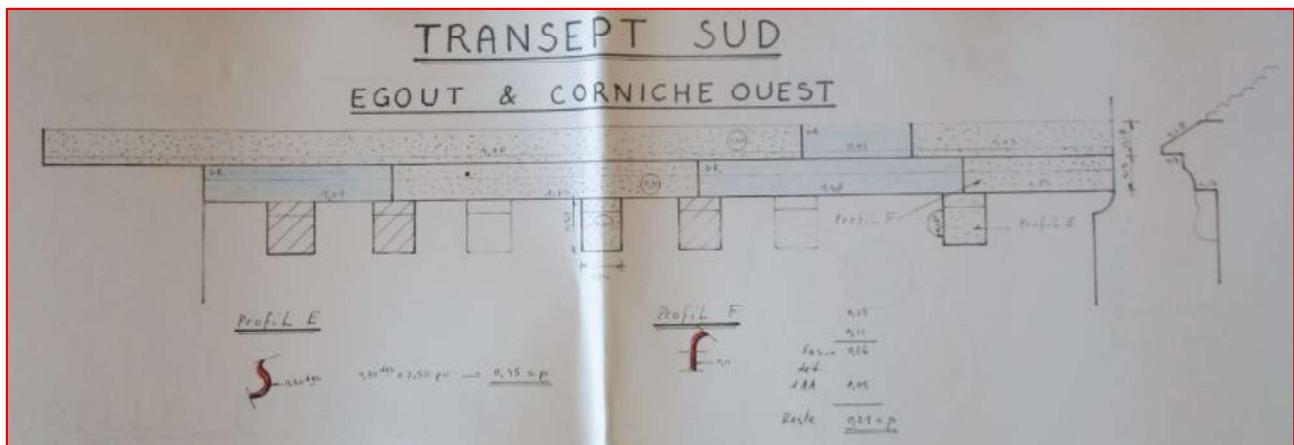
COUVERTURE EN LAUZE

PIGNON NORD DE LA CHAPELLE EST

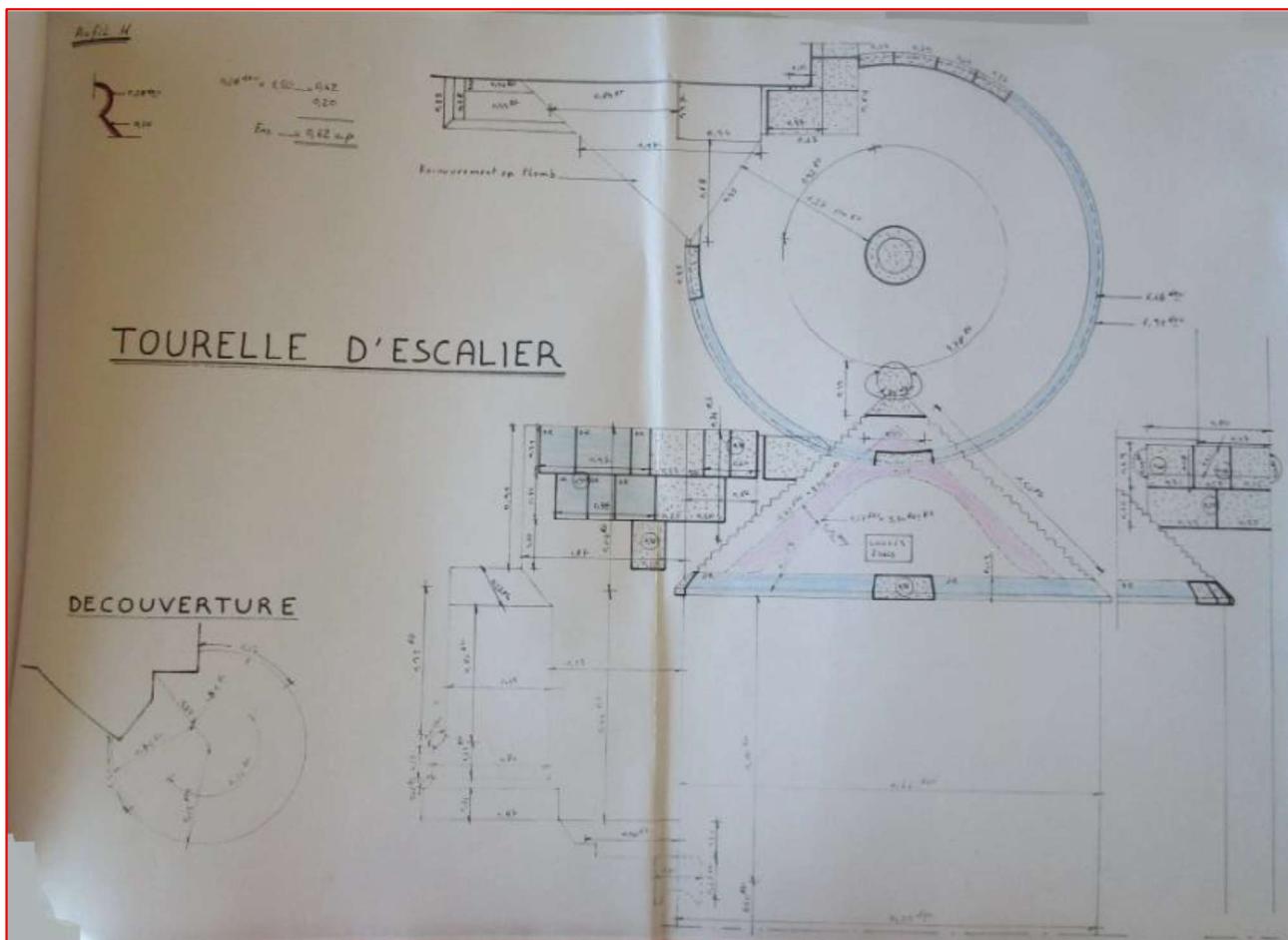




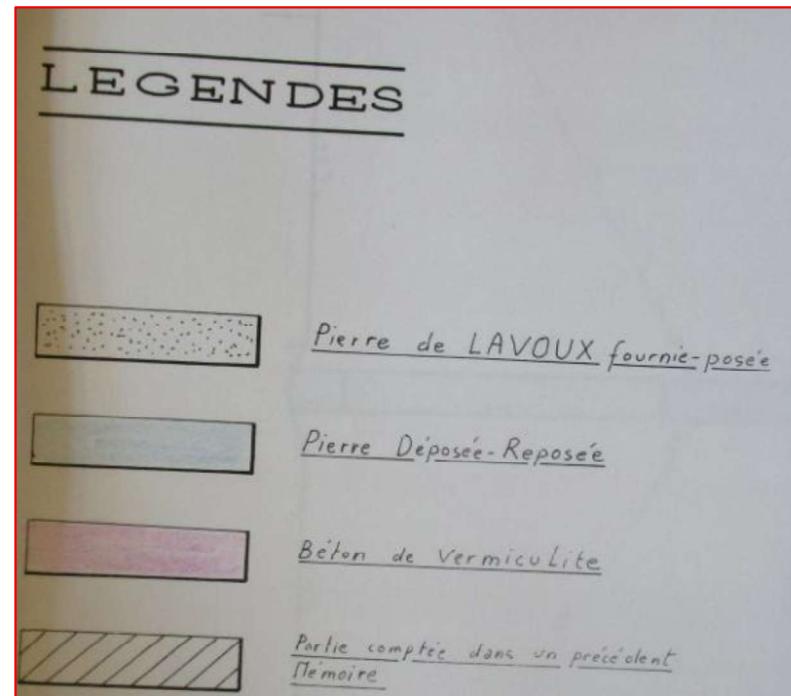
En haut : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, transept Sud-portail Sud
 En bas : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, transept Sud



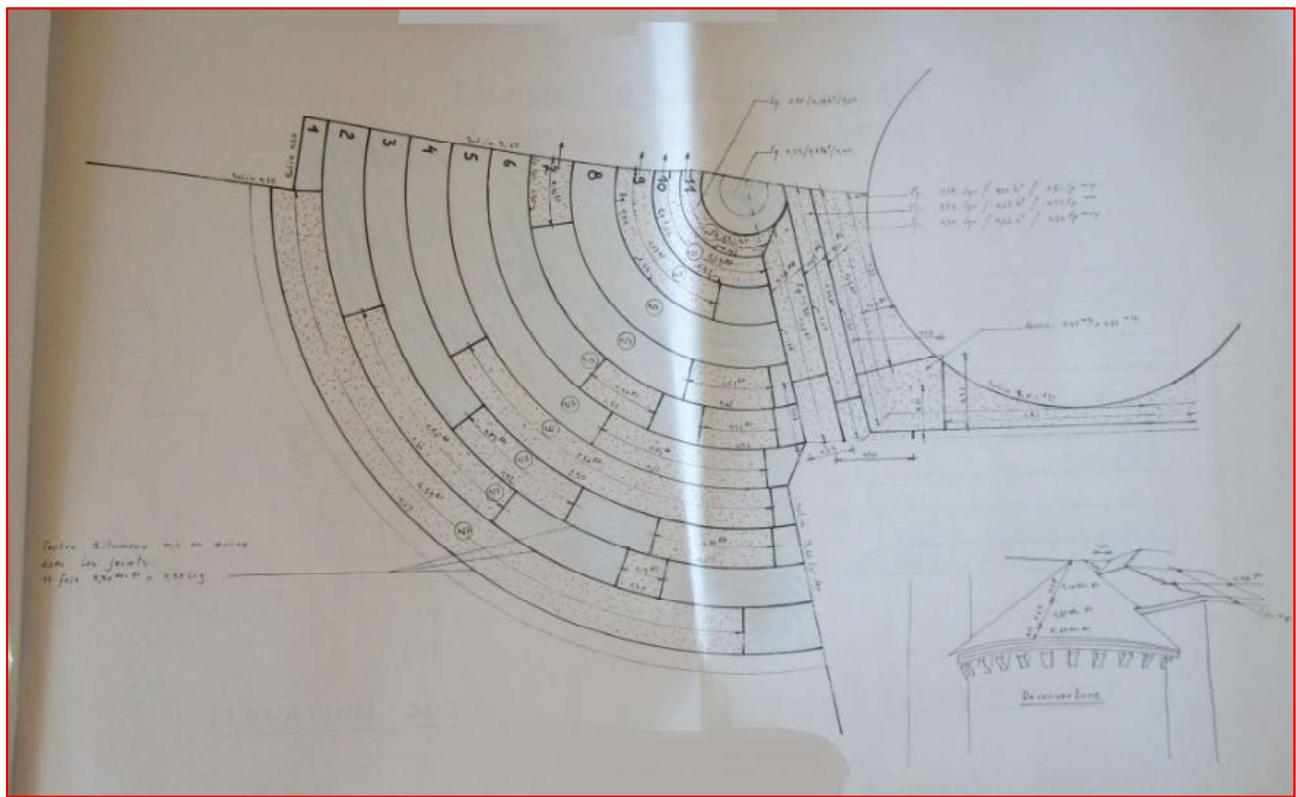
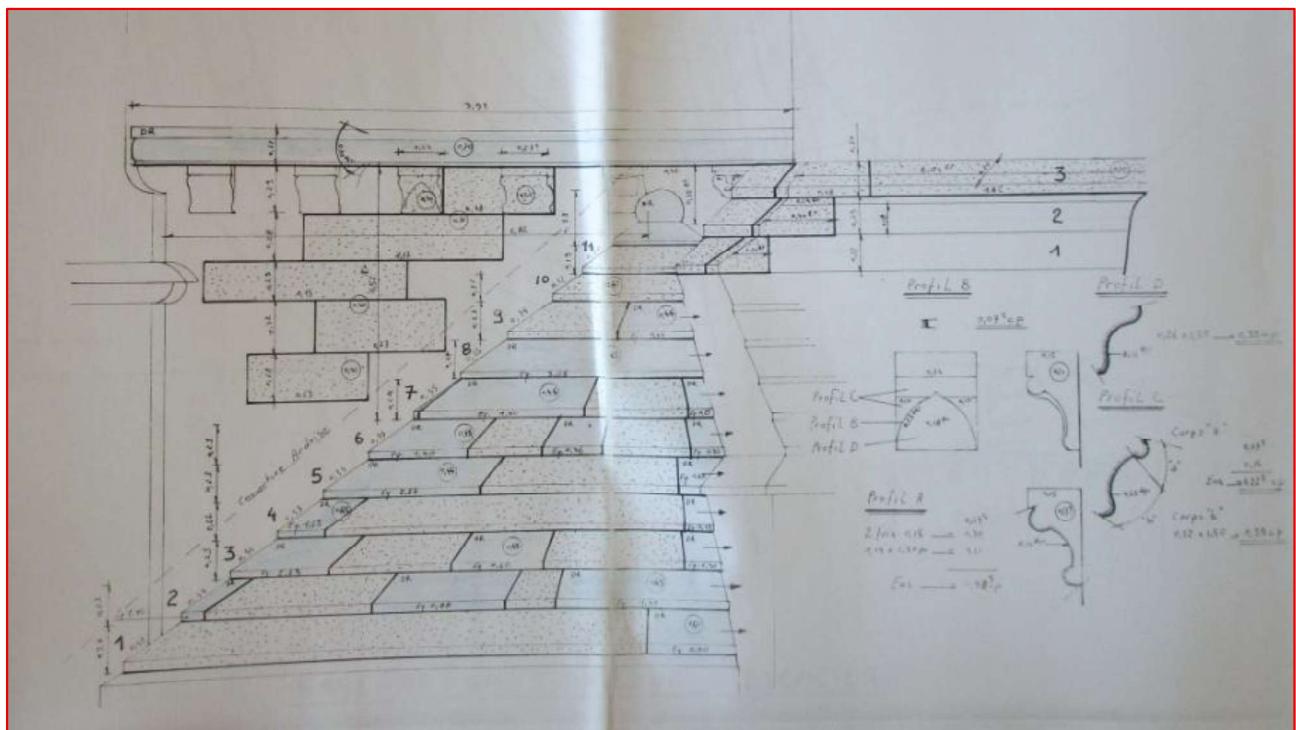
Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, transept Sud



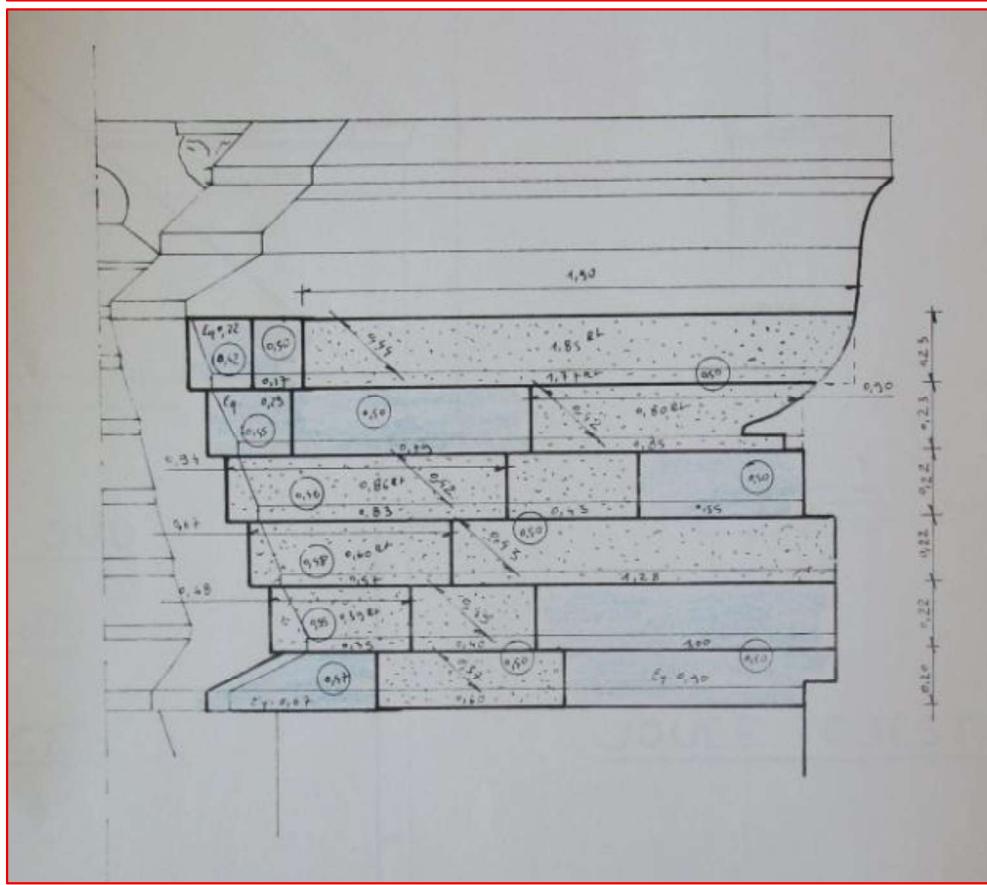
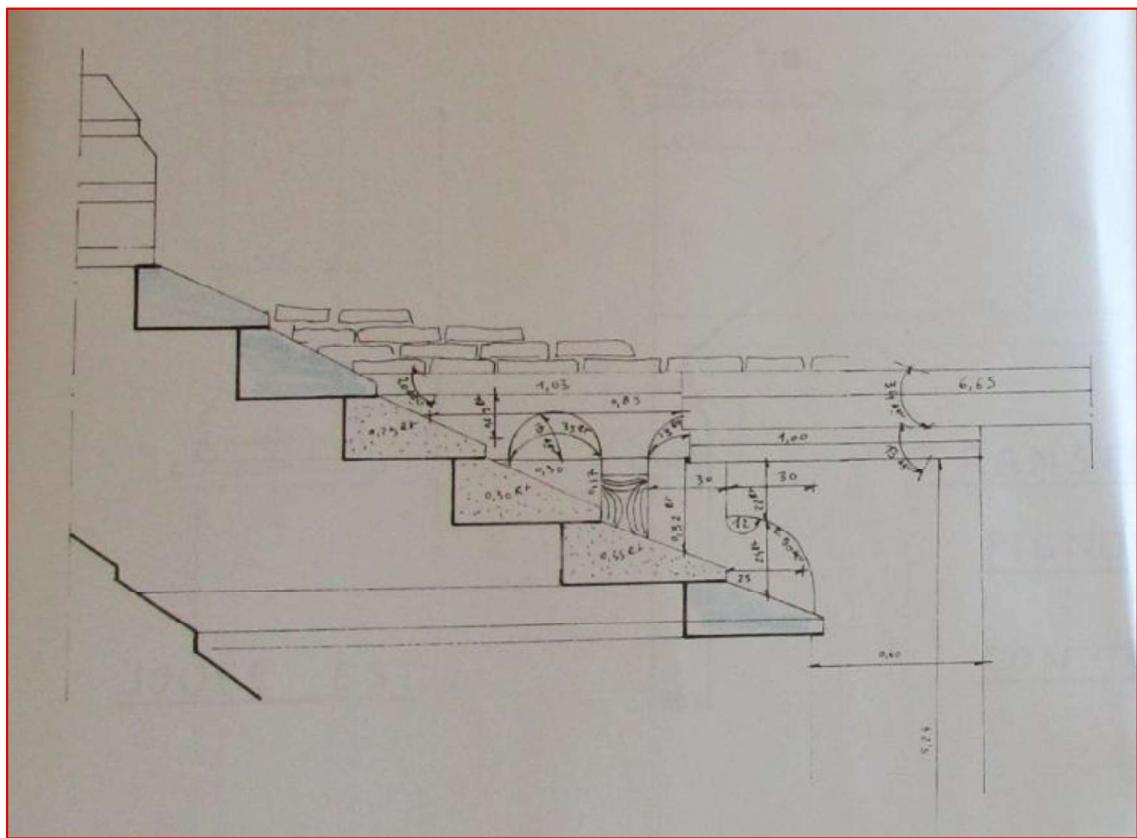
LEGENDES



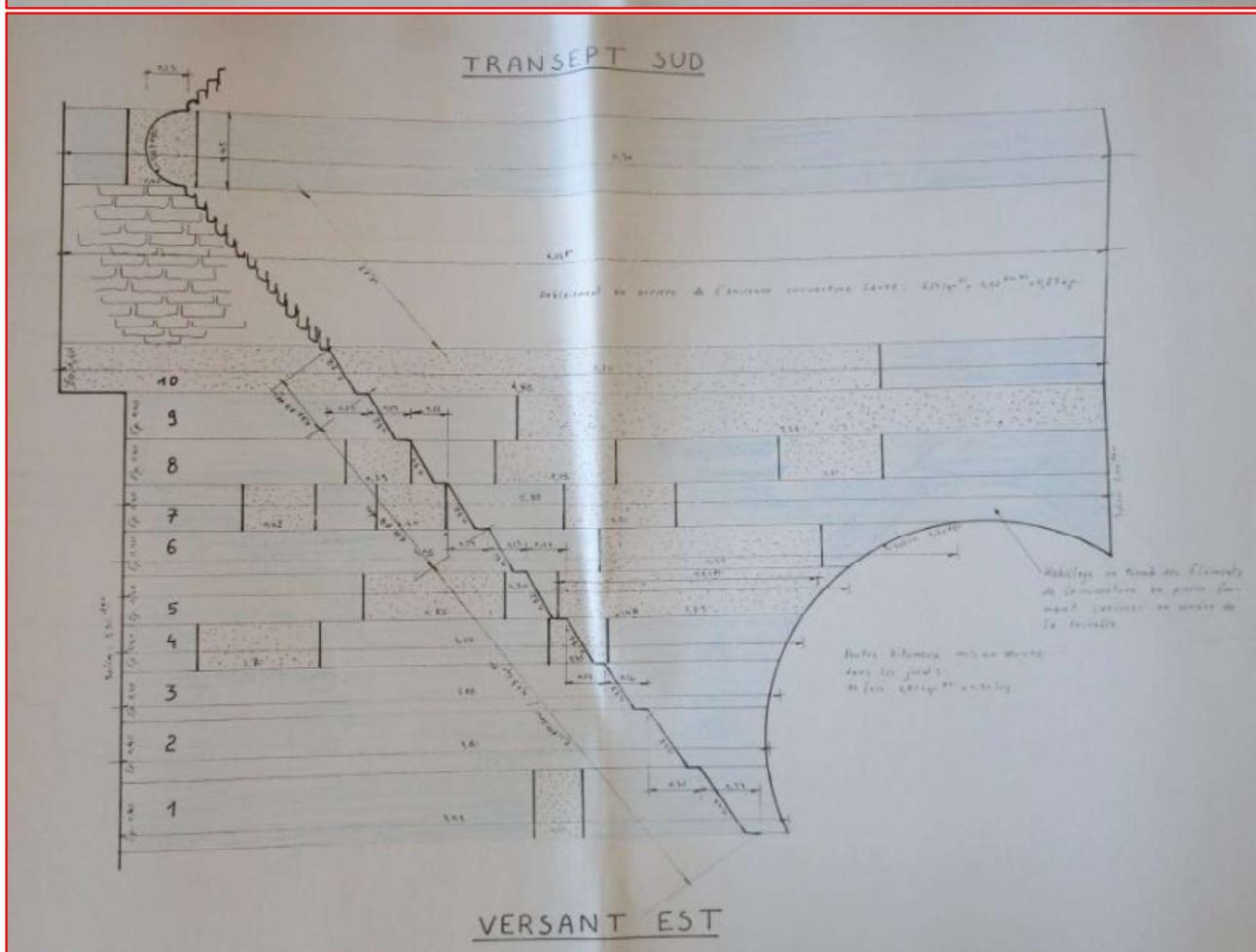
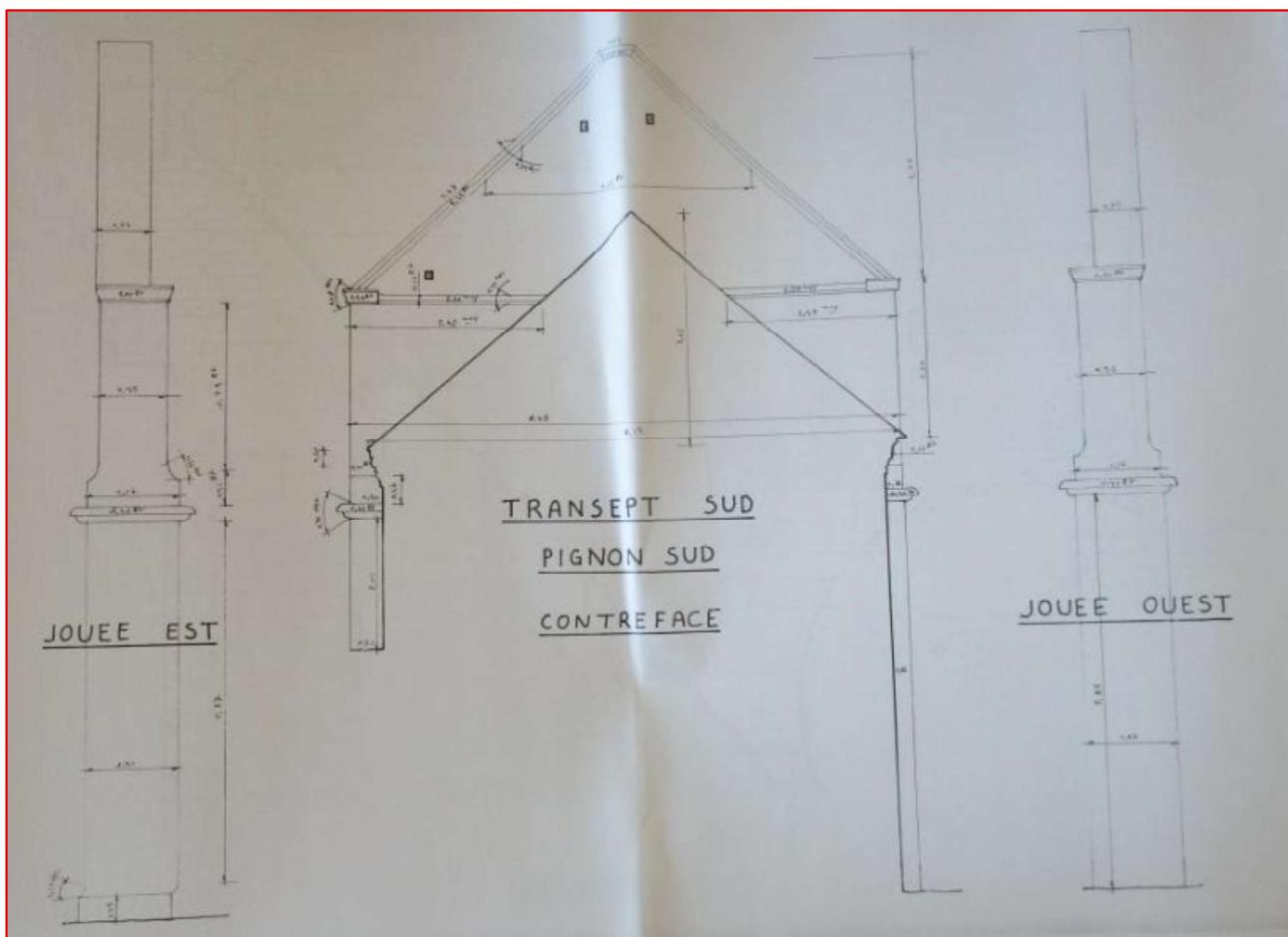
Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, tourelle d'escalier



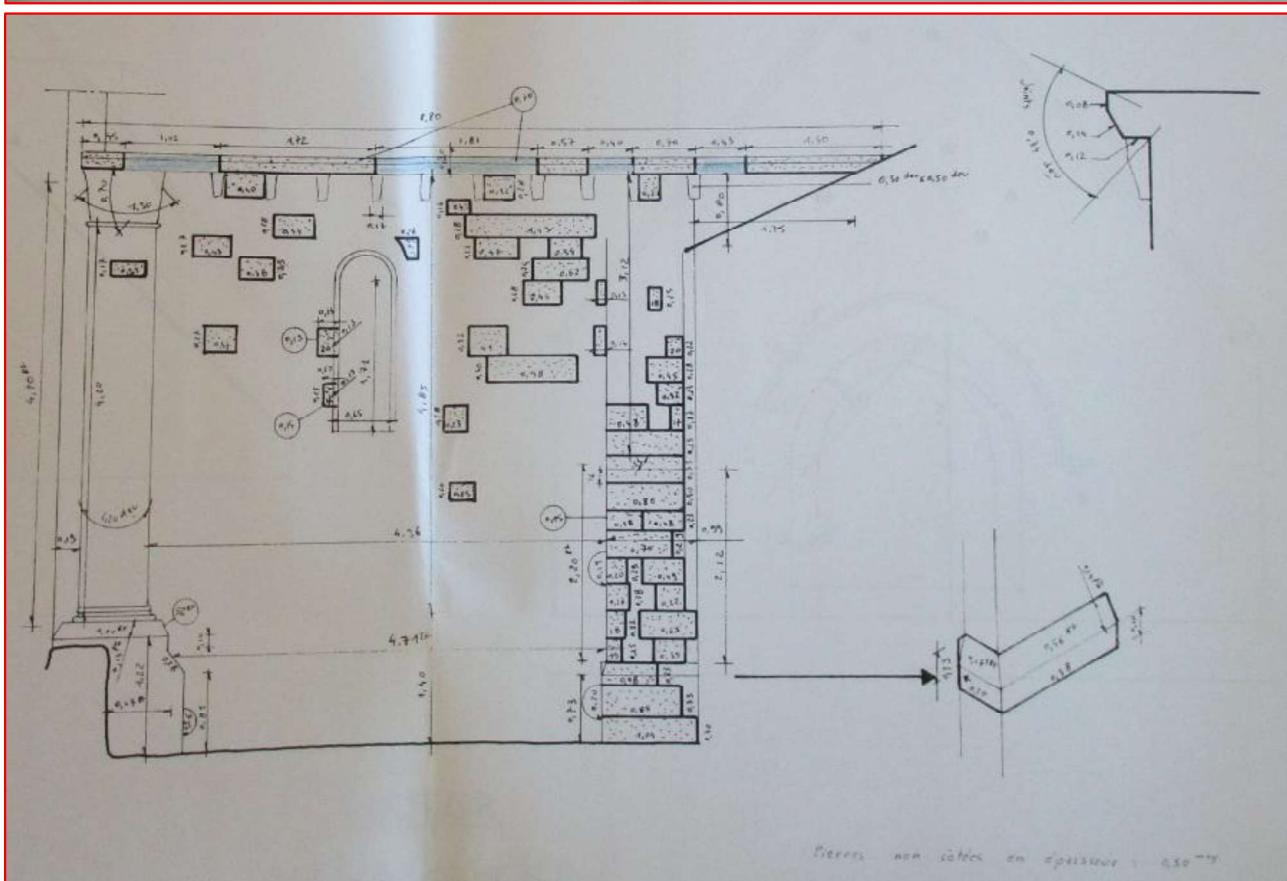
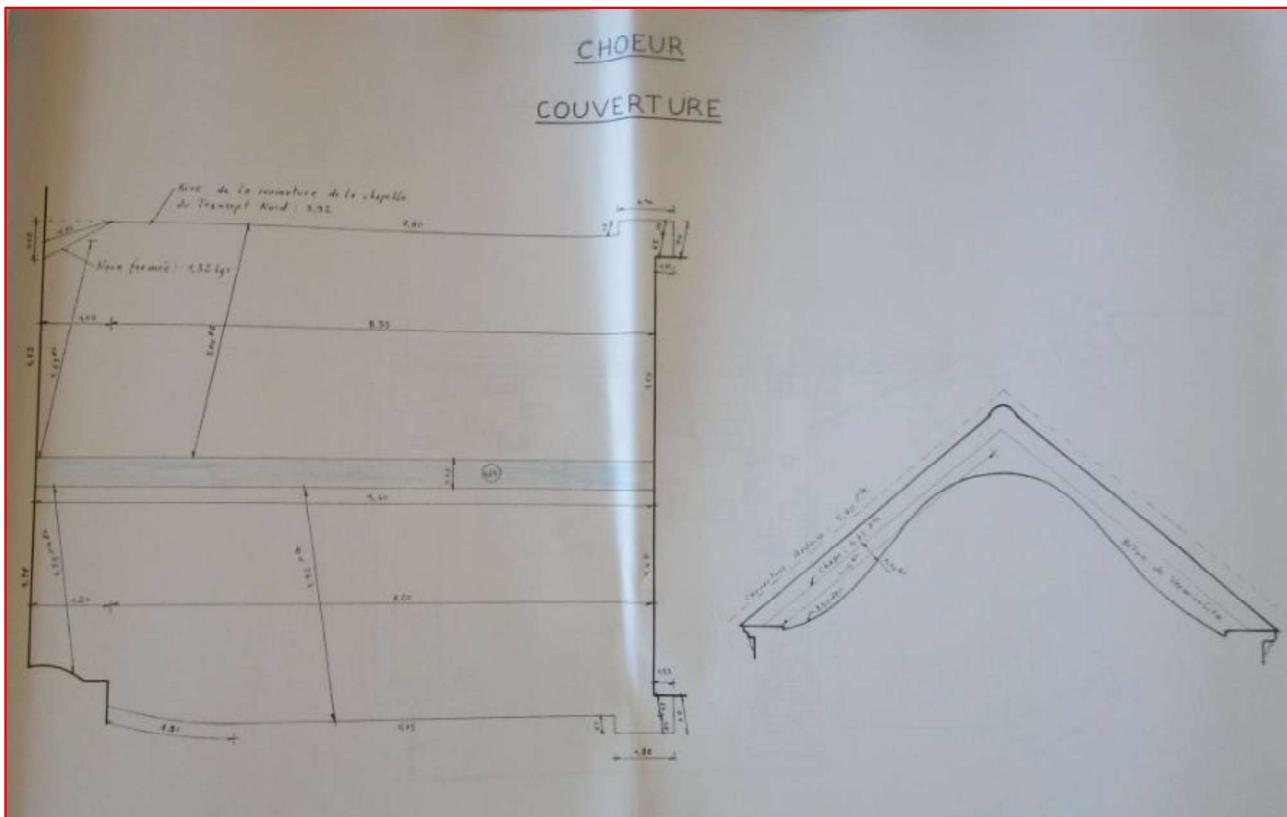
En haut : absidiole Sud Est et base de la tourelle d'escalier
 En bas : absidiole Sud Est et base de la tourelle d'escalier



Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, escalier d'accès au clocher couverture de la 1ere volée (élévation Sud et élévation Est)

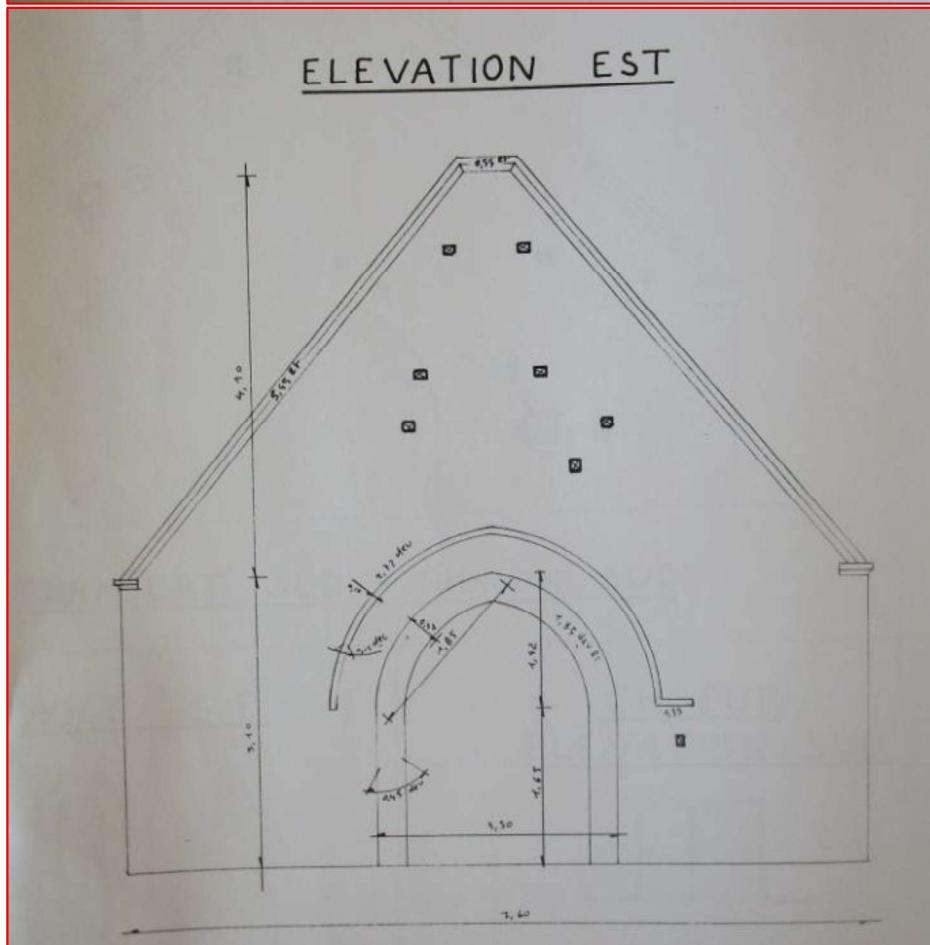
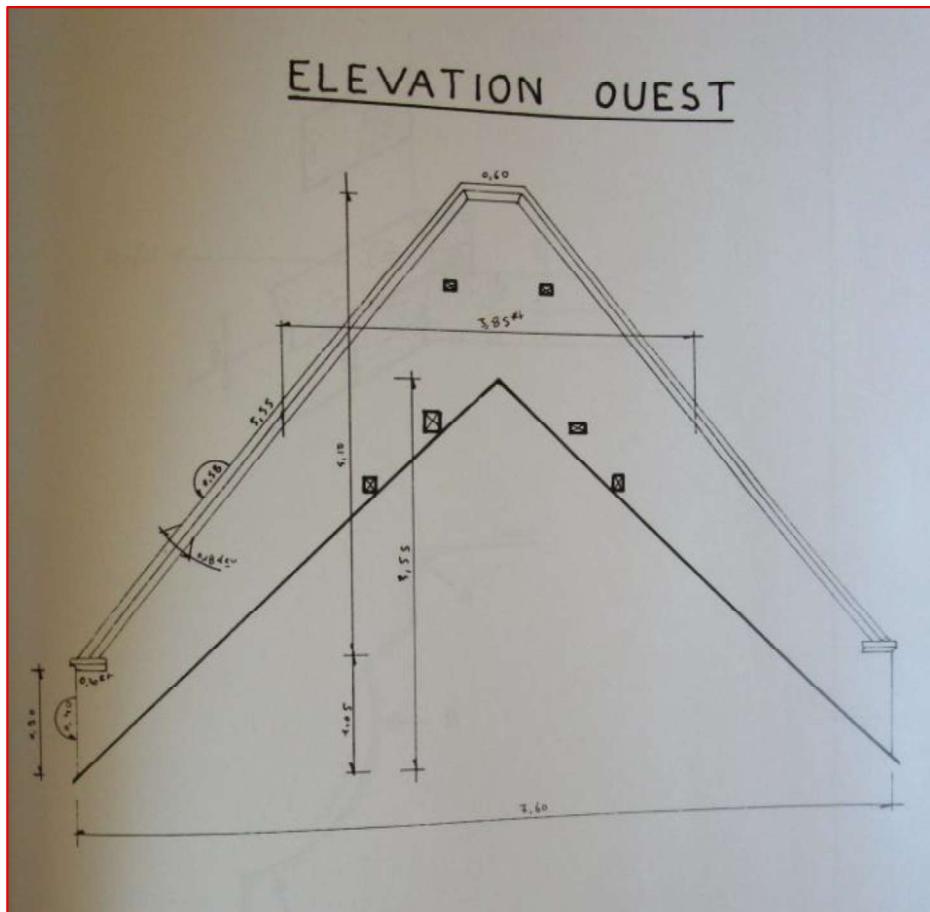


En haut : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, transept Sud, pignon Sud, contreface
 En bas : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, transept Sud, versant Est

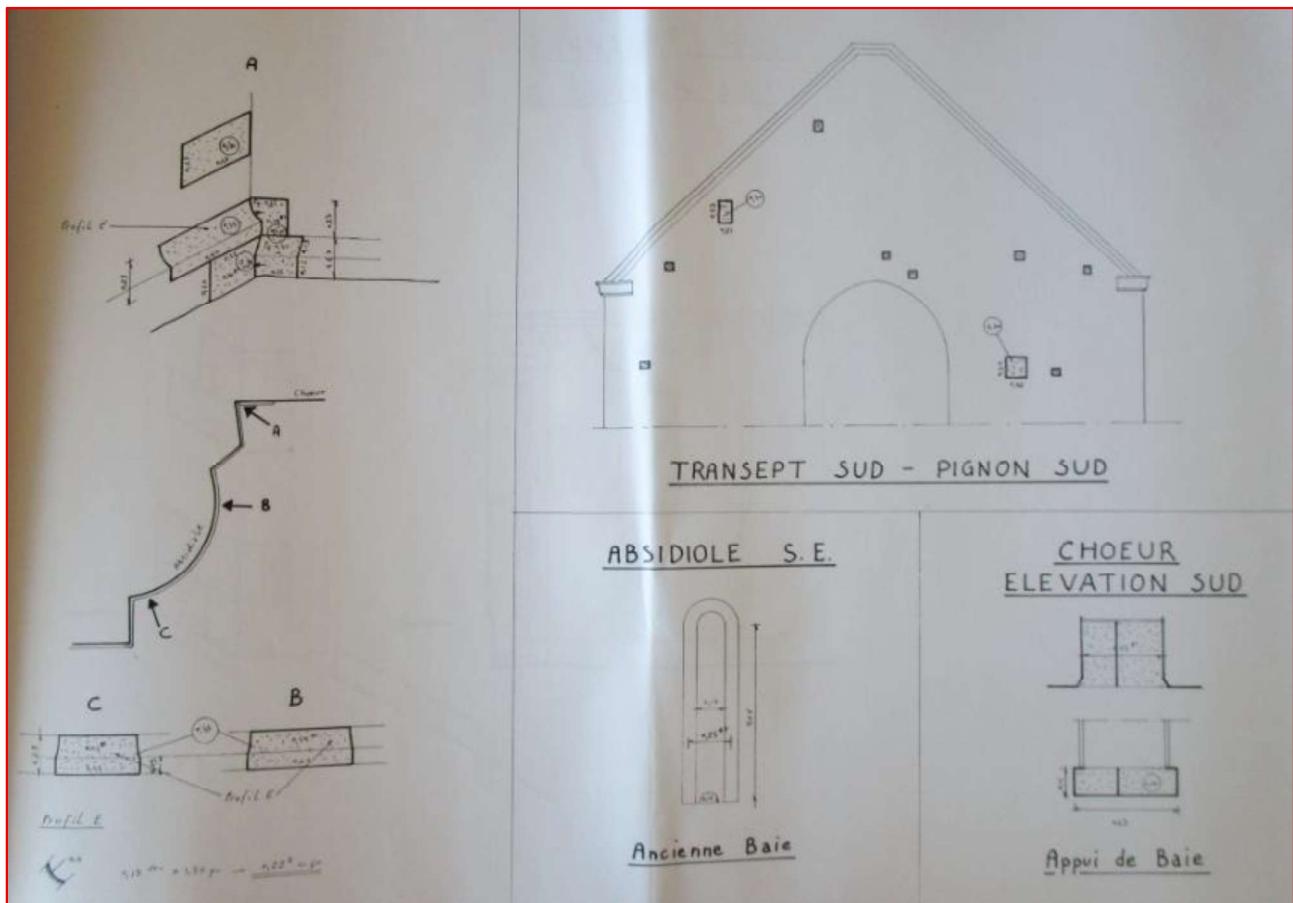


En haut : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, chœur couverture

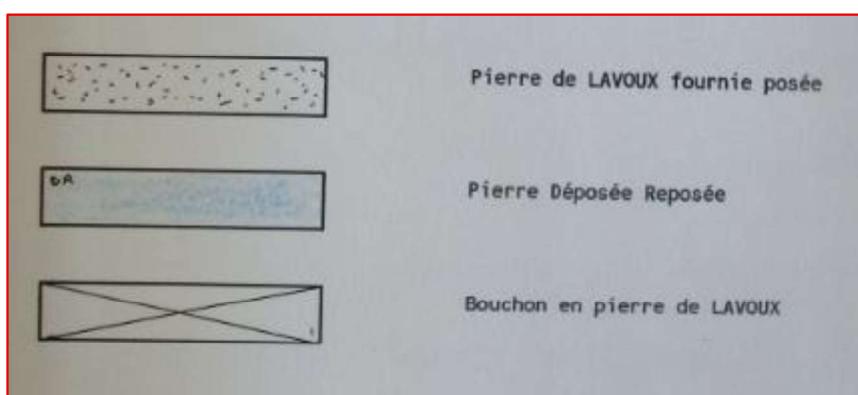
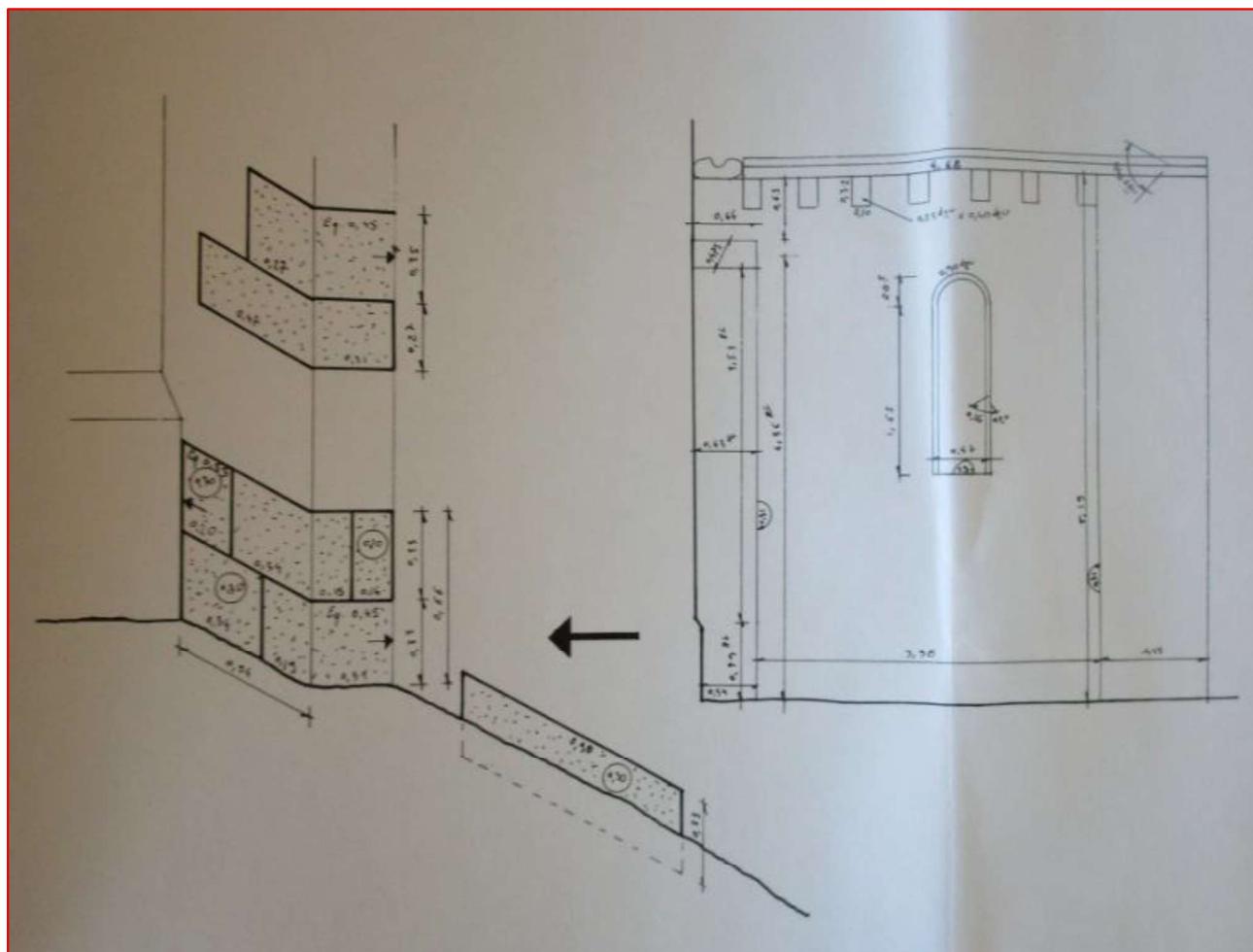
En bas : Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, chœur élévation Nord



Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46, chœur, pignon Est



Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46



*Archives départementales de la Vienne, 2358 W 46
En bas : transept Nord, élévation Est*